



Plan stratégique 2024-2026



Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES FIGURES MATRICES.....	4
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
PREFACE.....	7
RESUME EXECUTIF.....	8
INTRODUCTION.....	9
I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	10
I.1. LES DIFFÉRENTES ETAPES DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE.....	10
I.2. LA REDACTION ET LA FINALISATION DU PLAN STRATEGIQUE.....	10
II. PRESENTATION GENERALE DU MFFE.....	11
II.1 HISTORIQUE.....	11
II.2 MISSIONS PRINCIPALES	12
II.3. LES VALEURS	13
II.4. ORGANISATION.....	13
II.5. LE PERSONNEL DU MFFE.....	Erreur ! Signet non défini.
II.6. LE BUDGET DU MFFE.....	16
II.7. LES EQUIPEMENTS DU MFFE	16
III.ANALYSE SITUATIONNELLE DU MFFE	16
III.1 ETAT DES LIEUX.....	16
III.1.1 Le personnel du MFFE.....	16
III.1.2. Recrutement et formation du personnel	17
III.1.3. Coordination des interventions du Ministère	17
III.2. ANALYSE DIAGNOSTIQUE	18
III.2.1Analyse de l'environnement interne du Ministère.....	18
- Les acquis.....	18
- Les contraintes	20
III.2.2. Analyse de l'environnement externe du Ministère	20
III.2.3 Analyse des interrelations entre les parties prenantes du Ministère	21
III .3. DEFIS ET ENJEUX POUR LE MINISTERE	21
III.3.1 Synthèse des défis résultants de l'analyse situationnelle du Ministère.....	21
III. 3.2. Enjeux	24
III. 3.3. Besoins des enfants	24
III. 3.3. Besoins des femmes en Côte d'Ivoire	24
III. 3.5. Besoin en matière de promotion et de protection de la Famille	28
a. L' insuffisance des dispositions reglemtaires et institutionnelles	28

b. L'effritement des valeurs fondamentales, familiales et communautaires.....	29
c. La responsabilité et la compétence parentale et communautaire en matière d'éducation.....	29
IV. CHOIX STRATEGIQUES DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT ..	30
IV.1 FONDEMENT DU PLAN STRATEGIQUE plan stratégique 2024-2026 DU MINISTERE.....	30
IV.1.1 Visions et priorités du MFFE.....	30
IV.1.2 Principes directeurs	31
IV.2 ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	32
IV.3 LES PROGRAMMES	32
Programme 1 : Assurer la bonne gouvernance du MFFE.....	33
Programme 2 : promouvoir la femme ivoirienne	33
Programme 3 : Promouvoir et consolider les familles	33
Programme 4 : Renforcer la protection de l'enfant et de l'adolescent vulnérable.....	34
Programme 5 :Developper des approches de lutte contre les VBG	35
Programme 6 : Faire la promotion du genre	35
Programme 7 : Promouvoir la femme à travers la paix etla sécurité.....	35
IV.3 CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE REUSSITE DU PLAN STRATEGIQUE plan stratégique 2024- 2026.....	37
IV.3.1 Cadre institutionnel de mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026.....	37
IV.3.2. Mécanisme de Suivi-évaluation du PS plan stratégique 2024-2026.....	39
IV 3.3 Mécanisme de financement du PS plan stratégique 2024-2026	41
IV3.4 Stratégie de communication sur le PS plan stratégique 2024-2026.....	41
V. CONCLUSION.....	43
ANNEXES	44

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Le circuit de l'information du suivi entre les organes
Tableau 2	Effectifs du personnel du MFFE DE L'année 2023
Tableau 3	Budget du MFFE 2020-2023
Tableau 4	Les équipements du MFFE
Tableau 5	Répartition des IFEF par zone et par milieu de résidence
Tableau 6	Le circuit de recrutement de la fonction publique
Tableau 7	Effets plan stratégique MFFE

LISTE DES FIGURES ET MATRICE

Figure 1	Répartition de l'effectif du personnel du MFFE par direction régionale
Figure 2	Répartition de l'effectif du personnel du MFFE par emploi de base
Figure 3	Répartition de l'effectif du personnel du MFFE par sexe et par catégorie
Figure 4	Répartition des fonctionnaires et agents de l'Etat selon le sexe et le statut
Figure 5	Répartition des IFEF par zone et par milieu de résidence
Figure 6	Répartition des six types de VBG par région
Figure 7	Répartition des IFEF au plan national
Figure 8	Proportion de personnes survivantes de VBG ayant accès au système juridique et/ou judiciaire
Matrice 1	Plan d'actions strategie MFFE (les programmes)

LISTE SIGLES ET ABREVIATIONS

ACACI : Autorité Centrale pour l'Adoption en Côte d'Ivoire
AIDF : Association Ivoirienne pour les droits de la Femme
CACE : Centre d'Action Communautaire pour Enfant
CAMPC : Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres
CNFA : Commission Nationale de la Famille
CNLTEE : Comité National de Lutte contre la traite et l'Exploitation des Enfants
CNLVFE : Comité National de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Enfants
CP : Comité de Pilotage
CPE : Comité de Protection de l'Enfant
CPPE : Centre de Protection de la Petite Enfance
CS/PFC : Centres Sociaux / Plateformes Collaboratives
CSE : Complexe Socio-Educatif
CT : Conseiller Technique
DAEF : Direction de l'Autonomisation Economique de la Femme
DAFT : Direction des Affaires Financières et du Patrimoine
DAFP : Direction des Affaires Financières et du Patrimoine
DCESCSPPE : Direction de la Coordination des Etablissements et Services à caractère social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-éducatifs.
DEF : Direction de l'Entrepreneuriat Féminin
DIFEF : Direction des Instituts de Formation et d'Education Féminine
DPED : Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation
DPPD-PAP : Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses – Projet Annuel de Performance
DPS : Départements en charge de la Planification et des Statistiques
DQ : Direction Qualité
DRH : Directions des Ressources Humaines
DSI : Direction des Systèmes d'Information
DVCF : Direction de la Valorisation des Compétences Féminines
FAFCI : Fond d'Appui au Femmes de Côte d'Ivoire
IP : Indicateur de Performance
IFEF : Instituts de Formation et d'Education Féminine
JIEF : Journée Internationale de l'Entrepreneuriat Féminin
JMFR : Journée Mondiale de la Femme Rurale
MICS/EDS : Grappes à Indicateurs Multiples/ enquête démographique et santé
MDE : Management et Développement d'Entreprise
MFFE : Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
MGF : Mutilation Génitale Féminine
OG : Objectif Global
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU : Organisation des Nations Unies
OPHI : Oxford sur la Pauvreté et le Développement Humain
PAD : Partenaires aux Développement
PEPFAR : Plan d'Urgence Présidentiel de Lutte contre le SIDA
PGNFNFD : Le Projet de Gestion Novatrice du Fond National Femme et Développement
PND : Programme National de Développement
PNFA : Politique Nationale de la Famille
PNLVBG : Programme National de Lutte contre les violences Basées sur le Genre

PNOEV : Programme National de prise en charge des Enfants et Orphelins Vulnérables du fait du VIH/Sida
PPEAV : Programme de Prise en charge des Enfants et Adolescents Vulnérables
PSI : Plan stratégique intégré
PTA : Plan de Travail Annuel
PTF : Partenaire Technique Financier
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RS : Résultat Stratégique
SC : Service Communication
SIGOBE : Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaire de l'Etat
SNDI : Société Nationale du Développement Informatique
ST : Secrétariat Technique
SWEED : projet régional d'autonomisation de la femme et le dividende démographique
UNFPA : Fond des Nations Unis pour la Population
UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund
VBG : Violences Basées sur le Genre

PREFACE

Sur proposition du Premier Ministre, le Président de la République soucieux de garantir une prise en charge adaptée et une transparence dans le choix des animateurs chargés de la protection de la femme et de l'enfant, a décidé de nommer Madame Nassénéba TOURE au poste de Ministre de la Femme de la Famille et de l'Enfant.

C'est dans ce contexte et pour les besoins de cette mission fondamentale qu'un Plan Stratégique de Développement, exprimant la vision de Madame la Ministre pour son ministère, a été élaboré pour une période de 03 ans allant de 2023 à 2026. Ce document cadre présente, sur la base d'un état des lieux, la volonté du ministère de faire de son administration une structure moderne et performante, capable d'accompagner efficacement l'autonomisation de la femme et renforcer les mécanismes de protection de chaque membre de la famille. En effet, pour faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2030, le gouvernement de la Côte d'Ivoire doit se doter de départements ministériels imputables et innovants, comme souhaite-le devenir le MFFE.

Le ministère sera ainsi en mesure d'honorer à date les engagements de l'Etat, à travers une gestion moderne et rationnelle de ses ressources humaines et de sa trésorerie et pourra aussi mettre à la disposition des autorités des outils fiables d'aide à la décision, grâce à un système d'information intégré.

Je voudrais adresser mes sincères félicitations et remerciements à tous les acteurs étroitement impliqués dans l'élaboration de ce nouveau cadre politique en matière de promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant. Mes remerciements s'adressent notamment :

- ♣ Aux membres du cabinet ministériel et aux directions rattachées ;
- ♣ Aux responsables des programmes ;
- ♣ À l'équipe de Consultants Catalyste+.

Cette nouvelle ligne directive qui vient d'être élaborée est le document d'orientation stratégique qui doit toutes et tous nous guider dans la réalisation de nos actions collectives et concertées.

Je reste persuadée que la mise en œuvre de ce plan, nous permettra de bâtir une Administration publique encore plus crédible et performante, faisant preuve de dynamisme et de dextérité dans la réalisation de ses missions, grâce à la participation et à l'adhésion de tous.

La Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

Mme Nassénéba TOURE

RESUME EXECUTIF

Le Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant s'est engagé dans la planification de ses activités à garantir une bonne performance de son administration à l'horizon 2026.

En vue de l'élaboration de ce Plan Stratégique, le ministère a mené des actions résumées comme suit : une recherche documentaire, des entretiens auprès du personnel pour recueillir ses opinions ; un partage du draft du plan stratégique aux fins d'examen et enfin une session de validation du plan stratégique 2024-2026.

Pour ce faire, le ministère a tenu à respecter l'approche méthodologique de la planification stratégique qui s'articule autour de trois grands axes que sont : i) le diagnostic stratégique qui permet une nette appréciation de l'environnement dans lequel le ministère évolue ainsi que les moyens dont il dispose pour atteindre ses objectifs ; ii) les choix stratégiques qui résultent du diagnostic et qui visent une meilleure orientation de l'action administrative sur le moyen et long terme; iii) le déploiement stratégique en vue de l'appropriation, par les différents acteurs, des nouvelles orientations managériales.

Le Plan Stratégique pour lequel le MFFE s'engage pour les trois prochaines années est le reflet de ses ambitions, de sa volonté et des moyens visés pour le réaliser. Ce plan a un objectif, celui de faciliter la mise en œuvre et la réalisation des missions assignées au ministère afin de permettre à terme l'élimination des inégalités de chance et des VBG, de protéger la famille et les enfants, de promouvoir l'autonomisation de la femme. Cet objectif se décline en sept programmes. Chaque programme comprend des résultats intermédiaires et des actions mesurés à l'aide d'indicateurs de processus, d'extrants, d'effets et d'impact. Le plan stratégique sera suivi périodiquement pour contrôler l'avancée des actions et l'atteinte des objectifs. Lorsque cela s'avèrera nécessaire, des ajustements pourront avoir lieu lors des revues de directions, permettant de réagir plus rapidement en cas de besoins.

INTRODUCTION

Sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, la Côte d'Ivoire à travers son Gouvernement, se donne l'ambition d'accélérer sa transformation économique et sociale. Pour se faire, elle veut se doter d'une administration moderne et performante, inscrite dans une démarche d'amélioration continue, ayant une bonne connaissance de son environnement interne et externe afin de définir de meilleures trajectoires pour son évolution.

Fort de ce qui précède, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), acteur essentiel de la promotion de la Femme, de la Famille et de la protection de l'Enfant veut prendre sa part dans le développement de notre Nation.

Le Plan Stratégique 2024-2026 traduit la volonté du Ministère d'apporter des réponses efficaces aux défis de son administration. Les actions du ministère, en devenir, se caractérisent par une prise en compte de la satisfaction des usagers-clients, une célérité dans le traitement des dossiers, une offre de services et de programmes conformes aux besoins des femmes, des enfants et de la famille, une qualification des fonctions de contrôle, une meilleure répartition des ressources humaines et financières alignées sur les résultats attendus.

Il est le résultat d'un processus inclusif, participatif et consensuel de l'ensemble des parties prenantes. Le présent document vise à proposer une stratégie sur le court et moyen terme capable de couvrir entièrement et efficacement les missions du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE).

Pour ce faire, le Plan stratégique 2024-2026 se fonde sur les orientations stratégiques retenues dans les différentes politiques, stratégies et programmes du ministère et dans le PND 2021-2025. Rappelons que le pilier 4 du PND « *renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale* » vise notamment à renforcer les mécanismes de protections communautaires et institutionnels des enfants.

L'atteinte de cet objectif passe par l'amélioration de la gouvernance du ministère, et par de meilleures politiques et pratiques professionnelles favorisant la promotion de la femme et de la famille, la protection de l'enfant et de l'adolescent vulnérable, et par une meilleure politique de lutte contre les VBG. Ces politiques et interventions contribueront à l'amélioration des moyens et nous assureront d'offrir des services de qualité à la population ivoirienne.

Un mécanisme de suivi-évaluation de ce plan a été élaboré. Des indicateurs mentionnés dans le cadre logique seront utilisés au fil du temps pour apprécier les niveaux de progrès obtenus et apporter des mesures correctives.

Les sept (07) programmes sont chiffrés à un coût global de 116.870.366.600 Francs CFA (Cent seize milliards huit cent soixante-dix millions trois cent soixante-six mille six cents Francs CFA), dont 7.641.000.000 francs CFA (sept milliards six cent quarante et un millions) alloué essentiellement au programme 7 financé par les partenaires au développement, la différence qui s'élève à 109.229.366.600 francs CFA pour les six autres programmes sera mobilisée sur les trois prochaines années avec l'appui des partenaires techniques. L'exécution de ce Plan Stratégique permettra non seulement de recréer les conditions d'une administration performante qui implique de disposer de personnels compétents en nombre suffisant pour la prise en charge des problématiques de notre ministère, mais aussi de satisfaire la population cible par un service public

de proximité alliant célérité et transparence en vue de contribuer efficacement à l'autonomisation des femmes, à la protection et à la prise en charge de toutes formes de violence à l'égard des femmes et des enfants.

Au-delà des ressources financières à mobiliser, le maintien d'un environnement socio-politique apaisé, conformément aux recommandations du gouvernement, constitue l'une des conditions importantes pour la réussite de la mise en œuvre de ce Plan Stratégique.

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

I.1. LES DIFFÉRENTES ETAPES DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE

Nous avons élaboré notre Plan Stratégique en sept (07) étapes :

- 1- La présentation de la démarche auprès des directions et programmes ;
- 2- Les séances d'échanges avec les directions et programmes ;
- 3- La restitution des séances d'échanges déclinant les défis et opportunités du ministère ;
- 4- La rédaction du plan stratégique 2024-2026 ;
- 5- L'arrimage du plan stratégique au manuel de procédures d'élaboration des politiques sectorielles édictées par le ministère du plan et du développement ;
- 6- Un séminaire de validation du Plan Stratégique ;
- 7- La finalisation du Plan Stratégique.

I.2. LA REDACTION ET LA FINALISATION DU PLAN STRATEGIQUE

La rédaction du Plan stratégique 2024-2026 a suivi les phases suivantes :

- La mise en place d'une équipe technique de rédaction ;
- L'adoption d'une méthodologie et d'un chronogramme de travail ;
- La revue documentaire qui a consisté à des entretiens avec les directions et programmes du ministère ;
- La rédaction du diagnostic, la définition des axes stratégiques, l'élaboration de la chaîne des résultats (impact, effets et extrants) et des activités ;
- L'élaboration du cadre logique et de la matrice des actions ;
- L'élaboration d'une première mouture du Plan Stratégique ;
- L'intégration des observations des parties prenantes.

L'Equipe Technique de rédaction a conduit le processus d'élaboration du plan selon une démarche participative. Elle a eu pour devoir :

- D'intégrer toutes les missions du MFFE ;
- De relever les redondances dans les différentes directions et programmes ;
- D'aligner le Plan stratégique 2024-2026 sur les axes du PND 2021-2025 ;
- De rédiger le Plan stratégique 2024-2026.

La finalisation du plan stratégique a consisté en :

- La validation du Plan Stratégique par l'ensemble des parties prenantes du MFFE ;
- L'adoption et l'approbation du Plan stratégique 2024-2026 par le Cabinet ;
- L'édition, la diffusion et l'archivage du PS-MFFE plan stratégique 2024-2026.

II. PRESENTATION GENERALE DU MFFE

II.1 HISTORIQUE

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant est le fruit de nombreuses réformes institutionnelles et organiques entreprises par les différents gouvernements qui se sont succédé à la tête de l'Etat de Côte d'Ivoire. Ainsi, avant d'avoir sa dénomination actuelle, ce ministère revêtu de différentes appellations s'est au fur et à mesure consolidé selon les visions des gouvernements.

A l'origine, c'est pour respecter les engagements pris lors de la conférence de Mexico en 1975 que la Côte d'Ivoire a créé en 1976 le Ministère de la Condition Féminine. L'enjeu était à cette époque de promouvoir les droits de la femme dans la société ivoirienne.

Par ailleurs, dans la perspective de donner un second souffle au programme genre féminin ce ministère deviendra, par décret n°8739 du 14 janvier 1987, le Ministère de la Promotion Féminine. Successivement l'on aura après cette dénomination, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (par décret n° 2000-133 du 13 février 2000), puis la fusion de cette dernière entité avec celle de la sécurité sociale et des handicaps, à la faveur du remaniement gouvernemental par décret n° 2006-141 du 15 mars 2006. Le décret n° 2014-841 du 17 décembre 2014, qui a eu pour soucis d'élargir les missions de ce Ministère, lui a conféré le volet de la solidarité de sorte qu'il est devenu le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant. En outre, Par la suite le 12 janvier 2016, ce Ministère reçu la dénomination de Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant. A partir de 2017, il a été créé par décret n° 2017 153 du 1er mars 2017, le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité. Depuis le 28 décembre 2018, le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité a été remplacé par l'actuel Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant avec à sa tête Madame Nassénéba TOURE.

Le décret n° 2018-950 du 18 Janvier 2018 portant organisation du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, détermine les attributions des différents services. Pour l'exercice de ses attributions, le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant dispose, outre le Cabinet, de

Directions et de Services rattachés au Cabinet, de Directions Centrales ainsi que de Services Extérieurs, qu'il est chargé d'organiser par arrêté.

II.2 MISSIONS PRINCIPALES

Au regard du décret n° 2021-190 du 28 avril 2021 portant attributions des membres du Gouvernement, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Promotion de la Femme, de la Famille et de Protection de l'Enfant. Il a, en liaison avec ses partenaires ministériels, l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion de la femme,
- la promotion et la protection de la famille,
- la protection des enfants.

Les actions de promotion de la femme du ministère portent essentiellement sur :

- + la promotion économique, sociale et juridique de la femme ;
- + la promotion du genre ;
- + la lutte contre les violences exercées sur les femmes et les filles, en liaison avec le ministre chargé de la justice et des droits de l'homme ;
- + la sensibilisation et l'information de la communauté sur les droits de la femme ;
- + l'assistance et le conseil aux femmes et aux filles en difficulté, notamment aux filles-mères, aux veuves, aux femmes victimes de violences conjugales ;
- + la promotion, la coordination et le suivi des activités socio-économiques concernant la femme ;
- + la gestion et coordination des institutions publiques et privées d'éducation féminine ;
- + la sensibilisation des femmes sur la prévention du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

En ce qui concerne la promotion et la protection de la famille :

Le ministère est chargé de la mise en œuvre des mesures favorisant la protection et l'épanouissement des citoyens dans le cadre de la famille à travers la promotion des valeurs sociales et morales dans la famille, le développement de la prise de conscience, la responsabilité réciproque et le respect des droits et obligations de chacun des membres de la famille, la sensibilisation des populations aux programmes de planification et de bien-être familial.

Quant aux actions de protection des enfants, elles portent sur :

- + L'élaboration et le suivi des lois et règlements en matière de protection de l'enfant, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice ;
- + la lutte contre les violences exercées sur les enfants, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- + la sensibilisation et l'information de la communauté sur les droits de l'enfant ;

- + la mise en œuvre des programmes d'éducation et d'assistance aux mineurs en difficulté et aux enfants de la rue, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- + la lutte contre les abandons et négligence d'enfants ;
- + la coordination des activités de protection de l'enfance, y compris celles des institutions spécialisées de prise en charge des enfants, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- + la participation à la coordination, à l'identification, à la mise en œuvre et au suivi des mesures dans le domaine de la lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants, en liaison avec les Ministres chargés de la Justice, de l'Administration du Territoire et des Affaires Sociales ;
- + la sensibilisation des enfants sur la prévention du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

II.3. LES VALEURS

A l'instar des valeurs de l'administration publique que sont : i) le respect à l'égard de tous les usagers du service public ; ii) l'intégrité dans l'exercice de toutes fonctions publiques iii) l'équité dans la réalisation de ses interventions ; l'engagement de tout le personnel du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant est de déployer ses meilleurs efforts pour atteindre ses objectifs et agir de façon -responsable en tenant compte de toute l'autonomie qui lui est accordée.

II.4. ORGANISATION

Pour l'exercice de ses attributions, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant dispose outre le Cabinet, de Directions et Services rattachés au Cabinet, de Comités et de Programmes selon le décret n° 2021-468 du 08 septembre 2021 portant organisation du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

- Le Cabinet est composé comme suit :
 - Un (01) Directeur de Cabinet ;
 - Un (01) Directeur de Cabinet Adjoint ;
 - Un (01) Chef de Cabinet ;
 - Six (06) conseillers techniques ;
 - Un (01) chargé de Missions ;
 - Trois (03) chargés d'études ;
 - Un (01) chef de secrétariat particulier.

- Les Directions et Services Rattachés au Cabinet :

Sont rattachés au cabinet :

- L'inspection Générale (IG) ;
- La Direction Des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP) ;
- La Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
- La Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI) ;
- La direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation (DPED);
- La direction des Systèmes d'Information (DSI) ;
- La direction de la qualité (DQ) ;
- La direction de la Formation (DF) ;
- La direction de la Coordination des Etablissements et des Services à caractère social de Protection de la Petite Enfance et de Complexe Socio-éducatifs (DCESCSPPE) ;
- Les directions régionales (DR) ;
- Le Service de la Communication et des Relations Publique (SCRPR).

- Organes consultatifs et programmes :

Il s'agit des établissements publics nationaux et des organismes suivants :

- La Direction de la Promotion du Genre et de l'Equité (DPGE);
- Le Projet de Gestion Novatrice du Fonds National, Femme Développement (PGNFD) ;
- La Direction de l'Autonomisation Economique de la Femme (DAEF) ;
- La Direction de la Promotion de la Famille (DPF) ;
- La Direction de la Protection et de l'Enfant (DPE) ;
- L'Autorité Centrale pour l'Adoption en Côte d'Ivoire (ACACI) ;
- Le Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PNLVBG) ;
- Le Programme de Protection des Enfants et Adolescents Vulnérables (PPEAV) ;
- Le Programme National de Prise en Charge des Orphelins et Enfants rendus vulnérables du fait du VIH/SIDA (PNOEV) ;
- Le Comité National de la Lutte contre la Traite et l'Exploitation des Enfants. CNLTEE ;
- La Cellule Médico-sociale (CMS).

- Les services Extérieurs :

Les services Extérieurs sont :

- Les structures sous-tutelles :
 - Les Complexes Socio-Educatifs (CSE) ;
 - Les Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE) ;

- Les Centres d'Animation Communautaire Pour l'Enfant (CACE) ;
- Les Centres Sociaux (CS) ;
- Le Centre de Formation Polyvalent de Kaniasso / Odienné ;
- Les Crèches, les Garderies d'Enfants ;
- Les Institutions de Formation et d'Education de la Femme (IFEF) ;
- Les Centres Socio-Educatifs ;
- Les Centres d'Education Spécialisées (CES) ;

- Les Centres d'Accueil Et d'Hébergement d'Urgence.
 - Les Pouponnières ;
 - Les Orphelinats ;
 - Le Centre d'Accueil pour enfant de Soubré ;
 - Le Centre d'Accueil pour Enfant de Ferkessédougou ;
 - Les Villages SOS ;
 - Le Centre PAVVIOS ;
 - Le Centre Emmanuel de Dabou.

II.5. LE BUDGET DU MFFE

De façon générale les conférences budgétaires internes se tiennent dans la période de juin. Les directeurs centraux et les responsables de programmes prennent tous part à cette conférence. En cours d'exercice, le budget fait l'objet d'un suivi et est ajusté, au besoin.

Le SIGOBE fournit des rapports financiers périodiques par directions et programmes. Des rallonges budgétaires peuvent permettre des réajustements et des réallocations budgétaires. Le taux d'exécution budgétaire est réalisé par programme. La consommation budgétaire au regard de l'objectif des dépenses est expliquée, lorsqu'elle est en écart. Plusieurs règles des bailleurs de fonds internationaux sont très variables. Le montant de subvention peut varier, en cours d'année. (Voir tableau en annexe).

II.6. LES EQUIPEMENTS DU MFFE

L'aménagement de l'espace de travail se traduit par l'équipement et les moyens matériels mis à disposition des agents. L'état du patrimoine mobilier et matériel de bureau du MFFE au 13 mars 2023 est repris dans le tableau 4 en annexe.

III. ANALYSE SITUATIONNELLE DU MFFE

III.1 ETAT DES LIEUX

III.1.1 Le personnel du MFFE

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant compte à la date du 31 décembre 2022 trois mille douze (3012) agents dont deux mille cent quinze (2115) femmes soit 70%, Huit cent quatre-vingt-dix-sept (897) hommes soit 30%. Parmi ces agents, deux cent sept sont en formation professionnelle (155 femmes et 52 hommes)¹. La maîtrise de l'effectif des agents du ministère permet de faire une gestion efficace et efficiente des ressources humaines et d'améliorer les services de notre administration (ci joint le tableau de répartition des effectifs en annexe). Ce document statistique présente la répartition par secteur et par effectif des ressources humaines. Il permet à la Direction des Ressources Humaines la prise de décisions relatives aux affectations et la mise à disposition.

1 Source : BILAN ANNUEL 2022 des activités de la DRH.

III.1.2. Recrutement et formation du personnel

Le recrutement d'un fonctionnaire est essentiellement du ressort du Ministère de la Fonction Publique qui conformément à la programmation des effectifs, met à la disposition du MFFE les agents dont ledit ministère a besoin.

Ainsi, de 2020 à 2021, la fonction publique a bien voulu mettre à la disposition de MFFE **627** fonctionnaires.

Le Ministère procède périodiquement à la formation et au renforcement des capacités des fonctionnaires et agents en vue d'accroître la performance de son administration.

Ainsi, au cours de la période sous revue, il a été procédé au renforcement des capacités au niveau du CAMPC de 32 chefs de services et agents ; du MDE de 03 hauts cadres et 06 cadres intermédiaires et enfin au niveau de la SNDI de 29 agents.

Concernant les besoins de formation exprimés, on obtient un taux de satisfaction de 90% dans l'ensemble.

III.1.3. Coordination des interventions du Ministère

Sous l'autorité du Ministre, le Cabinet du MFFE est responsable de la coordination des interventions du Ministère. Il s'appuie sur les structures centrales de coordination du Ministère dans cette mission. Il s'agit de l'Inspection Générale (IG), de la Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI), de la Direction des Ressources Humaines (DRH), de la Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP), de la Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation (DPED), de la Direction du Système d'Information (DSI), de la Direction de la Qualité (DQ), du Service de Communication et des Relations Publiques (SCRП) et de la Direction de la Coordination des Etablissements et Services à caractère social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-éducatifs (DCESCSPPE).

Ensemble, ces structures soutiennent par leurs attributions, les programmes et structures spécialisées dans l'accomplissement des missions du MFFE au profit des populations.

Malgré les efforts louables des structures Centrales, des Comités et des Programmes du Ministère sur les trois dernières années, des défis majeurs se posent quant à la coordination des interventions du Ministère. Les plus importants portent sur :

- ⇒ L'insuffisance de redevabilité et de culture de résultats au sein du Ministère ;
- ⇒ L'insuffisance du système d'audit, d'inspection et de contrôle de gestion ;
- ⇒ La faiblesse du système de gestion financière du Ministère par rapport à l'approche programme définie au niveau national en lien avec les réformes de l'UEMOA ;
- ⇒ L'empiètement sur le périmètre d'intervention de la DRH (mutations internes sans l'avis du DRH) ;

- ⇒ Refus de nouveaux fonctionnaires par certaines Directions ;
- ⇒ L'absence d'un cadre approprié pour le Suivi-évaluation des interventions du Ministère (y compris des projets et programmes) ;
- ⇒ L'absence d'une stratégie de communication interne et externe ;
- ⇒ Le manque de synergie d'action.

III.2. ANALYSE DIAGNOSTIQUE

III.2.1 Analyse de l'environnement interne du Ministère

L'environnement interne du Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant se décrit à travers l'ensemble de plusieurs facteurs qui ont une influence sur le fonctionnement de ladite structure. Parmi ces facteurs, on peut identifier les acquis et les contraintes du ministère.

- Les acquis :

Le déploiement des structures en région conduit par le Ministère est considéré comme une force pour l'accomplissement diligent de ses missions. Cependant, une attention particulière doit être accordée à l'habilitation à donner aux Directions Régionales (DR) pour qu'elles soient en mesure de jouer pleinement le rôle qui leur est dévolu. La mission attendue de ces Directions dépend également des conditions et moyens de travail qui seront mis à leur disposition.

La DPED a produit l'Annuaire Statistique 2022 du Ministère. Cet outil constitue un facteur important pour cerner l'évolution des données d'ensemble sur les thématiques prises en charge par le ministère ce qui est également un point fort.

Le MFFE reconnaît l'importance de l'enfant conformément à la Constitution de 2016 et à ses engagements internationaux. Aussi, l'ensemble des acteurs est amené à travailler de manière efficace et efficiente pour assurer sa protection contre les abus, violences et exploitations. Ainsi, au cours de la décennie écoulée, le pays s'est doté de politiques et de stratégies importantes en matière de protection de l'enfant. Ce sont entre autres la Politique Nationale de Protection de l'Enfant (PNPE) en 2012 et son plan d'action (2014-2018), le Plan d'Action National de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants de 2019-2023 (PAN), Le Programme National des Orphelins et autres Enfants Vulnérables du fait du VIH SIDA (PN-OEV) et la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (SNLVBG) 2009-2014 mise en œuvre par le Programme National de la Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PNLVBG) . En outre, il existe des programmes tels que le Programme de Protection des Enfants et Adolescents Vulnérables (PPEAV, 2005), Programme National d'Animation Communautaire en Protection de l'Enfant (PNACPE) de 2015, qui concourent à renforcer cette dynamique. Sur le plan légal et réglementaire, le Gouvernement ivoirien a pris des mesures importantes pour lutter contre les pires formes de travail des enfants, les violences en milieu scolaire et la non déclaration des naissances. Par ailleurs, la révision du Code de Procédure Pénale en 2018, et l'adoption d'un nouveau Code Pénal en 2019 ont permis d'accroître les garanties dont bénéficient les mineurs au contact du système judiciaire. En dépit de ces avancées, de nombreux enfants continuent d'être victimes de violation de leurs droits fondamentaux (violence physique, émotionnelle et sexuelle, exploitation, privation d'identité

juridique, exposition aux effets néfastes des TIC et Changement climatique, migration irrégulière, extrémisme violent, ...). C'est pourquoi le Gouvernement, à travers le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), a engagé l'actualisation de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant (PNPE) de 2012 qui a pour objectif de lutter contre les violences, abus et exploitation faits aux enfants.

Le gouvernement entend promouvoir l'inclusion des femmes dans le processus de développement à travers une autonomisation de la femme, une réforme du cadre institutionnel et réglementaire relatif à l'égalité des sexes et la promotion du genre.

Concernant l'autonomisation des femmes et de la jeune fille le gouvernement a mis en œuvre le projet régional d'autonomisation de la femme et le dividende démographique (SWEED) financé par la banque mondiale (santé, genre éducation). Par ailleurs, le fond d'Appui aux femmes de CI (FAFCI), lancé en décembre 2012 avec une dotation initiale de 4 milliard de FCFA est portée en 2019 à 12 milliard de FCFA. Ce fond a permis à 177 000 femmes à travers toute la Côte d'Ivoire de réaliser des activités génératrices de revenu, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Source: ND

Le PGNFNFD a enregistré depuis sa date de création en 2007 jusqu'à ce jour : 81,3% des bénéficiaires participent aux charges du foyer, à la scolarisation des enfants et à la prise en charge des frais médicaux des membres de la famille, soit 11418 bénéficiaires. 5689 emplois créés, 14946 prêts octroyés ; 9072 bénéficiaires (60.69%) ont des comptes d'épargne qu'elles alimentent.

Les IFEF sont présentes dans 13 districts sur les 14 que compte la Côte d'Ivoire. Le district du Woroba, qui regroupe les régions du Béré, Bafing et Worodougou, ne dispose pas d'IFEF.

Les actions menées par les IFEF dans le cadre de l'animation communautaire au titre de l'année 2021 -2022 ont touché: vingt-cinq mille quatre cent quarante-sept (25 447) femmes et jeunes filles réparties selon les rubriques suivantes, alphabétisation 103, conférence 405 ; formation 1144, célébration de la Journée Internationale de la Femme 10437, sensibilisation 3026 femmes ont bénéficié des actions sur différents thèmes. Des activités de renforcement de capacité ont été organisées à l'issue desquelles 46 enseignants ont été formés.

Ce sont plus de 5000 femmes qui ont bénéficié de formation en alphabétisation, plus de 15000 femmes qui ont décroché ou qui n'ont pas été à l'école participent à ces ateliers.

Chaque année de 600 à 800 femmes obtiennent une certification de fin de formation.

Les IFEF se sont dotées d'une structure de formation déconcentrée depuis 2020. Elles sont passées de 7 à 17 centres d'examen (évaluation), ce qui permet d'éviter le décrochage au moment de l'évaluation;

Il existe 130 centres de formation sur tout le territoire. Cela a permis une plus grande attraction de candidates, nous sommes passés de 115 à 130 IFEF.

En matière d'assistance aux femmes par la prévention et la prise en charge face au risque d'abus, de violence et d'exploitation, 2618 survivants de VBG ont bénéficié en 2018 de prise en charge psychosociale et 391 survivants de viols (soit 70 %) ont été pris en charge.

Au titre de la promotion et de la consolidation des familles des textes législatifs ont été adoptés, notamment la loi portant code de la famille relatif au mariage, à la filiation, à la minorité et aux successions. De même, un décret portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de la Famille a été pris. Le programme promotion et consolidation de la famille a financé

3000 enfants et familles vulnérables : dons matériels et de nourriture. Le ministère a organisé et animé des activités pour les couples formés aux compétences de vie familiale; l'organisation des communications médiatique sur les compétences de vie familiale;
Programme de renforcement des capacités parentales pour les familles d'accueil;
Programme de médiation destiné aux couples en risque de divorce.

- Les contraintes :

L'analyse des facteurs internes a révélé une faiblesse commune à tout le Ministère : chacune de ses structures n'est pas dotée d'un manuel de procédures. C'est une limitation indéniable pour une meilleure mise en œuvre des fonctions du Ministère.

L'absence de rapports annuels de performance conformément aux exigences des réformes des finances publiques en vigueur a été relevée comme une faiblesse du Ministère pour le rôle qu'il doit jouer dans l'autonomisation des femmes à travers des activités génératrices de revenus.

Les mouvements de certains fonctionnaires (avis favorable) ne sont pas signalés à la DRH. Elle n'a pas une main mise sur les mouvements externes de certains agents du MFFE. Cette situation peut mettre à mal la bonne exécution des prérogatives de ladite direction.

Sur le plan de la gestion financière et matérielle du Ministère, l'inexistence d'un cadre formel pour la tenue de conférence budgétaire en interne a été relevée comme une faiblesse à la recherche de liens étroits entre les dépenses et les résultats. L'outillage et le cadre nécessaire pour faire engager le MFFE véritablement dans l'approche programme constituent des défis pour lesquels des pistes de solution doivent être recherchées.

III.2.2. Analyse de l'environnement externe du Ministère

Les opportunités mises en exergue par l'analyse de l'environnement externe du Ministère sont le soutien de plusieurs Partenaires au Développement (PaD). En général l'appui des PaD pour le financement des projets a été indexé financièrement. Elle devient ainsi contributive à l'atteinte des objectifs du Ministère. L'Institution par décret N°2012-1159 du 19 Décembre 2012 de la Direction de la Planification et des Statistiques (DPED) dans tous les Ministères, est également considérée comme un facteur externe favorable à un meilleur fonctionnement du Ministère.

Au plan international et sous-régional, il faut noter que la Côte d'Ivoire est signataire de plusieurs conventions pour lesquelles elle s'est engagée.

Comme contraintes importantes, le MFFE doit faire face à : i) l'instabilité institutionnelle ; ii) les chevauchements dans les attributions de certaines structures ministérielles ; iii) la réduction ou les réaménagements des budgets en cours.

III.2.3 Analyse des interrelations entre les parties prenantes du Ministère

Les structures du MFFE interagissent entre elles et également avec des parties prenantes externes dans la réalisation de leurs missions (ses partenaires externes sont les ONG, ONU Femme, UNICEF, PEPFAR, UNFPA...).

En effet, en ce qui concerne les interactions internes, les directions rattachées jouent un rôle très important quant à l'appui apporté aux autres directions, comités et programmes en termes de logistique, de disponibilité de ressources humaines, de documentations et de communications.

Cependant, la Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI) dans sa mission d'initiation et d'audit des textes administratifs ambitionne un meilleur soutien de la part de certaines structures du MFFE lors de l'élaboration des textes. Il en va de même pour le contrôle de gestion exercé par l'Inspection Générale du MFFE.

S'agissant des interrelations qui lient la Direction de la Planification, des Statistiques, des Etudes et de la Documentation (DPED) du MFFE aux acteurs impliqués de près dans l'atteinte de ses objectifs, l'intérêt pour le suivi-évaluation des interventions du Ministère est à renforcer.

En effet, le Gouvernement accorde un intérêt élevé au suivi-évaluation des actions de développement sur l'étendue du territoire. Pour ce dernier, le suivi-évaluation est un instrument de gouvernance au service du développement du pays. C'est la raison pour laquelle, non seulement le Gouvernement a pris un texte portant création des Départements en charge de la Planification et des Statistiques (DPS) dans tous les Ministères, mais également a soutenu l'élaboration du manuel de procédures pour l'élaboration des politiques sectorielles. Cette vision gouvernementale va inciter les différentes structures du MFFE à s'impliquer davantage de manière à assurer l'amélioration continue de ses activités.

La Direction de la Qualité (DQ) étant une entité transversale au vu de ces attributions, peine à mettre en place un réel cadre de collaboration avec les autres directions. Cela s'explique par faute de connaissance des attributions de ladite direction qui, conformément au **décret n° 2021-468 portant organisation du MFFE**, est chargée d'accompagner toutes les directions dans la mise en œuvre de leurs procédures et d'assister les structures sous tutelles engagé à la certification **engagées**. En ce qui concerne les comités et programmes une bonne collaboration aurait permis une meilleure prise en charge des différentes thématiques du ministère. En somme, nous constatons un fort cloisonnement des structures du ministère, ce qui constitue un défi à relever pour l'atteinte de ses objectifs.

III.3 DEFIS ET ENJEUX POUR LE MINISTERE

III.3.1 Synthèse des défis résultants de l'analyse situationnelle du Ministère.

Les points de concentrations qui se dégagent des opportunités et forces du diagnostic externe du MFFE se résument comme suit :

- ⇒ La vision de développement du Chef de l'Etat ;
- ⇒ L'existence dans le PND 2021-2025 d'un programme dédié aux missions du ministère ;
- ⇒ La déconcentration des missions du MFFE ;
- ⇒ La disponibilité des ressources humaines, matérielles et techniques.

La vision de développement du Chef de l'Etat illustre bien sa volonté politique de sortir le pays du sous-développement. Le boom économique en République de Côte d'Ivoire depuis plus d'une demi-décennie déjà est un véritable tremplin pour l'émergence économique dans lequel le Gouvernement impulse les actions de développement dans toutes les institutions de la République. L'environnement économique favorable qu'offre le paysage actuel de développement du pays est un atout indéniable sur lequel le MFFE devra s'appuyer pour la réussite de la mise œuvre de son Plan stratégique 2024-2026.

En ce qui concerne le DPPD-PAP 2021-2025, un secteur est dédié essentiellement aux missions du MFFE. De ces missions découlent 06 axes stratégiques que sont :

1. L'appui à la planification / budgétisation sensible au genre ;
2. La mise en œuvre des cadres stratégiques liés à la protection, à la promotion et à la valorisation de la femme ;
3. Le renforcement du cadre réglementaire de promotion et soutien des familles ;
4. Le renforcement des mécanismes communautaires, institutionnels et législatifs de protection sociale administrative et judiciaire des enfants ;
5. Le renforcement de l'efficacité de l'intervention des structures du Ministère ;
6. La promotion et la protection des femmes.

La déconcentration des missions du MFFE, tient également une place importante dans l'atteinte des objectifs du ministère. Cette potentialité ne repose pas uniquement sur la création des Directions Régionales (DR), mais aussi sur la déconcentration des programmes du Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant.

En ce qui concerne la disponibilité des ressources humaines et matérielles, il n'est pas superflu de reconnaître que le Ministère dispose des compétences de haut niveau qui anticipent, conduisent et coordonnent les thématiques prises en compte par le ministère, même si des acquisitions complémentaires de compétences et de ressources humaines sont requises. Le minimum d'équipements matériels existe également dans ce sens et nécessite une augmentation. L'appui technique et financier des partenaires ne fait pas non plus complètement défaut à ce Ministère en quête de nouveaux paradigmes d'efficacité.

La synthèse des points faibles a permis de dégager des contraintes qui fédèrent les préoccupations (en termes de faiblesses et menaces) mises en exergue dans le cadre de l'analyse situationnelle du Ministère. Les contraintes majeures relevées sont :

- ⇒ L'instabilité institutionnelle ;
- ⇒ L'insuffisance de culture de contrôle, de redevabilité et de suivi-évaluation

- ⇒ L'absence de politique de renforcement de capacité (en se référant aux compétences du personnel) ;
- ⇒ La lenteur et la lourdeur administrative ;
- ⇒ L'insuffisance budgétaire ;
- ⇒ L'absence d'un plan stratégique ;
- ⇒ Absence d'indicateurs sur les thématiques du MFFE.
- ⇒ Le manque de synergie d'action

L'instabilité institutionnelle crée généralement une rupture, voire une discontinuité dans la conduite de certaines réformes. Chaque nouveau Cabinet ministériel a besoin d'un temps nécessaire pour prendre véritablement en main l'orientation de son département ministériel. L'instabilité institutionnelle apparaît comme un point faible ou un risque du Ministère dans sa quête d'une nouvelle identité pour mettre en œuvre la vision du gouvernement.

L'insuffisance de culture de contrôle, de recevabilité et de suivi-évaluation nuit à l'efficacité des actions du Ministère. L'autonomie de gestion sur laquelle les départements ministériels devraient compter dans le cadre des réformes de gestion axée sur les résultats au sein de l'UEMOA, doit se compenser par un contrôle plus accru de la gestion des actions au sein de chaque Ministère. Ceci va de pair avec le principe de redevabilité qui requiert plus de responsabilité sociale de la part des responsables publics à divers niveaux, à rendre compte des deniers publics à eux confiés pour la mise en œuvre des actions au sein des Ministères.

Le suivi- évaluation s'impose comme l'instrument aux mains des pouvoirs publics pour engager les Ministères dans un cycle de performance. Cela leur permettra de générer un rapport annuel de performance pour pouvoir rendre compte de leur gestion et donc de leur performance.

S'agissant de **l'absence de politique de renforcement de capacités**, il y a lieu de reconnaître que les efforts en matière de renforcement de capacités du personnel (formation continue) se mènent de manière éparse au sein des structures du Ministère. Cette situation constitue une contrainte majeure.

Quant à la **lenteur et lourdeur administratives**, elles constituent un facteur de retard dans l'exécution des missions du ministère, ce goulot d'étranglement s'explique à travers la délivrance des documents administratifs, la concentration des pouvoirs de décisions, le manque de moyens matériels et financier et la démotivation des agents.

L'absence d'un plan stratégique : L'adoption d'un plan stratégique aidera notre ministère à gagner en transparence. En consacrant du temps à la planification stratégique, nous pourrions établir une vision pour les trois à cinq années à venir. Cette stratégie nous aidera ensuite à ajuster nos objectifs trimestriels et annuels.

Absence d'indicateurs sur les thématiques du MFFE : Pour s'améliorer, le ministère doit être en mesure de comprendre sa performance organisationnelle de façon à repérer des opportunités, guider ses prises de décision pour mettre en œuvre des plans d'actions et suivre l'impact des efforts déployés. C'est en cela qu'il est donc logique de mettre en place des d'indicateurs de performance relatif à chaque thématique du MFFE pour fournir des informations pertinentes pour l'amélioration de notre administration.

Le manque de synergie d'action : À la base, la synergie désigne une façon de travailler ensemble pour produire de meilleurs résultats. Bien que ce terme soit prononcé au cours de nos réunions et séminaires, il n'en reflète pas la réalité au quotidien dans le fonctionnement et l'exécution de nos activités entre direction et programmes.

Au nombre des défis il faut rajouter l'inexistence d'une carte formelle et un plan type adapté à la construction de chaque type de structure du MFFE. L'absence d'un nombre planifié de structure à construire sur l'ensemble du territoire rend difficile l'évaluation de certains indicateurs tel que le « le taux de couverture nationale des CSE, IEFÉ, CPPE... » dans le cadre du suivi des indicateurs du PND.

III. 3.2. Enjeux

De l'analyse diagnostique des forces et faiblesses du Ministère découlent les enjeux suivants :

- ⇒ Trouver les moyens pour accroître le budget du Ministère à travers des appuis extérieurs ;
- ⇒ Renforcer les capacités des agents du Ministère ainsi que leurs conditions de vie au travail ;
- ⇒ S'assurer que tous les acteurs des programmes organisent et animent les contenus conformément aux orientations et au contenu des programmes;
- ⇒ Définir des arrêtés ministériels qui précisent les missions, les règlements généraux et les obligations des comités régionaux sur le Genre;
- ⇒ Sensibiliser les populations sur l'importance des services de la protection de l'enfant, de la petite enfance, de l'autonomisation de la femme, des VBG et la politique du Genre à travers les canaux de communications;
- ⇒ Répondre à l'enjeu de proximité et pouvoir répondre aux attentes de la population.
- ⇒ Implanter des structures de base et étendre les comités de protection de l'enfant sur toute l'étendue du territoire ;
- ⇒ Renforcer les lignes d'assistance du Ministère.
- ⇒ Renforcer la sensibilisation des communautés sur l'importance des structures communautaires ;
- ⇒ Renforcer la synergie d'action entre les directions centrales.

III. 3.3. Besoins des enfants²

Malgré les efforts réalisés par l'État pour améliorer la condition des enfants, la Côte d'Ivoire a encore un long chemin à parcourir pour garantir un cadre propice à la pleine réalisation des droits de l'enfant.

² Cette section est essentiellement tirée de l'Annuaire statistique 2022 du MFFE

Les enfants ivoiriens font face à de nombreux défis.

⇒ **Les violences et négligences subies par les enfants.**

Relativement aux incidents dont sont victimes les enfants, les données collectées et rapportées se regroupent en 16 grands indicateurs : 2 sur les violences sexuelles, 2 sur les abus, 2 sur l'exploitation, 6 sur la négligence, 3 sur les pratiques traditionnelles néfastes et 1 pour les autres. En 2022, 5 974 enfants victimes ont été enregistrés et pris en charge par les structures sociales (centres sociaux, complexes socio-éducatifs) et certaines ONG codifiées. Les formes de vulnérabilités les plus observées chez les enfants sont la privation de soins et les viols qui représentent respectivement 17,51% et 16 %. Les cas de déni de ressources, d'opportunité ou de services, de maltraitements physiques et psychologiques, et disparition et d'abandon s'avèrent aussi importants. Les enfants non déclarés se positionnent avec un taux de 5,54 % (voir figure 9 représentative en annexe).

⇒ **L'évolution des violences et négligences dont sont victimes les enfants de 2020 à 2022**

De 2020 à 2022, les incidents de mariages forcés, de viols et de privation de soins dont sont victimes les enfants ont connu des accroissements. (Figure 10 en annexe).

⇒ **La répartition des violences et des négligences par région en 2022**

Les régions ayant enregistré et pris en charge le plus de cas de VBG exercés sur les enfants sont : le Sud-Comoé (285 cas), le Gbêkê (266 cas), Abidjan (258 cas), le Haut-Sassandra (243 cas) et la Nawa (156 cas). Quant aux négligences et autres violences subies par les enfants, les régions de la Nawa (228 cas), Sud-Comoé (213 cas), Abidjan (183 cas), Haut-Sassandra (178 cas) et du Poro (177 cas) ont enregistré le plus grand nombre de cas. (Figures 11 et 12 en annexe).

⇒ **La répartition des exploitations économiques des enfants par région**

La région du Hambol vient en tête avec 34 cas d'exploitation économique. Elle est suivie des régions d'Abidjan de l'Iffou et du Gontougo. La proportion de ces quatre régions réunies s'élève à 43,22 %. Spécifiquement pour la région du Hambol, cela pourrait s'expliquer par l'orpaillage clandestin, le phénomène des portefaix « tantie bagage » et la présence très prononcée des enfants talibés.

⇒ **Cas d'enfants victimes selon le milieu de perpétration de l'incident**

2 560 cas (73%) d'incidents ont eu lieu en milieu urbain et 959 cas (27%) en milieu rural ; avec un nombre élevé de violence sexuelle (805 cas) et de violences physiques et psychologiques (799 cas) en milieu urbain. Pour les incidents dont sont victimes les enfants, ils ont lieu majoritairement au domicile de l'agresseur (1 964 cas, soit 32,88 %) et au domicile de l'enfant (1 750 cas, soit 29,29 %).

⇒ **Profil des enfants pris en charge**

Sur un total de 5974 enfants pris en charge, on enregistre 66,59% de filles et 33,41% de garçons (voir tableau... en annexe). Les filles sont majoritairement victimes. Elles sont plus vulnérables que les garçons du fait de leur morphologie et de la mauvaise répartition des tâches dites sexospécifiques. Le type de négligence affectant le plus les garçons par rapport aux filles est l'égarement des enfants.

Par ailleurs, les enfants enregistrés et pris en charge proviennent essentiellement du milieu urbain (71,13% des cas). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les structures sociales publiques sont pour la plupart implantées en milieu urbain, donc plus accessibles par les personnes y résidant et cela favorise les déclarations et les signalements.

Malgré les campagnes de sensibilisation et les mesures de répression prévues par la loi, les mineurs sont de plus en plus victimes de violences sexuelles. En 2022, selon les statistiques du SIPE (MFFE-DPED/ GPROTECT 2022), près de trois enfants (2,6) par jour sont pris en charge pour des incidents de viol.

⇒ Statut OEV des enfants victimes

Le nombre d'orphelins et enfants vulnérables du fait du VIH et victimes de VBG s'élève à 1 382 cas en 2022. Parmi ces enfants, on enregistre 993 enfants qui ont été exposés au VIH du fait des violences sexuelles et des négligences (852 cas de violences sexuelles et 141 cas de Négligences). Bien qu'étant de 73, le nombre d'OEVI infectés victimes s'avère préoccupant du fait de la gravité de la maladie à VIH et de ses conséquences

Pour pallier à toutes ces difficultés auxquelles peuvent faire face les enfants en situation de vulnérabilité, le MFFE, vu le besoin, a mis en place des structures sous-tutelles que sont La DPE, le PNOEV, le PPEAV et le CNLTEE qui ont pour mission d'œuvrer pour la protection contre les pires formes de violences faites aux enfants.

III. 3.4. Besoin des femmes en Côte d'Ivoire³

S'agissant de l'autonomie reproductive des femmes, le tableau est contrasté : les deux tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans (66 %) déclarent que leurs besoins en matière de planification familiale ne sont pas satisfaits. Si la majorité de la population (68 %) reconnaît que les décisions concernant la contraception devraient être prises en couple, 64 % estiment que l'avortement ne doit pas être autorisé par la loi.

Le mariage précoce des filles reste répandu, en particulier dans le nord-ouest du pays, où sa prévalence dépasse 45 %. Toutefois, la pratique recule au fil du temps à l'échelle nationale, malgré tout, elle concerne une fille sur cinq.

Les mutilations génitales féminines (MGF) demeurent une pratique courante, en particulier dans les districts de Savanes et Denguélé, Au niveau national, les fillettes victimes de MGF ont en moyenne six ans.

³ Source : Cadre conceptuel du SIGI

Les décisions familiales sont en grande partie prises par les hommes. Dans la moitié des ménages ivoiriens, le père est le seul à prendre les décisions relatives à l'éducation (55 %) ou à la santé des enfants (52 %).

Dans 62 % des ménages, les décisions relatives aux dépenses de consommations courantes sont exclusivement prises par les hommes, il en est de même des décisions concernant les achats importants. Dans 72 % des ménages, les décisions sur les achats importants leur reviennent. Cette situation convient à la plupart de la population : 87 % de la population estime que les hommes doivent avoir le dernier mot dans les décisions concernant le ménage.

En moyenne, les femmes consacrent 5 heures par jour au travail domestique et de soin non rémunéré, contre 1.3 heure pour les hommes.

Les trois quarts (74 %) de la population estiment que l'exécution d'au moins une de ces tâches ne doit incomber qu'aux femmes.

L'écart de taux d'activité entre femmes et hommes était proche de 20 points de pourcentage en 2020 (Banque mondiale, 2020[3] ; OIT, 2022[4]).

Les femmes sont sous-représentées parmi les dirigeants publics à tous les niveaux : seulement 21,9% % des députés en 2022, 7,55% des maires en 2018 et 30 % des juges sont des femmes.

Les écarts importants entre hommes et femmes en matière de propriété et de prise de décision concernant les biens fonciers et non fonciers freinent l'autonomisation des femmes.

Les hommes représentent 85 % des propriétaires de terres agricoles, 90 % des propriétaires de maisons et 79 % des détenteurs d'un compte bancaire.

III. 3.5. Besoin en matière de promotion et de protection de la Famille⁴

La population ivoirienne en 2021 selon le RGPH est composée en majorité d'hommes avec un effectif de **15 344 990**, soit 52,2% de la population totale résidente, contre un effectif de **14 044 160** de femmes, soit 47,8%. 75,6 % de la population totale a moins de 35 ans, soit un peu plus de 3 personnes sur 4.

Le nombre total de ménage ordinaire est de **5 616 487** soit une taille moyenne de **5.2** personnes par famille. Les données du MICS/EDS 2016 révèlent que plus de quatre ménages sur cinq (86 %) sont dirigés par des hommes et que 14 % des ménages ont à leur tête une femme.

La majorité de la population vivant sur le territoire national réside dans les villes, soit **15 428 957** personnes (52,5%), contre **13 960 193** vivants dans les localités rurales (47,5%).

La ville d'Abidjan concentre 36% de la population urbaine, suivie de la ville de Bouaké qui en concentre 4,7%. Ces différents constats amènent à réfléchir sur les différents enjeux des familles en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, il a été créé par décret N **2014-841 du 17 décembre 2014**, portant organisation du ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant la Direction en charge de la Famille. Ladite direction s'attelle à répondre aux défis ci-dessous :

⁴ Informations fournies par la DPF

- L'insuffisance des dispositions règlementaires et institutionnelles ;
- L'effritement des valeurs fondamentales familiales et communautaires ;
- La responsabilité et la compétence parentale et communautaire en matière d'éducation.

a. L'insuffisance des dispositions règlementaires et institutionnelles

Les pesanteurs socioculturelles et coutumières ainsi que la méconnaissance des lois ont fortement atténué la rigoureuse application des dispositions règlementaires et institutionnelles de protection de la famille. D'où la nécessité pour la Côte d'Ivoire de se doter d'une Politique Nationale de la Famille (PNFA) d'une part et d'opérationnaliser la Commission Nationale de la Famille (CNFA) d'autre part.

b. L'effritement des valeurs fondamentales, familiales et communautaires

Avec un taux de divortialité en 2022 de 45,5% selon l'annuaire statistique de l'Etat civil Ivoirien, 822 cas de viols dont la majorité était perpétrée sur les mineurs de moins de 18 ans d'après l'annuaire statistique du MFFE sur les Violences basées sur le genre de 2020, 70% de femmes victimes de violences conjugales en 2017 suivant une enquête réalisée par l'AIDF dans les dix communes d'Abidjan et l'individualisme en vogue dans nos sociétés modernes, l'on assiste à un relâchement et à la démission des parents dans l'éducation des enfants.

En réponse à ce constat, l'intensification des campagnes de sensibilisation sur les valeurs morales et des renforcements de capacités en compétences de vie à l'endroit des familles et des communautés seront menées.

c. La responsabilité et la compétence parentale et communautaire en matière d'éducation

Les familles en Côte d'Ivoire font face à de nombreux enjeux notamment en matière de responsabilité et de compétence parentale. En effet, le taux d'analphabétisme de **43,70%** (UNESCO, 2019) doublé du taux de pauvreté en Côte d'Ivoire qui est passé de 59.3% en 2011 à 44.5 % (ENV 2015, INS) en 2015 pour in fine s'inscrire à 39.45% (EHCVM 2018, INS), avec un indice de Gini passé de 0.5 en 2002 (INS, 2002) à 0.36 en 2019 (INS, 2019).

En Côte d'Ivoire est estimé à 35% depuis 2020 limite les possibilités d'accompagnement dans les parcours scolaires des enfants et les projets professionnels des jeunes. De même, les contraintes professionnelles (horaires de travail, difficultés de transport...), la recherche effrénée des biens matériels et l'absence de communication sont à la base des grossesses non désirées, les grossesses en milieu scolaire, les mariages précoces, la consommation de stupéfiants en milieu scolaire et étudiantin, le phénomène des enfants en situation de rue, etc. Par ailleurs, le contexte socio-économique actuel marqué entre autres par une inflation généralisée est un facteur de fragilisation des familles.

Pour remédier à ces fléaux, il importe de renforcer les capacités en compétence de vie et d'intensifier les processus d'autonomisation économique des familles vulnérables.

IV. CHOIX STRATEGIQUES DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

IV.1 FONDEMENT DU PLAN STRATEGIQUE plan stratégique 2024-2026 DU MINISTERE

IV.1.1 Visions et priorités du MFFE

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant veut mener une démarche opérationnelle et inclusive afin de définir et faire connaître, la vision et les valeurs qu'il entend transmettre dans la réalisation de ses missions en faveur de la population Ivoirienne et de ses agents.

Pour y parvenir, le MFFE doit :

- ⇒ S'assurer d'une compréhension commune de tout le personnel du ministère de la vision, des missions, des valeurs, des responsabilités du ministère, et de l'ensemble de la Planification Stratégique;
- ⇒ Partager entre directions et responsables des programmes, les champs de responsabilités et les niveaux d'imputabilité des diverses directions et des responsables de programme;
- ⇒ Fixer les exigences et procéder à l'évaluation régulière des ressources humaines.

C'est le socle du présent Plan stratégique 2024-2026 qui servira de cadre de référence aux interventions de tous les acteurs du Ministère sur les trois prochaines années. Cinq priorités fortes découlent de la vision à moyen terme du Ministère pour son alignement à la vision du PND 2021-2025 :

- Asseoir une administration performante et efficiente ;
- Renforcer la promotion des droits de la femme ;
- Promouvoir la famille en tant que cellule naturelle, culturelle favorable au développement du citoyen ;
- Renforcer les mécanismes de protection communautaires et institutionnels des enfants ;
- Promouvoir l'autonomisation économique, sociale et politique de la Femme.

Ces priorités s'inscrivent parfaitement dans la vision du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, élaboré à cet effet, pour parvenir à l'émergence du pays.

Ce résultat global du PND 2021-2025 repose sur 07 axes stratégiques que sont :

1. L'appui à la planification / budgétisation sensible au genre ;
2. La mise en œuvre des cadres stratégiques liés à la protection, à la promotion et à la valorisation de la femme ;
3. Le renforcement des capacités des familles et des communautés sur leurs rôles respectifs dans la construction de la nation ;
4. Le renforcement des mécanismes communautaires, institutionnels et législatifs de protection sociale administrative et judiciaire des enfants ;
5. Le renforcement de l'efficacité de l'intervention des structures du Ministère ;
6. La promotion et la protection des femmes.

IV.1.2 Principes directeurs

L'élaboration et la mise en œuvre réussie du Plan stratégique 2024-2026 doivent s'appuyer sur un certain nombre de valeurs morales ou principes directeurs que sont l'appropriation du Plan stratégique 2024-2026, la recherche de résultats et de la performance.

L'appropriation du Plan stratégique 2024-2026 : Ce principe traduit la volonté et l'engagement de toutes les parties prenantes, à jouer pleinement leurs rôles dans la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026. Les stratégies et programmes/projets de développement doivent être conformes aux priorités et attentes des populations. Ce processus du reste participatif, implique une coordination et une bonne synergie des efforts de toutes les parties prenantes et la participation de tous aux prises de décision les concernant.

La recherche de résultats et de la performance : C'est une démarche qui vise le changement d'ordre institutionnel et l'amélioration continue dans les réponses aux attentes des usagers, en fonction des objectifs et indicateurs préalablement définis. Dans cette optique, chaque acteur devient responsable de l'atteinte des résultats découlant de ses activités ou des processus qu'il coordonne et dont il doit rendre compte.

L'atteinte des résultats repose sur :

- **La bonne gouvernance :** elle se caractérise notamment par la participation, la transparence et l'équité. Elle assure la primauté du droit et vise à établir ainsi qu'à respecter un contrat de confiance entre toutes les parties prenantes (Cabinet, directions, programme, PTF, agents et usagers).
- **Le partenariat :** Il vise à rechercher les complémentarités et les synergies avec les organismes nationaux, intergouvernementaux, les ONG ou les Partenaires au Développement intervenant dans la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026.

IV.2 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'orientation stratégique visée par le Plan stratégique 2024-2026 du Ministère est d'offrir un cadre institutionnel en matière de promotion de la femme et de la famille et de protection de l'enfant.

Par conséquent, la vision du Plan stratégique 2024-2026 est de mettre en œuvre un niveau de performance à travers l'institutionnalisation de la promotion de la Femme et de la Famille et de la protection de l'Enfant.

Tous les services fournis par le Ministère seront répertoriés et soumis à une analyse selon des délais précis. Leur mise en œuvre sera réalisée pour alimenter la mise en place d'un tableau de bord afin d'instaurer progressivement des délais de réalisation dans nos services. Tous les moyens nécessaires doivent être fournis pour permettre au Ministère de s'assurer que toutes ses prestations de services ou activités seront désormais délivrées avec la qualité requise et dans les délais requis d'ici à 2026 et ce de façon progressive.

Le cheminement qui sera emprunté par le Ministère pour atteindre cet impact et par ricochet, pour concrétiser la vision ci-dessus définie, repose sur sept programmes majeurs.

IV.3 LES PROGRAMMES

Le concept de « programme » renvoie à un ensemble d'activités corrélées ou en interaction présentant des caractéristiques communes dans un domaine bien précis. Pour le Plan stratégique 2024-2026 nous avons 07 Programmes:

Programme 1 : Assurer la bonne gouvernance du ministère ;

Programme 2 : Promouvoir la femme ivoirienne ;

Programme 3 : Promouvoir et consolider les familles ;

Programme 4 : Renforcer la protection de l'enfant et de l'adolescent vulnérable ;

Programme 5 : Développer des approches de lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;

Programme 6 : Faire la promotion du genre ;

Programme 7 : Promouvoir la femme à travers la paix et la sécurité.

Programme 1 : Assurer la bonne gouvernance du ministère ;

La bonne gouvernance est un facteur clé de réussite et ce, quel que soit la taille de l'administration. Elle permet d'atteindre les objectifs financiers stratégiques et opérationnels en touchant l'ensemble des processus, des directions et des structures sous tutelle. **Ce premier programme a pour objectif d'évaluer le niveau de réalisation des activités et des délais prescrits,**

Il mettra l'accent sur tous les changements à opérer au sein du Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant afin d'impliquer ce dernier dans un cycle irréversible de performance. Il s'agit de la mise en place d'une véritable logique de changement dans tout le Ministère.

(Voir la matrice des actions et activités de ce programme en annexe).

Programme 2 : Promouvoir la femme ivoirienne ;

Dans ce monde en perpétuelle changement, il est fondamental que les femmes soient valorisées au plan économique et social. **C'est pour cette raison, que l'objectif de ce programme est de renforcer l'autonomisation économique et sociale des femmes en libérant le potentiel des femmes et des jeunes filles.** L'Autonomisation des femmes est un concept créé pour définir les actions et les initiatives qui permettent de positionner les femmes au niveau décisionnel, que ce soit sur le marché du travail, dans la communauté, dans les espaces de débat ou même à la maison⁵. Des structures existent au sein du MFFE pour accompagner les femmes dans leur marche vers l'autonomisation. Il s'agit du PGNFNFD du DAEF (Direction de l'Autonomisation Economique de la Femme) et la DIFEF. Le Projet de Gestion Novatrice du Fond National Femme et Développement (PGNFNFD) a été mis en place dans le but d'aider les femmes les plus démunies à développer l'esprit d'entreprise en exerçant des activités génératrices de revenus. La DIFEF est une Direction centrale du ministère qui a pour mission d'assurer la gestion et la coordination des institutions de formation et d'éducation de la femme.

La Direction de l'autonomisation économique de la femme a pour mission de mettre en œuvre la stratégie nationale d'autonomisation de la femme et de l'entrepreneuriat féminin.

Programme 3 : Promouvoir et consolider les familles

La famille est le pilier de la société en général, elle défend un certain nombre de valeurs qui aujourd'hui tendent à disparaître. C'est aussi le point de départ de nombreux maux qui minent la société. Dans la quête de solutions, le gouvernement de Côte d'Ivoire à travers le MFFE et son programme 3 du Plan stratégique 2024-2026, s'engage à promouvoir la famille en tant que cellule naturelle, culturelle favorable au développement citoyen. **L'objectif fixé à ce programme est de concevoir et mettre en œuvre des mesures favorisant la protection et l'épanouissement des citoyens dans le cadre de la famille.**

5 <https://www.les-femmes.info/autonomisation-des-femmes-conseils-pour-la-developper/>

Les indicateurs de performances liés à ces effets sont inscrits dans la matrice des actions de ce programme en annexe.

Programme 4 : Renforcer la protection de l'enfant et de l'adolescent vulnérable.

Pour assurer le bien-être et l'intérêt supérieur de l'enfant, il incombe au ministère de mettre en place un système de protection renforcé pour l'enfant. Il s'agira pour le ministère de renforcer le système des lois, des politiques, des procédures et des pratiques destinées à prévenir et à lutter efficacement contre les divers problèmes de maltraitance, d'abus, de violence, de traite d'exploitation et de discrimination qui peuvent nuire au bien-être des enfants. **L'objectif assigné à ce programme est de renforcer le Système National de Protection de l'Enfant (SNPE) pour répondre en priorité aux besoins réglementaires et légaux.** Ici, le défi consistera à réduire au minimum les problèmes, d'abus, de violence, d'exploitation et de maltraitements fait aux enfants et à les préserver de la traite. Les indicateurs de performances liés à ces effets sont inscrits dans la matrice des actions de ce programme en annexe.

Programme 5 : Développer des approches de lutte contre les Violences Basées sur le Genre.

Dans le cadre de la lutte contre les violences basées sur le genre, ce programme s'attèlera à faire des campagnes de sensibilisation à promouvoir et à faire respecter les droits des femmes. **Son objectif est d'assurer une meilleure résilience et intégration des victimes des VBG.** Comme indicateurs de performance nous avons le taux de variation des VBG, l'évolution du nombre des victimes de VBG pris en charge, nombre de points focaux installés, le nombre de populations sensibilisées et le nombre d'agents formés aux compétences du programme VBG.

Programme 6 : Faire la promotion du genre.

La promotion du genre est une démarche qui permet de : prendre en compte les inégalités constatées dans les rapports homme / femme, et de chercher à les corriger. **L'objectif est de Créer les conditions de promotion de l'équité et de l'égalité entre les sexes** à travers cinq activités libellées comme suit :

- Encourager le respect des droits de la femme ;
- Amélioration du cadre juridique en matière de promotion du genre ;
- Sensibilisation des rois et chefs sur l'égalité du genre ;
- Création de cellules genres dans les directions régionales ;
- Inciter les journalistes à éviter les préjugés en matière de genre.

(Voir la matrice des actions de ce programme en annexe).

Programme 7 : Promouvoir la femme à travers la paix et la sécurité

En octobre 2020, le Conseil des droits de l'homme (résolution A/HRC/RES/45/28) a reconnu que les femmes jouent un rôle déterminant dans la prévention et le règlement des conflits ainsi que dans la consolidation de la paix et le renforcement de la confiance. Elles doivent être associées, afin de participer pleinement et véritablement, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité. Le Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant en prenant en compte le concept " Femme, paix et sécurité " comme un pilier stratégique dans l'élaboration de son Plan Stratégique s'inscrit entièrement dans cette logique. L'objectif de cet axe est de renforcer les mécanismes de coordination existants des Nations Unies et la sensibilisation des acteurs en vue de conserver un environnement de paix. Ce programme s'exécutera autour de 04 activités que sont :

- Faire adopter le plan d'actions national II 2023-2027.
- Mettre en place des organes de gouvernance du PAN II sur Femmes, la Paix et la Sécurité.
- Mettre en œuvre le PAN II sur Femmes, la Paix et la Sécurité.
- Soutenir la participation des points focaux aux rencontres internationales sur Femmes, la Paix et la Sécurité.

(Voir la matrice des actions de ce programme en annexe).

IV.3 CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE REUSSITE DU PLAN STRATEGIQUE plan stratégique 2024-2026

La réussite de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 est subordonnée entre autres à : i) une situation socio-politique et économique saine et apaisée, ii) une volonté politique affirmée ; iii) une adhésion des parties prenantes et iv) une disponibilité des ressources financières. v) et une synergie d'actions au sein du MFFE.

IV.3.1 Cadre institutionnel de mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026

Le cadre institutionnel de mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 du MFFE est composé hiérarchiquement des organes suivants : le **Comité de Pilotage** ; le **Comité Technique** et le **Secrétariat Technique**.

➤ Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage (CP) est présidé par Madame la Ministre. La Vice-présidence est assurée par le Directeur de Cabinet, et le Secrétariat technique est assuré par le Directeur de la Qualité. Les membres sont : le Directeur de la Planification, des études et de la Documentation, un Inspecteur Général et les conseillers Techniques.

Outre son rôle dans la gestion institutionnelle du MFFE, le Comité de Pilotage intervient dans la mise en œuvre du PS MFFE plan stratégique 2024-2026 en tant qu'organe décisionnel. A ce titre, il

a pour missions de : i) définir les orientations stratégiques et de veiller à la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement ; ii) d'approuver le Plan de Travail Annuel de mise en œuvre et le budget annuel du PS 2023- 2026 et iii) d'assurer en dernière instance, les arbitrages nécessaires à la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026.

Le CP se réunit au moins quatre (4) fois dans l'année.

➤ Le Comité Technique

Le Comité Technique (CT) est dirigé par l'Inspection Générale. Les membres sont les Directeurs Centraux et responsables de programmes. Il supervise les activités du secrétariat technique du PS MFFE plan stratégique 2024-2026, sert de cadre de concertation et rend compte au Comité de Pilotage. Le secrétariat est assuré conjointement par le Directeur de la Qualité et le Directeur en charge de la Planification.

Le CT est l'organe technique et opérationnel du Comité de Pilotage il a pour missions: i) d'orienter la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026; ii) d'examiner et valider le plan annuel de mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 ; iii) d'examiner l'alignement du PS plan stratégique 2024-2026 sur le budget de l'Etat ; iv) d'examiner et valider les rapports de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 ; v) de faire des recommandations en vue d'améliorer l'atteinte des résultats du PS plan stratégique 2024-2026 et vi) de faire les arbitrages techniques et opérationnels nécessaires.

Le CT se réunit au moins une fois par mois.

➤ Le Secrétariat Technique

Le secrétariat technique (ST) est conjointement assuré par la Direction de la Qualité et la Direction en charge de la Planification et les points focaux qui sont les relais entre le secrétariat technique et les différentes directions du MFFE. Ils représentent leurs Directions au sein dudit secrétariat. Ils sont chargés de transmettre leurs plans de travail et rapports de suivi périodiques.

A ce titre, il est chargé notamment :

- d'assurer la collecte et la consolidation des informations de mise en œuvre du PS ;
- d'élaborer le Plan de Travail Annuel du PS ;
- d'élaborer les projets d'investissement du PS ;
- d'élaborer le projet de budget du PS ;
- de collecter les informations relatives à la mise en œuvre du PS ;
- de rédiger les rapports de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 ;
- d'assurer la diffusion des informations relatives à la mise en œuvre du PS ;

- d'assurer le diagnostic et le suivi des besoins en matière de renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 ;
- gérer la documentation relative à sa mise en œuvre.

Le Secrétariat Technique doit être doté d'une grande capacité technique de travail et doit s'appuyer sur les Directions du MFFE. Le Secrétariat Technique assuré par la Direction de la Planification est appuyé par la Direction de la Qualité.

IV3.2. Mécanisme de Suivi-évaluation du PS plan stratégique 2024-2026

Le Suivi-évaluation du PS plan stratégique 2024-2026 est réalisé à travers le dispositif ci-dessous :

Suivi de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026

En vue d'harmoniser la présentation des informations issues du suivi, le Secrétariat Technique élabore des canevas de rapport de suivi (tableau de bord de suivi, rapport trimestriel et rapport annuel) et les met à la disposition des points focaux.

La collecte des données de suivi est faite de façon régulière par les points focaux au moyen de supports de collecte de données (registres, cahiers de transmission, fiches d'activités ou rapports d'activités). Chaque service compilera ses données de suivi au moyen d'un support de collecte qu'il transmettra à son point focal. Ces données de suivi seront ensuite consolidées et transmises au Secrétariat Technique à travers le service Suivi et Evaluation.

C'est avec ces informations reçues des différents points focaux que le Secrétariat Technique pourra élaborer les rapports trimestriels puis le rapport annuel.

Ces différents rapports seront soumis au Comité Technique pour examen et validation. Dans cette perspective, le CT pourra organiser des réunions mensuelles sur la base des rapports ou des tableaux de bord de suivi, des réunions trimestrielles s'appuyant sur les rapports de suivi trimestriel et des réunions annuelles à partir des rapports de suivi annuels.

A l'issue de chaque réunion trimestrielle ou annuelle, le Président du CT soumettra, au cours d'une réunion du Comité de Pilotage, le rapport de suivi pour approbation. (Voir tableau du circuit de l'information en annexe).

Evaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique 2024-2026

L'évaluation de la mise en œuvre du PS s'articulera autour de trois (03) composantes essentielles : i) l'évaluation annuelle des performances ; ii) l'évaluation à mi-parcours du PS et iii) l'évaluation finale du PS.

➤ Evaluation annuelle des performances

Cette évaluation est en quelque sorte une auto-évaluation des performances du MFFE. A la fin de chaque exercice budgétaire, le Secrétariat Technique rédigera le projet de rapport annuel de performance du plan stratégique. Ce projet de rapport annuel devra fournir des informations notamment sur les résultats obtenus en comparaison aux résultats escomptés et aux ressources allouées, les principales réalisations et les contraintes.

Le projet de rapport annuel servira de support à la réunion de bilan annuel du Comité Technique. Cette réunion de bilan annuel sera l'occasion de tirer les leçons de la mise en œuvre du PS pour l'année écoulée et de prendre des dispositions au regard des mesures correctives formulées.

Après chaque réunion de bilan annuel, le Président du Comité Technique présentera le rapport annuel au Comité de Pilotage pour validation.

➤ Evaluation à mi-parcours du PS plan stratégique 2024-2026

Cette évaluation qui devrait intervenir fin 2024, permettra au Comité Technique de vérifier que les résultats de développement et les options stratégiques du PS plan stratégique 2024-2026 restent appropriés au contexte du moment.

Le Président du Comité Technique effectuera cette évaluation avec l'appui d'une expertise extérieure qui devra produire en fin de compte, un rapport d'évaluation à mi-parcours du PS pour lequel, il sera organisé un atelier de réflexion élargie à l'ensemble des parties prenantes.

A l'issue de cet atelier, des changements éventuels d'orientations stratégiques pourront être décidés d'un commun accord et un compte rendu fidèle sera fait au Comité de Pilotage pour décision finale.

➤ Evaluation finale du PS plan stratégique 2024-2026 du MFFE

L'évaluation finale du PS plan stratégique 2024-2026 aura pour objectif principal de montrer les changements directement occasionnés par sa mise en œuvre, au niveau de la qualité des services offerts aux usagers-clients du MFFE. Pour cela, le Président du Comité Technique recrutera une structure externe pour mener l'évaluation finale du PS plan stratégique 2024-2026. L'expert en question (personne physique ou morale) mènera cette étude en étroite collaboration avec le Comité Technique et produira un rapport d'achèvement du PS plan stratégique 2024-2026 autour duquel, un atelier élargi sera organisé pour répondre à certaines questions fondamentales, notamment :

- L'efficacité de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 : quels ont été les effets du PS plan stratégique 2024-2026 tels qu'appréciés ou ressentis par les groupes cibles (au niveau de la qualité du service, de la qualité du travail ; de la satisfaction des usagers) ?
- La pertinence de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 : les priorités des groupes cibles sont-elles suffisamment prises en compte ?

- L'efficacité de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 : les ressources engagées durant la période ont-elles été gérées de manière rationnelle ?
- L'impact de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 : au-delà des groupes cibles, la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 débouche-t-elle sur des changements positifs (attendus et inattendus) au niveau de la gouvernance administrative, du bien-être social ?
- La durabilité de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 : les changements positifs occasionnés seront-ils pérennes ?

IV 3.3 Mécanisme de financement du PS plan stratégique 2024-2026

La réussite de ce PS plan stratégique 2024-2026 nécessitera la mobilisation d'importantes ressources financières. L'État de Côte d'Ivoire sera le principal pourvoyeur de ressources pour la mise en œuvre de ce Plan Stratégique. Toutefois, des ressources complémentaires pourraient être mobilisées auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). (Voir tableau « le coût du PS par effet et programme » en annexe).

IV3.4 Stratégie de communication sur le PS plan stratégique 2024-2026

La communication s'inscrit parmi les conditions essentielles de réussite de la mise en œuvre du PS plan stratégique 2024-2026 du MFFE. Elle s'adressera plus particulièrement aux pouvoirs publics, au personnel du MFFE, aux fonctionnaires et agents de l'Etat et aux usagers du MFFE, à la population ivoirienne et aux partenaires nationaux et internationaux du MFFE.

Le PS-MFFE plan stratégique 2024-2026 impliquant un changement organisationnel et opérationnel important, une attention particulière devra être portée à la communication. En effet, une communication bien orchestrée favorisera l'acceptation graduelle de ce changement par chacun des acteurs.

La stratégie de communication devra ainsi être axée sur les valeurs du ministère ainsi que les défis et opportunités.

➤ Résultats attendus de la communication

Le principal résultat attendu de cette communication est : « Les parties prenantes s'approprient le PS plan stratégique 2024-2026 du MFFE et jouent pleinement leurs rôles dans sa mise en œuvre ».

Ce résultat se décline en trois (3) résultats intermédiaires, à savoir :

- ✓ Les parties prenantes comprennent l'objet et le contenu du PS-MFFE plan stratégique 2024-2026 ;
- ✓ Les parties prenantes s'impliquent dans l'atteinte des résultats du PS-MFFE plan stratégique 2024-2026 ;
- ✓ Les parties prenantes ont accès aux informations sur la mise en œuvre du PS-MFFE plan stratégique 2024-2026.

➤ Principales cibles de la communication

La stratégie de communication vise différentes catégories de cibles, à savoir :

- ✓ Les pouvoirs publics dont les décisions seront essentielles pour la mise en œuvre du PS-MFFE plan stratégique 2024-2026 ;
- ✓ Le personnel du MFFE, les Fonctionnaires et Agents de l'Etat, dont l'adhésion et l'implication effectives dans le processus de mise en œuvre PS-MFFE plan stratégique 2024-2026 seront primordiales ;
- ✓ La population ivoirienne, principale bénéficiaire des services fournis ;
- ✓ Les partenaires nationaux et internationaux du MFFE qui apporteront un appui indispensable au processus de mise en œuvre du PS-MFFE plan stratégique 2024-2026.

Pour atteindre ces différentes cibles, les principaux canaux d'informations et de sensibilisation seront notamment les rencontres d'échanges et d'informations ainsi que la presse sous toutes ses formes disposant des meilleures capacités de diffusion et bénéficiant de l'attention de la majorité des acteurs. Les messages véhiculés par ces canaux de communication seront ainsi différenciés selon les cibles.

Par ailleurs, les canaux de communication hors média tels que les affiches publicitaires, les banderoles, les campagnes de sensibilisation pourront également être utilisées.

En outre, des actions spécifiques de communication seront menées sur le processus de mise en œuvre, notamment la couverture médiatique du démarrage d'activités importantes du PS-MFFE plan stratégique 2024-2026, des campagnes de sensibilisation sur la modernisation du MFFE, des réunions et des ateliers de bilan annuel.

La stratégie de communication sera élaborée et mise en œuvre par le service de communication en collaboration avec le comité de pilotage sous la supervision du Cabinet du Ministre.

V. CONCLUSION

En actionnant ses programmes stratégiques le MFFE s'est résolument inscrit dans la promotion du management des différentes structures qui le composent à travers une gestion qui s'adapte aux changements. Ainsi, son Plan Stratégique de Développement plan stratégique 2024-2026 vise à améliorer les performances globales de notre administration afin de se maintenir durablement sur les cimes des organisations de référence. Au demeurant, en raison des enjeux qui s'y attachent, la mise en œuvre efficace de ce plan, par les responsables des directions et programmes, apportera une valeur-ajoutée certaine au développement de notre administration sur les trois prochaines années.

Les orientations et les programmes stratégiques permettent de visualiser le changement souhaité par le ministère pour les trois prochaines années. Selon les enjeux identifiés visant à spécifier dans quels secteurs les efforts seront consentis, la déclinaison des résultats attendus et des extrants à produire conduiront les structures et programmes du MFFE à agir de manière efficace à la réussite du changement. Cette approche a pour effet de faciliter l'étape du suivi-évaluation et apporte une lecture plus précise de l'impact des résultats attendus à l'intérieur de la période prévue au plan stratégique. Celle-ci consiste à améliorer significativement la performance des services à travers un meilleur contrôle des programmes, mais surtout à travers des pratiques de gestion durables. A cet égard, la capacité d'appropriation par le personnel reste un important défi qui offrira l'opportunité d'ajuster la vision à l'aune des réalités du terrain ; cela, en vue d'offrir à chaque membre de ce personnel, l'opportunité d'apporter, sa modeste contribution à l'œuvre d'édification d'un ministère fort et respectable, d'une Côte d'Ivoire résolument tournée vers le progrès.

ANNEXES

Tableau 1 : Le circuit de l'information du suivi entre les organes

Organes du dispositif de S&E	Données reçues	Données produites	Mode de transmission des données	Fréquence de collecte des données produites
Services	Plan de Travail Annuel du PS	Rapports d'activités des services	Support Papier/Electronique	- Trimestrielle
Secrétariat Technique (Points Focaux)	Rapports d'activités des services	Rapports d'activités du Ministère	Support Papier/Electronique	- Trimestrielle - Annuelle
Secrétariat Technique (Service de Suivi-Evaluation)	Rapports d'activités du Ministère	Projets de rapports de suivi	Support Papier/Electronique	- Trimestrielle - Annuelle
Comité Technique	Projets de rapports de suivi	Rapports de suivi approuvés	Support Papier/Electronique	- Trimestrielle - Annuelle
Comité de Pilotage	Rapports de suivi validés	Recommandations au Gouvernement	Support Papier/Electronique	- Trimestrielle - Annuelle

Tableau 2 : Effectifs du personnel du MFFE de l'année 2023.**1- FONCTIONNAIRE**

EMPLOIS	EFFECTIFS
EDUCATEUR PRESCOLAIRE	636
EDUCATEUR PRESCOLAIRE ADJOINT	601
MAÎTRE D'EDUCATION PERMANENTE	594
MAÎTRE ADJOINT D'EDUCATION PERMANENTE	283
EDUCATEUR SPECIALISE	253
MAÎTRE D'EDUCATION SPECIALISEE	222
ASSISTANT SOCIAL	163
ASSISTANT SOCIAL ADJOINT	101
CONSEILLER D'EDUCATION PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE	75
INSPECTEUR PRINCIPAL D'EDUCATION SPECIALISEE	70
ADJOINT ADMINISTRATIF	47
AGENT DE BUREAU	44
CONSEILLER D'EDUCATION PERMANENTE	38
INSPECTEUR D'EDUCATION SPECIALISEE	34
PROFESSEUR D'EDUCATION PERMANENTE	32
SECRETAIRE ASSISTANT DE DIRECTION	30
TECHNICIEN SUPERIEUR EN INFORMATIQUE OPTION MAINTENANCE	29
SECRETAIRE ASSISTANT ADMINISTRATIF	25
TECHNICIEN SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION	25
ATTACHE SOCIAL	21
INSTITUTEUR	20
ATTACHE ADMINISTRATIF	20
ASTP/CHAUFFEUR	19
EDUCATEUR	18
ASSISTANT COMPTABLE	14
SECRETAIRE ADMINISTRATIF	13
INSPECTEUR PRINCIPAL D'EDUCATION PERMANENTE	13
SECRETAIRE DE DIRECTION	12
AGENT D'HYGIENE	12
CONSEILLER A L'EXTRA-SCOLAIRE OPTION CANTINE	11
TECHNICIEN SUPERIEUR DE L'INFORMATIQUE EN GESTION	10
INGENIEUR EN INFORMATIQUE OPT. RES. TELECOM.	9
ATTACHE DES FINANCES	8
INFIRMIER DIPLOME D'ETAT	8
AUXILIAIRE SOCIAL	7
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DU PRESCOLAIRE ET DU PRIMAIRE	7
SECRETAIRE ASSISTANT COMPTABLE	7
INSPECTEUR D'ORIENTATION	6
INSPECTEUR D'EDUCATION	6
INSPECTEUR D'EDUCATION PERMANENTE	5

KINESITHERAPEUTE	5
INSPECTEUR PRINCIPAL	5
ARCHIVISTE	5
PROFESSEUR DE LYCEE	5
CONSEILLER A L'EXTRA-SCOLAIRE OPTION ALPHABETISATION	5
CONSEILLER A L'EXTRA-SCOLAIRE OPTION VIE SCOLAIRE	5
PROFESSEUR DE COLLEGE	4
INSPECTEUR PRINCIPAL OPTION LETTRES MODERNES	3
INSTITUTEUR ADJOINT	3
ADMINISTRATEUR DES AFFAIRES FINANCIERES	2
PREPOSE INTERMINISTERIEL	2
ATTACHE DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES	2
INSPECTEUR PRINCIPAL OPTION EDUCATION	2
PROFESSEUR DE CAFOP	2
INSPECTEUR JEUNESSE ET SPORT	2
TECHNICIEN SUPERIEUR DU COMMERCE	2
INGENIEUR TECH INFORMATIQUE -MAINTENANCE	2
SECRETAIRE COMPTABLE	2
INGENIEUR INFORMATICIEN : GENIE LOGICIEL	1
INSPECTEUR GENERAL OPTION LETTRES MODERNES	1
INSPECTEUR PRINCIPAL OPTION HISTOIRE-GEOGRAPHIE	1
INSPECTEUR PRINCIPAL OPTION VIE FAMILIALE ET SOCIALE	1
SAGE-FEMME SPECIALISEE	1
INGENIEUR TRANSPORT LOGISTIQUES	1
MAITRE ASSISTANT D'UNIVERSITE	1
INGENIEUR DES TECHNIQUES AGRICOLES	1
INGENIEUR TECHNIQUE INFOMATIQUE OPTION RESEAUX ET TELECOMUNICATION	1
INGENIEUR DES TRAVAUX STATISTIQUES	1
PROFESSEUR PRINCIPAL D'EDUCATION PERMANENTE	1
MEDECIN EN CHEF	1
ENSEIGNANT CHERCHEUR	1
PHARMACIEN GENERALISTE	1
INSPECTEUR PEDAGOGIQUE OPTION ALLEMAND	1
INSPECTEUR PRINCIPAL D'ORIENTATION	1
INGENIEUR GENERAL EN AGRONOMIE	1
MAITRE D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1
SECRETAIRE DES FINANCES	1
ADMINISTRATEUR DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES	1
AGENT DE MAITRISE DES TRAVAUX PUBLICS	1
MEDECIN	1
INSPECTEUR PRINCIPAL D'EDUCATION SURVEILLEE	1
INSPECTEUR EN CHEF D'EDUCATION	1
INSPECTEUR GENERAL DES TECHNIQUES ADMINISTRATIVE ET BUREAUTIQUE	1
Total général	3631

2- SUR L'EFFECTIF GLOBAL

EMPLOIS	EFFECTIFS
EDUCATEUR PRESCOLAIRE	637
EDUCATEUR PRESCOLAIRE ADJOINT	601
MAÎTRE D'EDUCATION PERMANENTE	594
MAÎTRE ADJOINT D'EDUCATION PERMANENTE	283
EDUCATEUR SPECIALISE	253
MAÎTRE D'EDUCATION SPECIALISEE	222
ASSISTANT SOCIAL	163
ASSISTANT SOCIAL ADJOINT	101
CONSEILLER D'EDUCATION PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE	75
INSPECTEUR PRINCIPAL D'EDUCATION SPECIALISEE	70
ADJOINT ADMINISTRATIF	47
AGENT DE BUREAU	44
CONSEILLER D'EDUCATION PERMANENTE	38
INSPECTEUR D'EDUCATION SPECIALISEE	34
PROFESSEUR D'EDUCATION PERMANENTE	32
SECRETAIRE ASSISTANT DE DIRECTION	30
TECHNICIEN SUPERIEUR EN INFORMATIQUE OPTION MAINTENANCE	29
TECHNICIEN SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION	25
SECRETAIRE ASSISTANT ADMINISTRATIF	25
ATTACHE SOCIAL	21
ATTACHE ADMINISTRATIF	20
INSTITUTEUR	20
ASTP/CHAUFFEUR	19
EDUCATEUR	18
ASSISTANT COMPTABLE	14
SECRETAIRE ADMINISTRATIF	13
NON DEFINI	13
INSPECTEUR PRINCIPAL D'EDUCATION PERMANENTE	13
AGENT D'HYGIENE	12
SECRETAIRE DE DIRECTION	12
CONSEILLER A L'EXTRA-SCOLAIRE OPTION CANTINE	11
TECHNICIEN SUPERIEUR DE L'INFORMATIQUE EN GESTION	10
INGENIEUR EN INFORMATIQUE OPT. RES. TELECOM.	9
ATTACHE DES FINANCES	8
INFIRMIER DIPLOME D'ETAT	8
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DU PRESCOLAIRE ET DU PRIMAIRE	7
SECRETAIRE ASSISTANT COMPTABLE	7
AUXILIAIRE SOCIAL	7
INSPECTEUR D'ORIENTATION	6
INSPECTEUR D'EDUCATION	6
CONSEILLER A L'EXTRA-SCOLAIRE OPTION VIE SCOLAIRE	5
PROFESSEUR DE LYCEE	5
INSPECTEUR PRINCIPAL	5

KINESITHERAPEUTE	5
INSPECTEUR D'EDUCATION PERMANENTE	5
ARCHIVISTE	5
CONSEILLER A L'EXTRA-SCOLAIRE OPTION ALPHABETISATION	5
PROFESSEUR DE COLLEGE	4
INSPECTEUR PRINCIPAL OPTION LETTRES MODERNES	3
INSTITUTEUR ADJOINT	3
INGENIEUR TECH INFORMATIQUE -MAINTENANCE	2
INSPECTEUR PRINCIPAL OPTION EDUCATION	2
PROFESSEUR DE CAFOP	2
ADMINISTRATEUR DES AFFAIRES FINANCIERES	2
TECHNICIEN SUPERIEUR DU COMMERCE	2
INSPECTEUR JEUNESSE ET SPORT	2
PREPOSE INTERMINISTERIEL	2
SECRETAIRE COMPTABLE	2
ENSEIGNANT CHERCHEUR	2
ATTACHE DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES	2
INGENIEUR TECHNIQUE INFOMATIQUE OPTION RESEAUX ET TELECOMUNICATION	1
INGENIEUR DES TECHNIQUES AGRICOLES	1
INSPECTEUR PRINCIPAL OPTION HISTOIRE-GEOGRAPHIE	1
MAITRE D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1
SAGE-FEMME SPECIALISEE	1
INSPECTEUR PEDAGOGIQUE OPTION ALLEMAND	1
INGENIEUR TRANSPORT LOGISTIQUES	1
SECRETAIRE DES FINANCES	1
ADMINISTRATEUR DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES	1
ASSISTANT DE DIRECTION	1
PROFESSEUR PRINCIPAL D'EDUCATION PERMANENTE	1
AGENT DE MAITRISE DES TRAVAUX PUBLICS	1
INGENIEUR GENERAL EN AGRONOMIE	1
PHARMACIEN GENERALISTE	1
INSPECTEUR GENERAL OPTION LETTRES MODERNES	1
INGENIEUR INFORMATICIEN : GENIE LOGICIEL	1
MAITRE ASSISTANT D'UNIVERSITE	1
INSPECTEUR PRINCIPAL OPTION VIE FAMILIALE ET SOCIALE	1
INSPECTEUR PRINCIPAL D'ORIENTATION	1
INGENIEUR DES TRAVAUX STATISTIQUES	1
MEDECIN	1
MEDECIN EN CHEF	1
INSPECTEUR PRINCIPAL D'EDUCATION SURVEILLEE	1
INSPECTEUR EN CHEF D'EDUCATION	1
INSPECTEUR GENERAL DES TECHNIQUES ADMINISTRATIVE ET BUREAUIQUE	1
Total général	3647

Tableau 3 : budget du MFFE 2020-2023

	PRESENTATION DU BUDGET DE 2020 à 2023				TOTAL 2020-2023 En F CFA
	2020	2021	2022	2023	
RESSOURCES	18 988 723 606	21 399 085 630	20 517 199 039	23 466 952 655	84 371 961 930
Ressources intérieures	16 246 023 606	17 699 085 630	19 933 599 039	21 696 952 655	84 371 961 930
Budget Etat	16 246 023 606	17 699 085 630	19 933 599 039	21 696 952 655	84 371 961 930
Recettes propres (structures)	-	-	-	-	-
Ressources extérieures	2 742 700 00	3 700 000 000	583 600 000	1 770 000 000	8 796 300 000
Part bailleurs des projets (dons/Emprunts)	2 742 700 00	3 700 000 000	583 600 000	1 770 000 000	8 796 300 000
Appuis budgétaires ciblés	-	-	-	-	
Financement direct projets (hors PIP, hors budget)	-	-	-	-	
DEPENSES	18 988 723 606	21 399 085 630	20 517 199 039	23 466 952 655	84 371 961 930
Personnel	11 359 817 450	11 005 199 762	11 800 719 738	13 125 461 526	47 291 198 476
Solde y compris EPN	11 359 817 450	11 005 199 762	11 800 719 738	13 125 461 526	47 291 198 476
Contractuels hors solde	-	-	-	-	

Biens et services	3 379 281 623	4 617 550 074	5 639 618 507	5 703 897 269	19 340 352 473
Transferts subventions	316 610 794	523 035 794	523 035 794	523 035 794	1 362 682 382
Investissement	3 933 013 739	5 253 300 000	2 553 825 000	4 114 558 066	15 854 696 805
Trésor	1 190 313 739	1 553 300 000	1 970 225 000	2 344 558 066	7 058 396 805
Financement extérieur	2 742 700 000	3 700 000 000	583 600 000	1 770 000 000	8 796 300 000

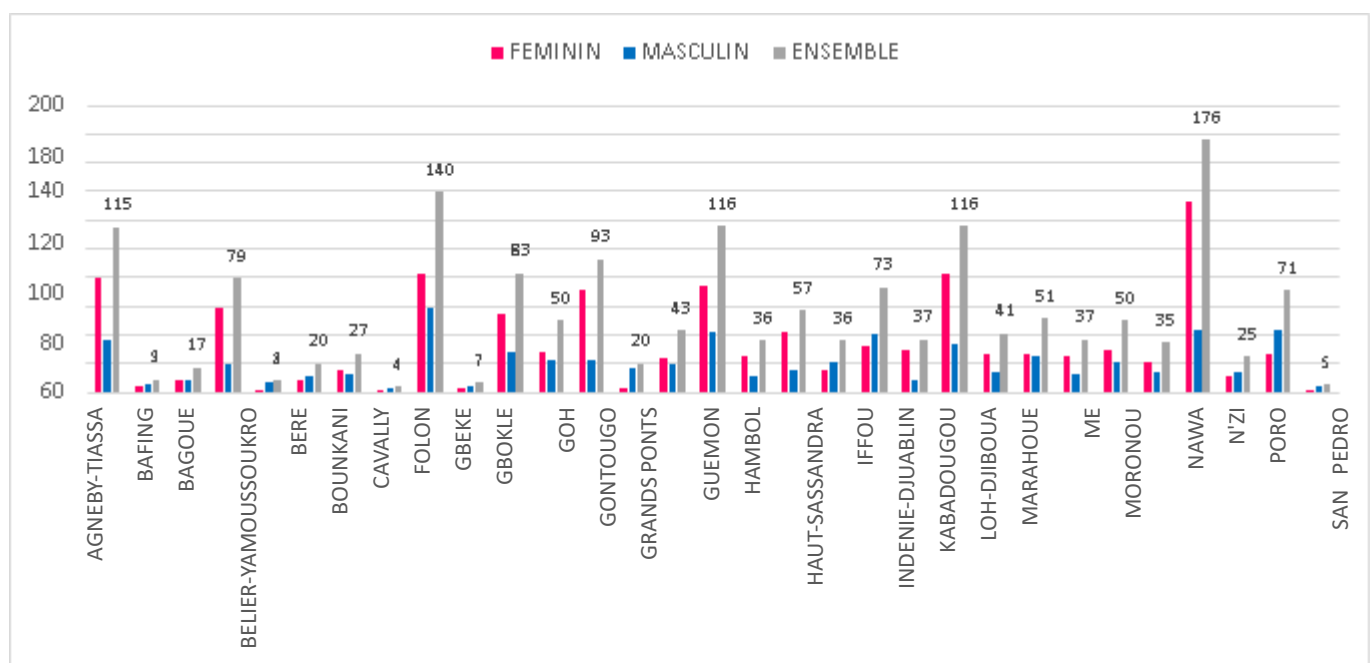
Tableau 4 : Les équipements du MFFE⁶

ETAT DU PATRIMOINE MOBILIER ET MATERIELLE BUREAU DU MFFE AU 13 Mars 2023			
N° D'ORDRE	DESIGNATION		QUANTITE
I	MOBILIER	BUREAU DIRECTEUR	21
		BUREAU AGENT	500
		FAUTEUIL DIRECTEUR	18
		FAUTEUIL AGENT	500
		MEUBLE DE RANGEMENT	2
		FAUTEUIL VISITEUR	400
		CHAISE VISITEUR	101
		CHAISE DE CEREMONIE	70
		TABLE DE REUNION ET CONFERENCES	7

6 Données approximatives tirées de « SITUATION DES MATERIELS ET MOBILIERS ANCIENS COMME NOUVEAUX », source DAF, sous-direction du Patrimoine.

		CHAISE DE REUNION	84
		SALON	18
II	MATERIEL INFORMATIQUE	ORDINATEUR COMPLET	62
		ORDINATEUR PORTABLE	85
		IMPRIMANTE	104
III	AUTRE MATERIEL	SPLITS	8
		SPLITS ARMOIRE	----
		PHOTOCOPIEUSE	38
		REFRIGERATEUR	5
		TELEVISION	3
		COMBINE TELEPHONIQUE	---

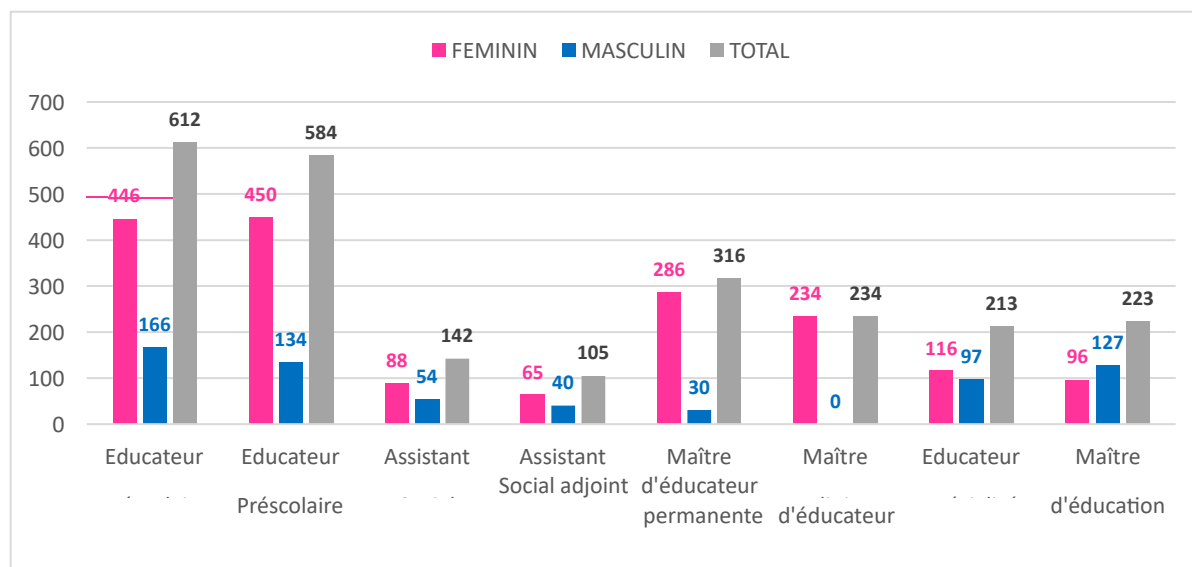
Figure 1 : REPARTITION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL DU MFFE PAR DIRECTION REGIONALE



Source : MFFE-DPED / GPROTECT

Ce graphique suscite la réflexion sur la répartition des agents dans les différentes directions régionales.

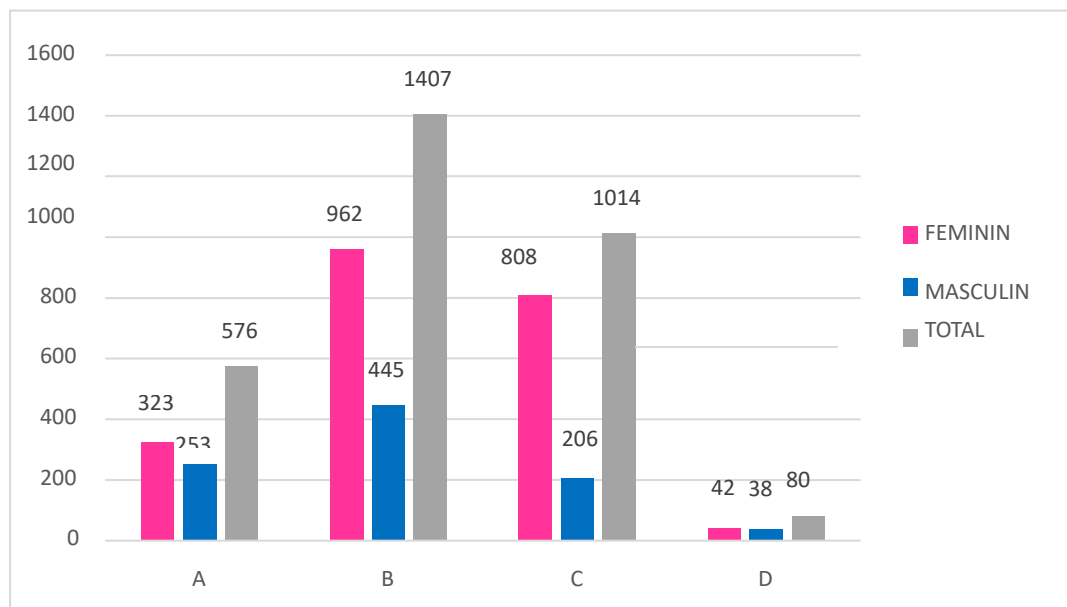
Figure 2 : REPARTITION DE L’EFFECTIF DU PERSONNEL DU MFFE PAR EMPLOI DE BASE



Source : MFFE-DRH

[Le détail de tous les emplois du MFFE](#)

Figure 3 : REPARTITION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL DU MFFE PAR SEXE ET PAR CATEGORIE



**Figure 4 : REPARTITION DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ETAT
SELON LE SEXE ET LE STATUT**

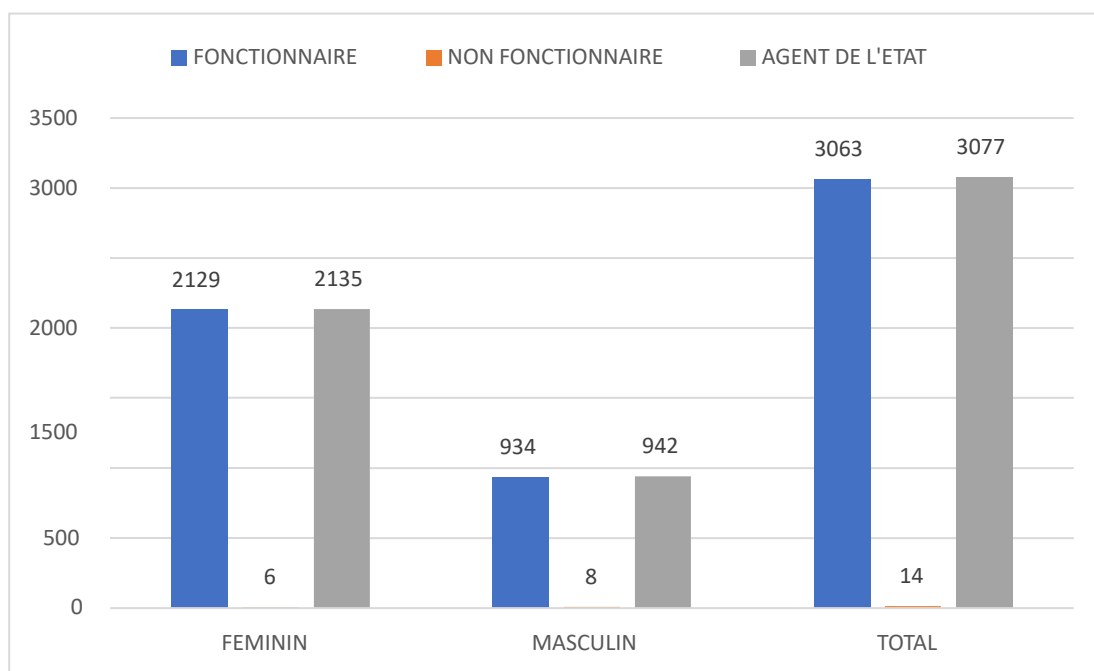
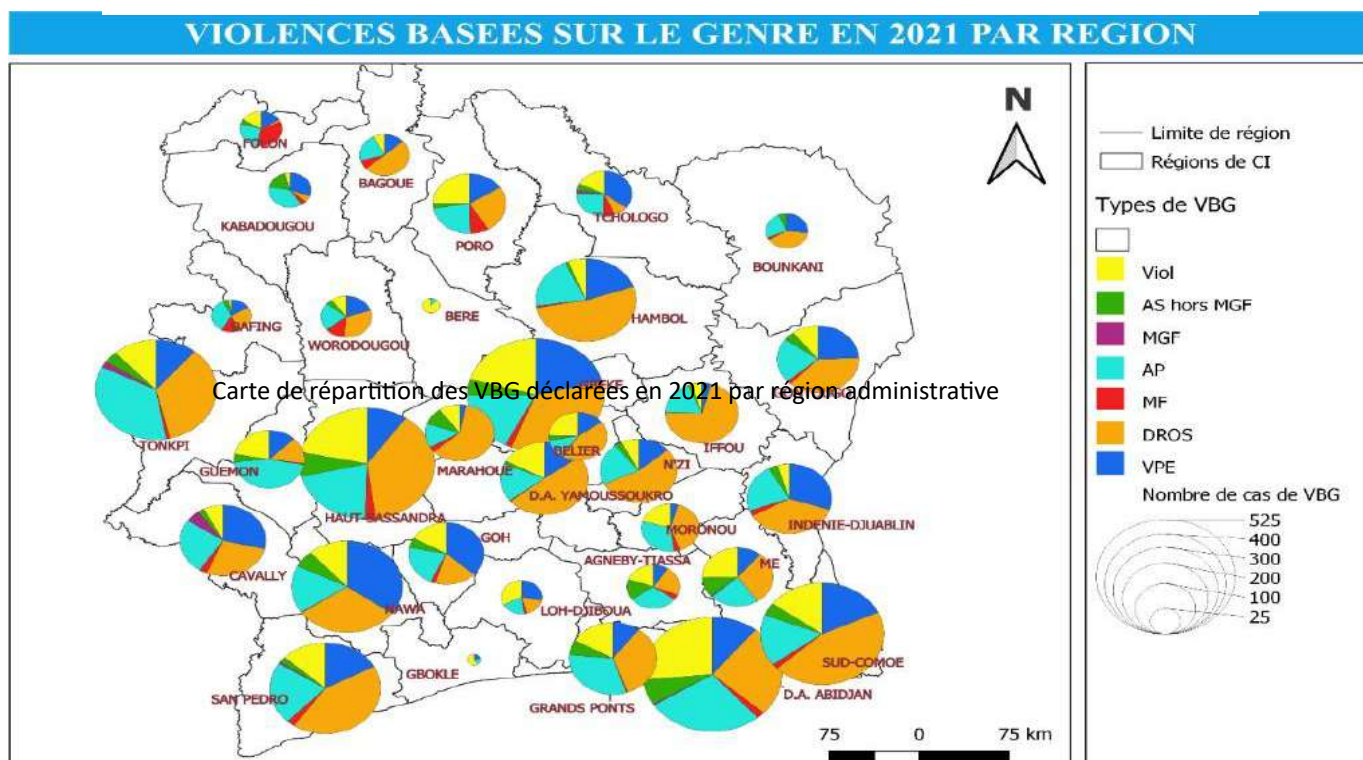


Tableau 5 : Répartition des IFEF par zone et par milieu de résidence

Zones	Total IFEF	Milieu rural	Milieu urbain	% IFEF en milieu rural	% IFEF en milieu urbain	Statut des IFEF	
						Public	Privé
Abidjan	26	0	26	0	100	20	6
Sud	19	3	16	16	84	17	2
Centre	18	1	17	6	94	18	0
Ouest	27	1	26	4	96	23	4
Est	12	2	10	17	83	12	0
Nord	13	3	10	23	77	13	0
Total	115	10	105	9	91	103	12

La répartition des IFEF selon le milieu de résidence fait ressortir qu’au niveau national, 91% de ces structures sont localisées en milieu urbain tandis que 9% seulement se trouvent en milieu rural. Les trois zones qui comptent le plus d’IFEF en milieu urbain sont Abidjan (100%), l’Ouest (96%) et le Centre (94%). Dans leur grande majorité, ces IFEF sont gérées par l’Etat (93,85%), le reste (6,15%) étant la propriété des organisations confessionnelles.

Figure 6 : RÉPARTITION DES SIX TYPES DE VBG PAR RÉGION



Source : MFFE-DPED / GPROTECT

Les cinq (05) régions ayant déclaré le plus de cas de VBG sont le district autonome d'Abidjan (525 cas), le Gbêkê (509 cas), le Haut-Sassandra (498 cas), le Sud-Comoé (416 cas) et le Tonkpi (400 cas) selon les cas déclarés.

Figure 7 : REPARTITION DES IFEF AU PLAN NATIONAL

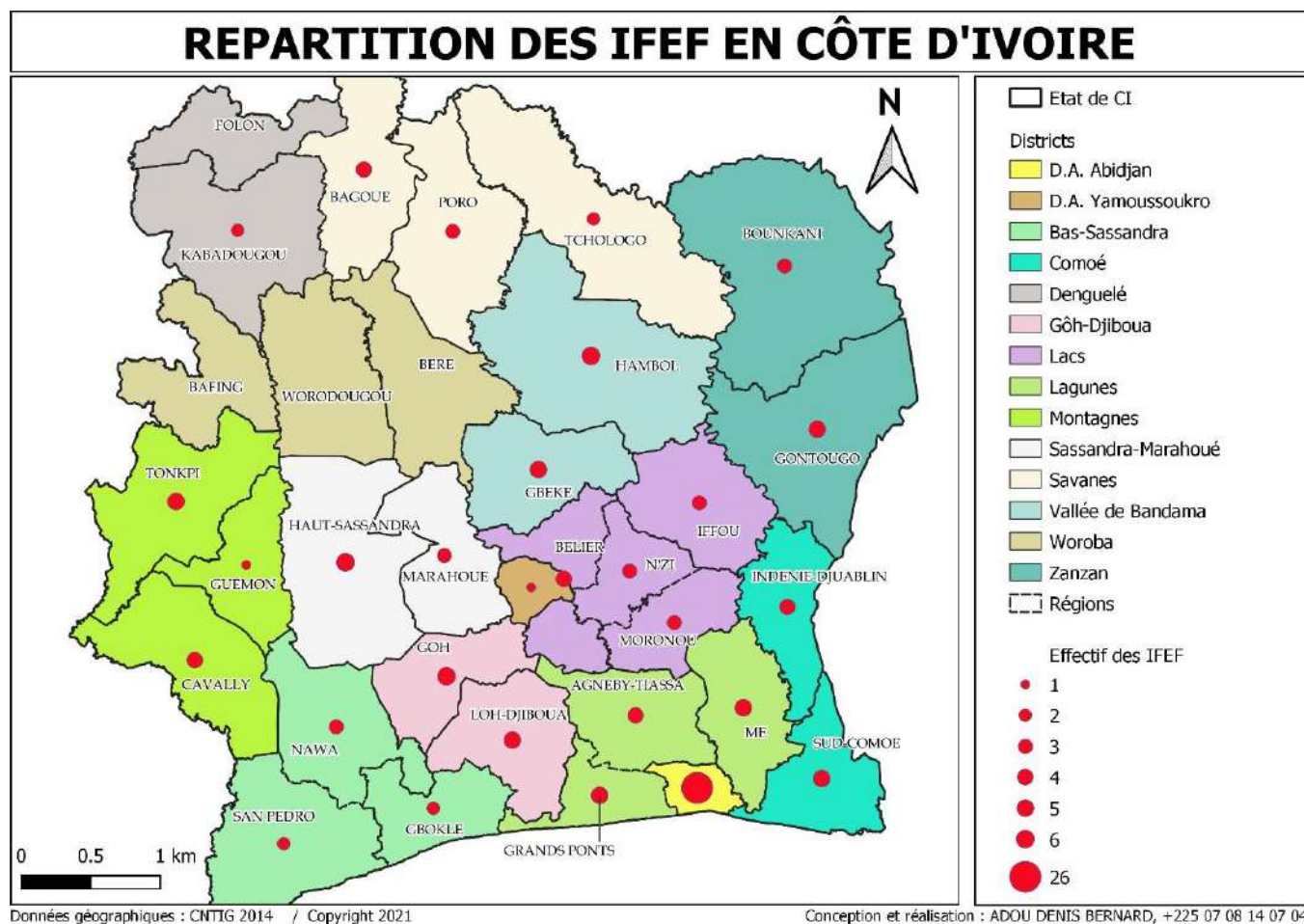
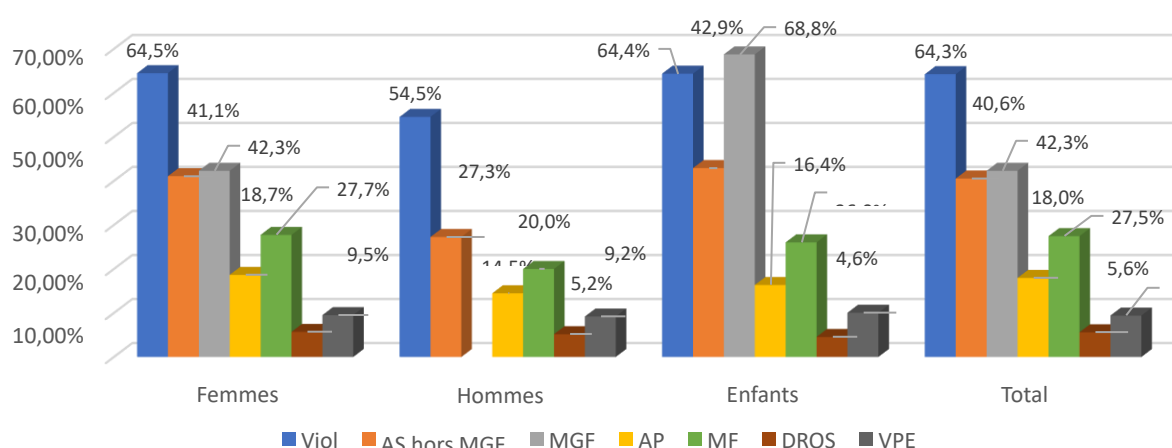
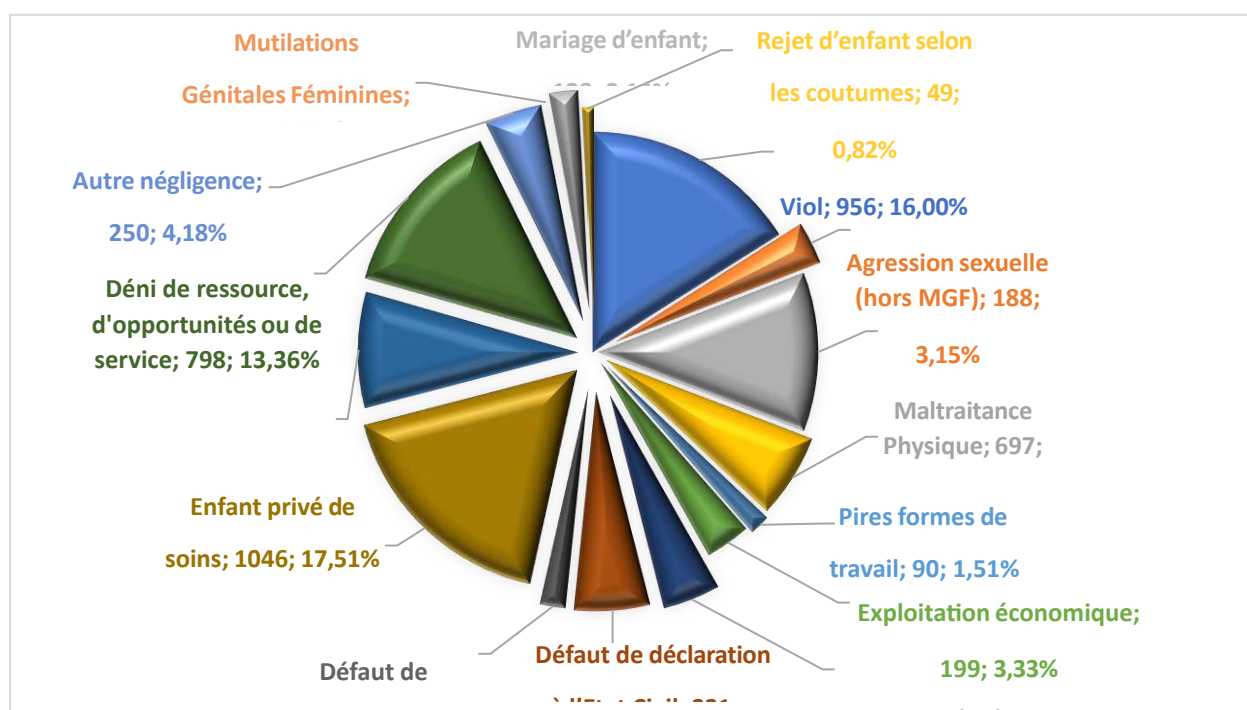


Figure 8 : PROPORTION DE PERSONNES SURVIVANTES DE VBG AYANT ACCES AU SYSTEME JURIDIQUE ET/OU JUDICIAIRE



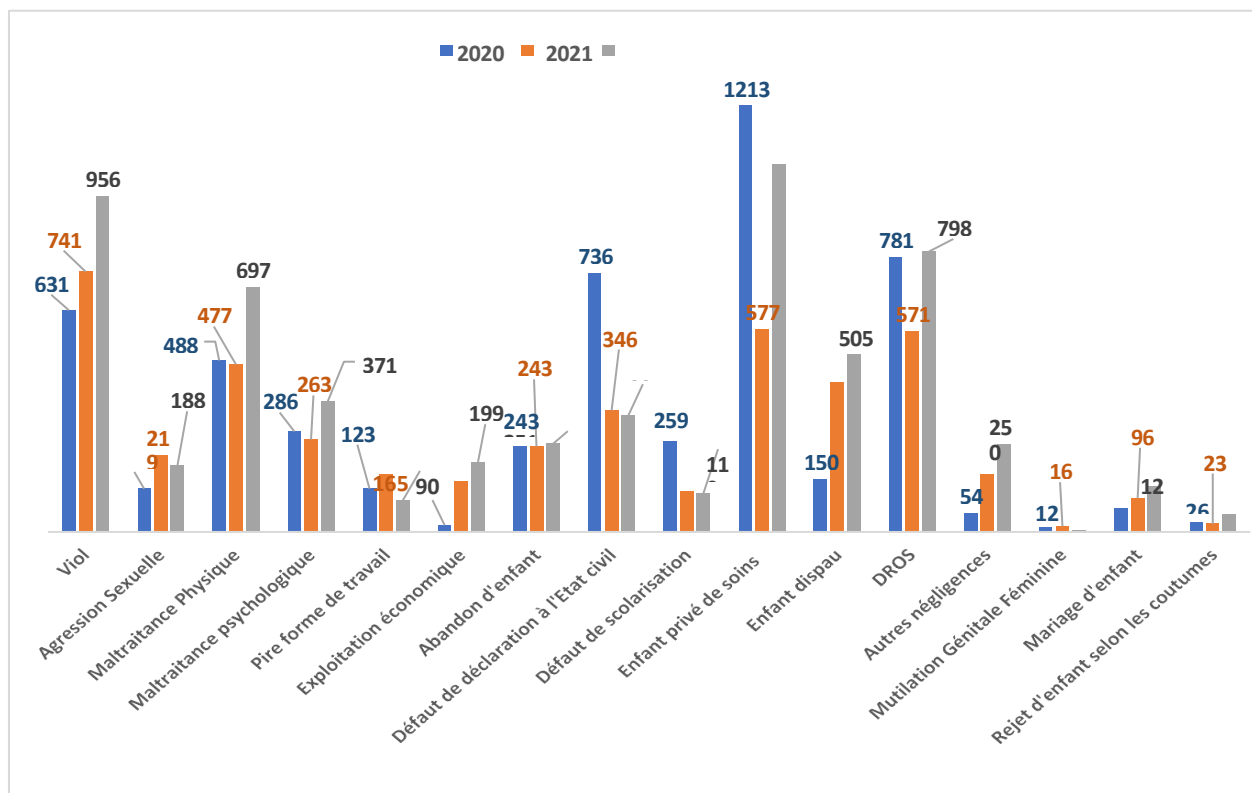
Source : MFFE-DPED / GPROTEC

Figure 9 : VIOLENCES ET NEGLIGENCES SUBIES PAR LES ENFANTS



Source : MFFE-DPED / GPROTECT 2022

Figure 10 : EVOLUTION DES VIOLENCES ET NEGLIGENCES DONT SONT VICTIMES LES ENFANTS DE 2020 A 2022



Source : MFFE-DPED / GPROTECT 2022

Figure 11 : VIOLENCES SUBIES PAR LES ENFANTS EN 2022 PAR REGION

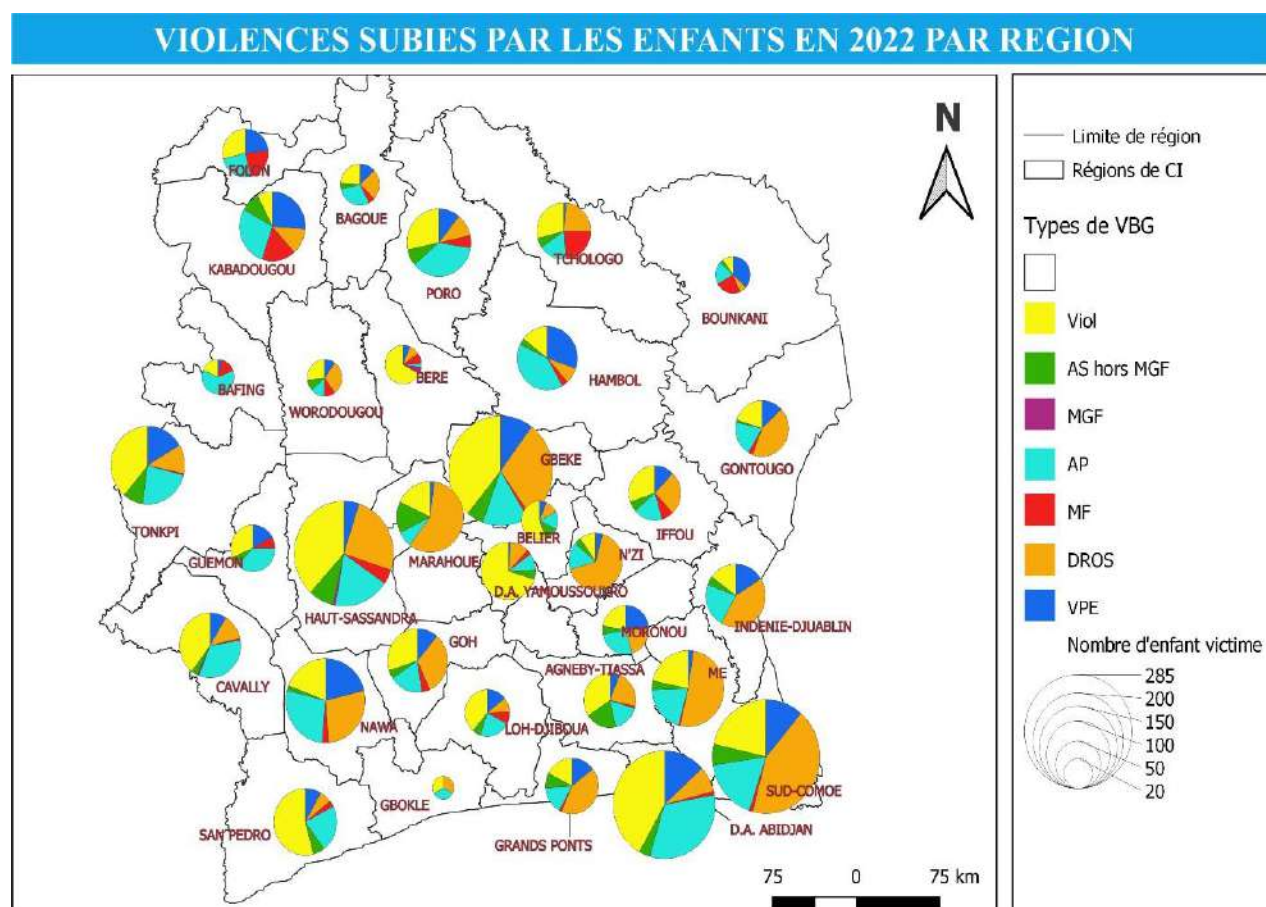


Figure 13: REPARTITION DES EXPLOITATIONS ECONOMIQUES DES ENFANTS PAR REGION

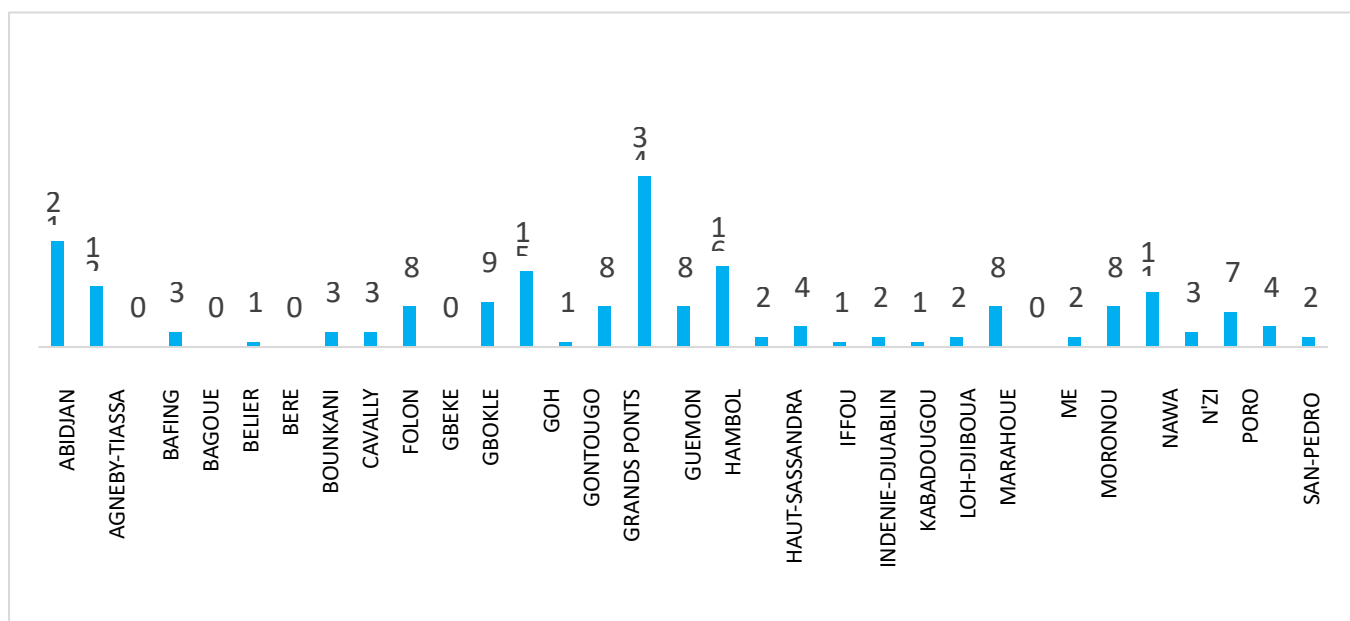
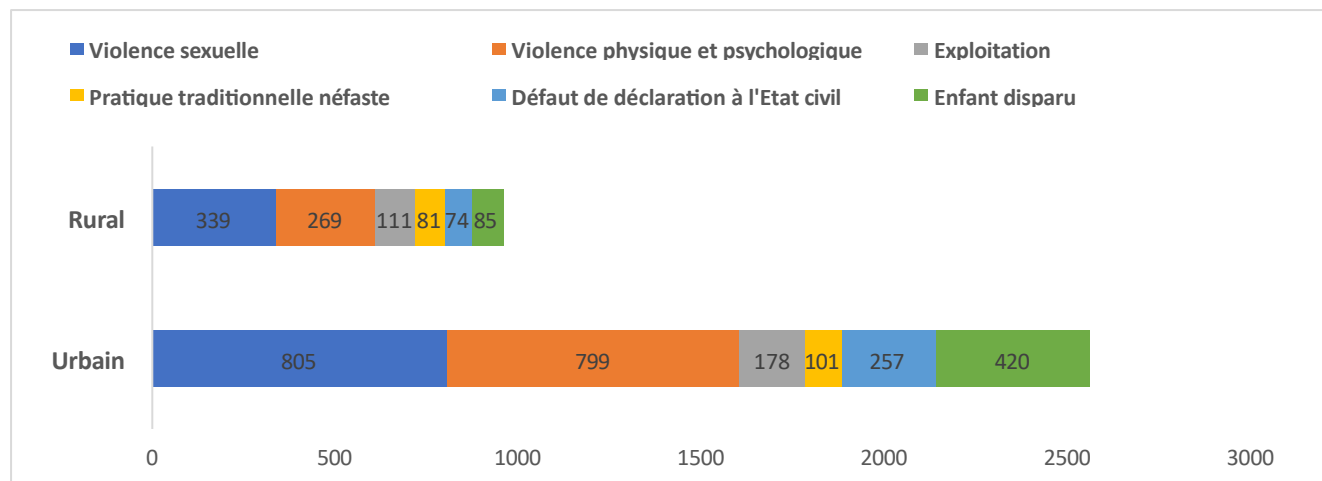


Figure 14 : CAS D'ENFANTS VICTIMES SELON LE MILIEU DE PERPETRATION DE L'INCIDENT



Source : MFFE-DPED / GPROTECT 2022

Tableau 6 : Le circuit de recrutement de la fonction publique

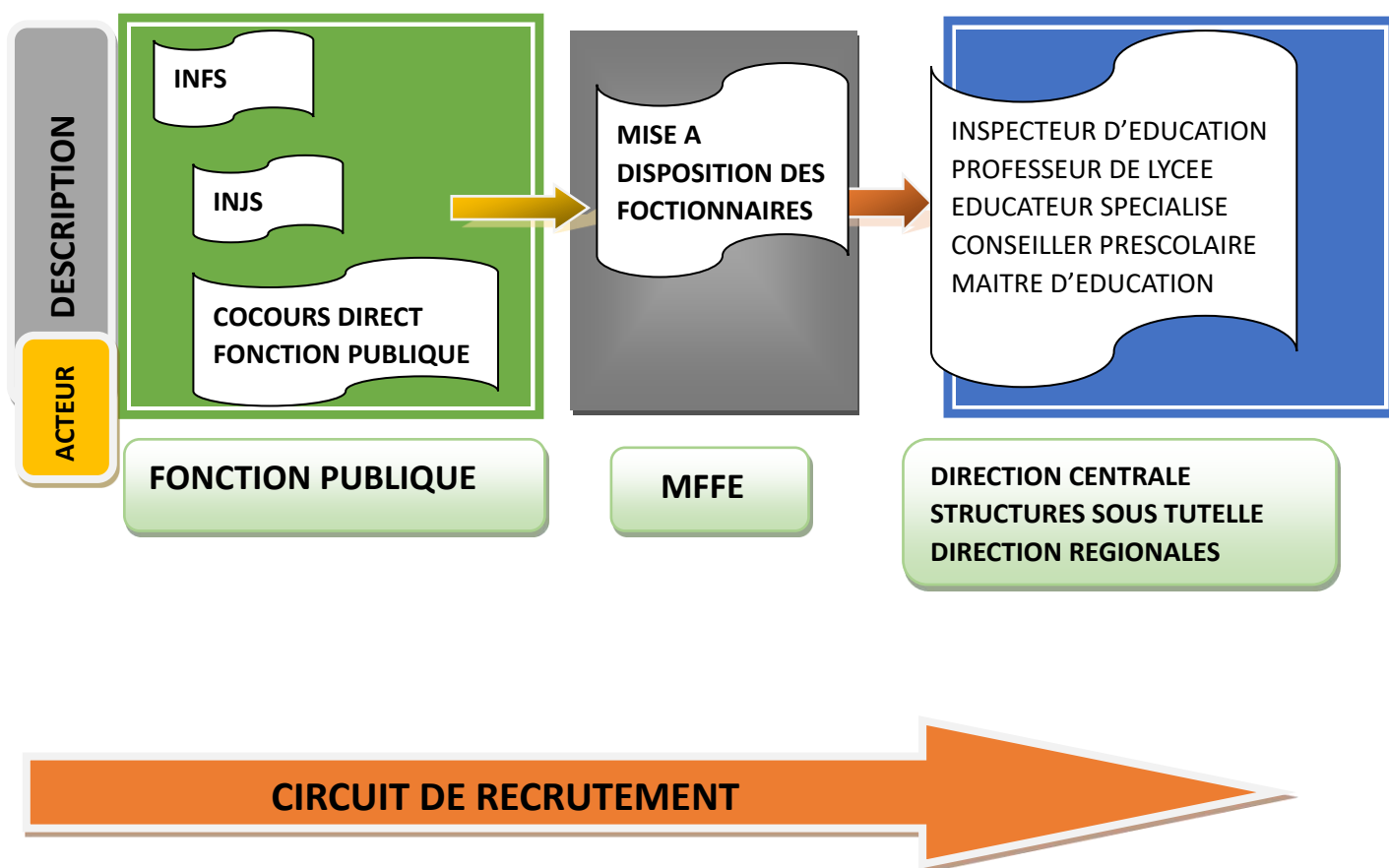


Tableau 7 : Effets plan stratégique MFPE

N°	LIBELLE AXE	FORMULATION DE L'EFFET
1	Assurer la bonne gouvernance du ministère	Le système de gouvernance du MFPE est renforcé et assure une mise en œuvre efficace et efficiente des politiques et programmes
2	Promouvoir la femme ivoirienne	Les femmes /filles accèdent à des opportunités sociales, économiques et technologiques favorisant leur plein épanouissement
3	Promouvoir et consolider les familles	Les familles développent des aptitudes permettant de leur assurer plus de sécurité et de stabilité dans un environnement règlementaire et institutionnel amélioré
4	Renforcer la protection de l'enfant et de l'adolescent vulnérable	Les enfants/adolescents bénéficient des services de prévention et de prise en charge de toutes les formes de vulnérabilités et de violences
5	Développer des approches de lutte contre les Violences Basées sur le Genre	Les hommes/femmes, garçons/filles accèdent à des services de prévention et de prise en charge de toutes les formes de vulnérabilités et de violences y compris les pratiques traditionnelles néfastes
6	Faire la promotion du genre	Les hommes/femmes, garçons/filles accèdent de façon équitable à des opportunités sociales et politiques
7	Promouvoir la femme à travers la paix et la sécurité	Les hommes et les femmes développent des aptitudes permettant d'assurer la paix et la sécurité dans la société

PLAN D' ACTIONS STRATEGIE MFFE

Programme (Axe) 1 : Assurer la bonne gouvernance du ministère

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Effet	Le système de gouvernance du MFFE est renforcé et assure une mise en œuvre efficace et efficiente des politiques et programmes	Nombre de textes de lois, de règlements et de conventions de partenariat élaborés				Bilan d'activités MFFE				Cabinet/ IG/ DAJCI/ DPED/ SERCOM/ DSI/ DQ/ DRH
		Proportion de visites d'inspection effectuées				Bilan d'activités MFFE				
		Taux de couverture médiatique des travaux structurants				Bilan d'activités MFFE				
		Nombre de réunions de coordination organisées par les DR en région				Bilan d'activités MFFE				
		Taux de couverture médiatique des travaux structurants				Bilan d'activités MFFE				
Produit	Le ministère dispose d'un cadre réglementaire, institutionnel et la démarche qualité améliorés	Pourcentage de projets de textes élaborés soumis au SGG								DAJCI
		Proportion de structures inspectées								IG
		Proportion de structures socio-éducatives évaluées								DRH/IG/DQ

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
		Nombre de réunions de coordination organisées par les DR en région								Directions Régionales
Action	Assurer la gestion juridique et réglementaire	Pourcentage de projets de textes élaborés soumis au SGG		2022	50%	DPED	50%	50%	50%	DAJCI
Activité	Elaborer les textes à caractère législatif et réglementaire	Nombre de textes à caractère législatif et réglementaire								DAJCI
Activité	Soumettre les textes élaborés au SGG	Nombre de textes élaborés soumis au SGG								DAJCI
Action	Assurer la coordination générale des activités du Ministère	Proportion des structures inspectées			0	Bilan d'activités MFFE				CABINET
Activité	Organiser des réunions de coordination en interne avec les structures du Ministère	Nombre de comptes-rendus de réunions transmis				Bilan d'activités MFFE				DQ/CABINET
Activité	Organiser des réunions de coordination en région	Nombre de réunions de coordination organisées				Bilan d'activités MFFE				CABINET
Activité	Organiser des missions de suivi et de supervision de la mise en œuvre des activités du ministère sur le terrain	Nombre de missions de suivi et de supervision de la mise en œuvre des activités du ministère sur le terrain organisées				Bilan d'activités MFFE				DQ/CABINET
Action	Assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières	Taux d'exécution du budget/ Taux de réalisation du plan de formation du personnel			0	Bilan d'activités MFFE				DRH

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Assurer la production des actes de gestion de carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat du ministère	Nombre d'actes de gestion de carrière signé				Bilan d'activités MFFE				DRH
Activité	Exécuter le programme de formation 2023 des fonctionnaires et agents de l'Etat	Nombres de fonctionnaires et agents formés				Bilan d'activités MFFE				DRH
Activité	Elaborer des fiches de poste pour les fonctionnaires et agents des directions et services rattachés au cabinet	Nombre de fiches de poste élaborées				Bilan d'activités MFFE				DRH
Activité	Gérer les ressources financières du Ministère	Nombre de rapports d'activités trimestriels des DAF élaborés				Bilan d'activités MFFE				DAF
Action	Assurer l'inspection et le contrôle institutionnel du fonctionnement des structures du Ministère	Proportion de structures inspectées/ Proportion de structures socio-éducatives évaluées			0	Bilan d'activités MFFE				IG
Activité	Effectuer des visites d'inspection dans les structures du Ministère	Nombre de visites d'inspection effectuées				Bilan d'activités MFFE				IG
Activité	Organiser des missions de contrôle et d'audit des Directions et services du Ministère	Nombre de missions de contrôle et d'audit organisées				Bilan d'activités MFFE				IG
Produit	Le cadre programmatique et le système d'information sont renforcés	Taux d'exécution des activités planifiées								
		Proportion des projets évalués près exécution								
		Taux de couverture médiatique des travaux structurants								

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Action	Evaluer le travail non rémunéré des femmes	Etude réalisée			0	DPED				
Activité	Elaborer un protocole d'accord d'études	Protocole d'accord d'études élaboré		2021	0	Bilan d'activités MFFE		1		DPED
Activité	Réaliser l'étude	Etude réalisée		2021	0	Bilan d'activités MFFE				DPED
Activité	Présenter les résultats de l'étude	Résultat de l'étude Présenté		2021		Bilan d'activités MFFE				DPED
Activité	Diffuser le rapport d'étude	Rapport diffusé		2021		Bilan d'activités MFFE				DPED
Action	Opérationnaliser le système intégré de collecte et de gestion des données statistiques (GPROTECT)	Système intégré de collecte et de gestion des données statistiques (GPROTECT) opérationnel		2019	non	Rapports d'activités DPED				DPED/MFFE
Activité	Concevoir l'application S2IFEF, SI2CEPR, SIEAV, EGRH, BIB	Existence de l'application S2IFEF, SI2CEPR, SIEAV, EGRH, BIB		2019	non	Rapports d'activités DPED	oui			DPED/MFFE
Activité	Déployer les applicatifs S2IFEF, SI2CEPR, SIEAV, EGRH, BIB	Nombre d'applicatifs déployés		2019	0	Rapports d'activités DPED	2	6	10	DPED/MFFE

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Former 1632 acteurs sociaux sur les outils de collecte (32 DR, 800 travailleurs sociaux, 800 enseignants IFEF)	Nombre d'acteurs sociaux formés		2019	0	Rapports d'activités DPED		978	1304	DPED/MFFE
Activité	Produire et diffuser 1000 annuaires statistiques par an	Nombre d'annuaire statistiques produits et diffusés		2019	0	Rapports d'activités DPED	1000	2000	3000	DPED/MFFE
Activité	Acheter le matériel informatique (25 ordinateurs de bureau, 8 ordinateurs portables, un serveur, 8 anti-virus, 2 licences SQL) dédié au projet	Matériel informatique acheté		2019	non	Rapports d'activités DPED		oui		DPED/MFFE
Action	Assurer la planification stratégique, opérationnelle ainsi que la programmation sont assurées	Proportion de documents stratégiques élaborés	100%	2022	0	Rapports d'activités DPED	100%	100%	100%	DPED/MFFE
	Elaborer le Plan de Travail Annuel (PTA)	PTG élaboré	Oui	2022		Rapports d'activités DPED	Oui	Oui	Oui	DPED/MFFE
	Elaborer le Plan de Travail Gouvernemental (PTG)	Disponibilité du PTA	Oui	2022		Rapports d'activités DPED	Oui	Oui	Oui	DPED/MFFE
	Elaborer le Programme d'Investissement Public (PIP) du Ministère	Nombre de projets identifiés et renseignés à inscrire au PIP	Oui	2022		Rapports d'activités DPED	Oui	Oui	Oui	DPED/MFFE
	Elaborer le DPPD PAP	Disponibilité du DPPD PAP	Oui	2022		Rapports d'activités DPED	Oui	Oui	Oui	DPED/MFFE

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Action	Réaliser le suivi-évaluation des activités du Ministère				0	Rapports d'activités DPED				DPED/MFFE
	Elaborer le plan de suivi-évaluation du Ministère	Disponibilité du Plan de Suivi-Evaluation	Oui	2022		Rapports d'activités DPED	Oui	Oui	Oui	DPED/MFFE
	Former les acteurs du suivi-évaluation du Ministère en gestion de projet	Nombre d'acteurs formés en gestion de projet	Oui	2022		Rapports d'activités DPED	Oui	Oui	Oui	DPED/MFFE
	Participer aux missions conjointes de suivis et de supervisions avec des structures du Ministère	Nombre de missions conjointes de suivis et de supervisions effectuées	Oui	2022		Rapports d'activités DPED	Oui	Oui	Oui	DPED/MFFE
	Participer aux missions d'évaluation des projets et programmes	Nombre de missions d'évaluation de projets et programmes effectuées	Oui	2022		Rapports d'activités DPED	Oui	Oui	Oui	DPED/MFFE
	Elaborer les rapports périodiques de suivi de la mise en œuvre du PTA	Nombre de rapports élaborés	Oui	2022		Rapports d'activités DPED	Oui	Oui	Oui	DPED/MFFE
	Elaborer le Rapport Annuel de Performance (RAP)	Disponibilité du RAP	Oui	2022		Rapports d'activités DPED	Oui	Oui	Oui	DPED/MFFE
Action	Renforcer le système d'informations du ministère	Proportion d'applications web développées			0	DPED				DSI
	Faire la maintenance des équipements informatiques	Nombre d'interventions réalisées								DSI
	Mettre en place des applications WEB (e-femme...)	Nombre d'applications WEB développées								DSI

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Action	Assurer la mise en œuvre des actions de communication du ministère				0	DPED				SERCOM
	Organiser la couverture médiatique des activités du ministère en interne et en externe	Nombre de couvertures médiatiques organisées								SERCOM
	Vulgariser les activités du Ministère sur les réseaux sociaux	Nombre de diffusions des activités du Ministère sur les réseaux sociaux								SERCOM

Programme (Axe) 2 : **Promouvoir la femme ivoirienne**

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Effet	Les femmes /filles accèdent à des opportunités sociales, économiques et technologiques favorisant leur plein épanouissement									
		Proportion des femmes et des jeunes filles formées à l'entrepreneuriat et à l'épargne (500 femmes/An)								
		Taux de couverture du territoire par les IFEF		2020	25,50%	Rapport d'activités DF	26,52%	27,50%	28,68%	
		Proportion de femmes autonomes ayant bénéficié d'appui (matériel, financier) (500 femmes/An)								

Type	Résultat									Structure
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Responsable
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
		Nombre de femmes et de filles ayant bénéficié de soutien technique et/financier en matière de production, transformation, conservation, de commercialisation, d'usage des Tics, des services financiers et entrepreneuriat avec l'appui du SNU		2020	6553	Rapport d'activité SNU				
Produit	Les femmes/filles disposent de capacités renforcées leur permettant de contribuer activement au développement économique, social et technologique de leur communauté	Proportion des femmes/filles bénéficiant de capacités renforcées								
Action	Opérationnaliser la stratégie nationale de l'autonomisation des femmes (SNAF-CI)	SNAF-CI mise en œuvre		2023	0%	DAEF	100%	100%	100%	DAEF
Activité	Faire adopter et Opérationnaliser la SNAFCI	SNAF-CI adopté		2023	0	DAEF	1			DAEF
Activité	Editer et diffuser 2000 documents de la SNAF-CI	Nombre de documents de la SNAF-CI éditée et diffusée		2023	0	DAEF	500	1500	1800	DAEF
Activité	Mettre en place les 3 organes de gouvernance de la Stratégie Nationale d'Autonomisation des Femmes	Nombre d'organes mis en place et fonctionnels		2023	0	DAEF	3			DAEF
Activité	Tenir 30 sessions des organes (Comité National d'Autonomisation	Nombre de sessions organisées		2023	0	DAEF	6	12	18	DAEF

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
	des Femmes, Comité Technique, Secrétariat Permanant)									
Activité	Organiser 16 sessions de renforcement de capacités à l'endroit des membres des organes	Nombre de sessions de formation		2023	0	DAEF	5	9	13	DAEF
Activité	Organiser 13 missions de benchmarking pour s'inspirer des meilleures pratiques internationales sur les questions d'autonomisation des femmes	Nombre de missions effectuées		2023	0	DAEF	3	6	9	DAEF
Activité	Organiser 5 ateliers d'appropriation de la Stratégie Nationale d'Autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire	Nombre d'ateliers effectuées		2023	0	DAEF	1	2	3	DAEF
Activité	Organiser une table ronde des bailleurs	Table ronde organisée		2023	0	DAEF	1			DAEF
Action	Assurer le financement et le suivi-évaluation des actions de la stratégie nationale de l'autonomisation de la femme	Plaidoyers menés Suivi-évaluation assuré		2023	0	DAEF	2 1	3 2	0 3	DAEF
Activité	Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement pour accompagner la mise en œuvre de la SNAFCI	Nombre de plaidoyer mené		2023	0	DAEF	1			DAEF
Activité	Faire 2 plaidoyers auprès du secteur public-privé pour accompagner la mise en œuvre de la SNAFCI	Nombre de plaidoyers menés		2023	0	DAEF	1	2		DAEF
Activité	Mettre en place un système d'information stratégique en matière d'autonomisation des femmes	Nombre de système d'information mis en place		2023	0	DAEF	1			DAEF

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Faire le suivi-évaluation annuel de la SNAFCI	Nombre des suivi-évaluation effectués		2023	0	DAEF	1	2	3	DAEF
Action	Renforcer les capacités des femmes et jeunes filles en entrepreneuriat	Nombre de femmes et jeunes filles analphabètes et déscolarisées formées en alphabétisation, gestion managériale, compétences de vie, leadership, entrepreneuriat		2023	0	DAEF	5000	10000	15000	DAEF
Activité	Former 5 000 femmes chaque année en entrepreneuriat	Nombre de femmes formées en entrepreneuriat		2023	0	DAEF	5000	10000	15000	DAEF/ /DF/ PGNFNFD
Activité	Créer 10 Centres incubateurs et accélérateurs d'entreprises des femmes dans dix régions pôles de développement	Nombre de centres incubateurs fonctionnels		2020	0	DAEF	2	4	6	DAEF
Activité	Réaliser une plateforme numérique pour l'autonomisation des femmes	Existence de plateforme numérique		2023	Non	DAEF	2026			DAEF
	Construire 03 usines dans le cadre du projet USIFEM pour l'autonomisation des femmes de Côte d'Ivoire	Nombre d'usines construites		2023	12	DAEF	1	1	1	DAEF
Activité	Projet d'autonomisation de la femme rurale	Nombre de régions couverte Nombre de groupement de femmes bénéficiaires Nombre de femmes bénéficiaires		2020	1	DAEF	2	4	6	DAEF
Action	Renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles en matière de développement	Nombre de femmes et jeunes filles ayant les capacités renforcées		2020	0	Rapports d'activités DF	150	300	400	DF

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Faire adopter le document de réforme des IFEF	Document adopté		2023	Non	Rapports d'activités DF	20%	50%	70%	DF
Activité	Mettre en œuvre la réforme des IFEF	Niveau de mise en œuvre de la réforme		2023	0					DF
Activité	Construire et équiper 16 IFEF	Nombre d'IFEF construits et équipés		2020	121	Rapports d'activités DF	0	0	3	DF
Activité	Réhabiliter et équiper 7 IFEF	Nombre d'IFEF réhabilitées équipées		2020	0	Rapports d'activités DF	2	6	1	DF
Activité	Former 2100 femmes à l'utilisation des TIC dans les IFEF	Nombre de femmes formées		2020	0	Rapports d'activités DF	420	840	1260	DF
Activité	Former 2100 femmes à la gestion commerciale simplifiée dans les IFEF	Nombre de femmes formées		2020	0	Rapports d'activités DF	420	840	1260	DF
Activité	Renforcer les capacités de 5000 femmes et jeunes filles/hommes analphabètes et déscolarisées en alphabétisation, gestion managériale, compétences de vie, leadership, entrepreneuriat dans les Institutions de Formation et d’Education Féminine (IFEF)	Nombre de femmes et jeunes filles/hommes analphabètes et déscolarisées ayant leurs capacités renforcées		2020	553	Rapports d'activités DF	635	760	905	DF
Activité	Former 15000 femmes et filles analphabètes et déscolarisées en pâtisserie, art floral, broderie, couture adulte et enfant	Nombre de femmes et filles analphabètes et déscolarisées formées		2023	A actualiser	Rapports d'activités DF	1000	2000	3000	DF
Activité	Renforcer les capacités de 2350 femmes bénéficiaires du projet autonomisation des femmes rurales en compétences de vie dans le cadre du projet "Autonomisation de la femme rurale"	Nombre de femmes et jeunes filles analphabètes formées		2020	0	DAEF	350	850	1350	DAEF

Type	Résultat									Structure Responsable	
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles				
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026		
Activité	Identifier 30 sites d'accueil et mobiliser les parties prenantes	Nombre de site identifiés		2020	0	DAEF	6	12	18	DAEF	
Activité	Construire et équiper 30 "Maisons de la femme"	Nombre de Maisons de la femme construites/ Nombre Maisons de la femme équipées		2020	1	DAEF	6	12	18	DAEF	
Activité	Former 17500 femmes et associations coopératives de femmes dans les "Maisons de la femme "dans le cadre du projet "Autonomisation de la femme rurale"	Nombre d'acteurs formés		2020	0	DAEF	1500	5500	9500	DAEF	
Activité	Faire le suivi-évaluation des 31 "Maisons de la femme " dans le cadre du projet "Autonomisation de la femme rurale"	Nombre missions effectuées		2020	0	DAEF	1	2	3	DAEF	
Activité	Accompagner 25 sociétés coopératives de femmes à la recherche de financement, au financement et à l'exécution de leurs projets [Appuyer la mise en place de chaines de production, de transformation et de commercialisation agricoles, halieutiques et artisanaux au profit des groupements coopératifs de femmes]	Nombre de sociétés coopératives femmes accompagnées		2020	0	DAEF	5	10	15	DAEF	

Type	Résultat									Structure Responsable	
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles				
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026		
Activité	Doter 25 sociétés coopératives de femmes de technologies de production [Appuyer la mise en place de chaines de production, de transformation et de commercialisation agricoles, halieutiques et artisanaux au profit des groupements coopératifs de femmes]	Nombre de sociétés coopératives de femmes cibles équipées en technologies de production		2020	0	DAEF	5	10	15	DAEF	
Activité	Doter 25 sociétés coopératives de femmes de technologies de transformation dans le cadre du projet "Autonomisation de la femme rurale" [Appuyer la mise en place de chaines de production, de transformation et de commercialisation agricoles, halieutiques et artisanaux au profit des groupements coopératifs de femmes]	Nombre de sociétés coopératives de femmes cibles équipées en technologies de transformation		2020	0	DAEF	5	10	15	DAEF	
Activité	Accompagner 50 sociétés coopératives féminins dans la commercialisation des produits (réduction des pertes post récolte, écoulement des productions, accès aux marchés, conservation,) [Appuyer la mise en place de chaines de production, de transformation et de commercialisation agricoles, halieutiques et artisanaux au profit	Nombre de sociétés coopératives de femmes accompagnées		2020	0	DAEF	10	20	30	DAEF	

Type	Résultat									Structure Responsable	
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles				
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026		
	des groupements coopératifs de femmes]										
Activité	Accompagner la certification de 50 produits de l'agro-transformation dans le cadre du projet "Autonomisation de la femme rurale" [Appuyer la mise en place de chaînes de production, de transformation et de commercialisation agricoles, halieutiques et artisanaux au profit des groupements coopératifs de femmes]	Nombre de dossiers de certification soumis		2020	0	DAEF	10	20	30	DAEF	
Action	Apporter un appui aux projets d'entreprenariat des femmes	Appui apporté		2020	0	DAEF	1			DAEF	
Activité	Apporter un appui à 250 000 femmes par an dans la valorisation de la chaîne de production et de transformation agricole dans 20 régions dans le cadre du projet USIFEM	Nombre de femmes bénéficiaires		2020	0	DAEF	250 000	250 000	250 000	DAEF	
Activité	Appuyer 1 500 femmes par an dans la mise en œuvre projet de Gestion Novatrice du Fonds National	Nombre de femmes bénéficiaires		2020	0	PGNFNFD	1 500	3 000	4 500	PGNFNFD	

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
	Femmes et Développement (PGNFnFD)									
Activité	Réviser le cadre juridique du fonctionnement du Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femmes et Développement (PGNFnFD)	Cadre juridique révisé		2020	0	PGNFnFD	1			PGNFnFD
Action	Instituer le calcul de l'Indice d'Autonomisation des femmes en milieu rural (5 DE et Indice de parité entre les sexes)	Existence de l'Indice d'Autonomisation des femmes		2020	0	DAEF	1			DAEF
Activité	Pré ^{enter} une Communication en Conseil des Ministres en vue de l'institution du calcul de l'Indice d'Autonomisation des femmes en milieu rural (IAF)	Existence d'un arrêté instituant le calcul de l'Indice d'Autonomisation des femmes dans l'Agriculture en Côte d'Ivoire		2020	0	DAEF	1			DAEF
Activité	Contextualiser les outils de calcul de l'Indice d'Autonomisation des femmes en milieu rural (WEAI)	Existence d'outils de l'Indice de l'Autonomisation des femmes dans l'agriculture contextualisés		2020	0	DAEF	1			DAEF
Activité	Calculer l'Indice d'Autonomisation des femmes en milieu rural (WEAI) dans les 31 régions et 02 Districts Autonomes de la Côte d'Ivoire	Nombre de WEAI calculés (5DE et Indice de parité)		2020	0	DAEF		16	33	DAEF
Action	Organiser les journées statutaires faisant la promotion de l'entrepreneuriat féminin	Nombre de journées célébrées		2023						
Activité	Célébrer la Journée Mondiale de la Femme Rurale (JMFR)	Journée célébrée		2020	0	DAEF	1	2	3	DAEF

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Organiser la Journée Internationale des Coopératives féminines (JICoop)	Journée célébrée		2020	0	DAEF	1	2	3	DAEF
Activité	Organiser la Journée Internationale de l’Entrepreneuriat Féminin (JIEF)	Journée célébrée		2020	0	DAEF	1	2	3	DAEF
Produit	Les populations disposent de connaissances renforcées sur l'approche genre pour une meilleure implication dans la vie socio-économique	Nombre d'hommes/femmes et de garçons/filles disposant de connaissance sur l'approches genre		2020	0	Rapports d'activités DF				DF
Action	Former les femmes/filles sur l'approche genre dans les IFEF	Nombre de femmes et jeunes filles sensibilisées		2020	0	Rapport d'activités DGE	5000	10000	15000	DF
Activité	Concevoir un film de sensibilisation des femmes sur l'importance de la fréquentation des centres de planification familiale	Existence de film		2020	0	Rapport d'activités DGE	50%	100%		DF
Activité	Reproduire et diffuser 5000 affiches de slogan d'information sur l'importance de la fréquentation des centres de planification familiale	Nombre affiches produits/ Nombre d'affiches diffusés		2020	0	Rapport d'activités DGE	1000	2000	3000	DF
Activité	Organiser 1240 causeries débats dans les IFEF sur l'importance de la fréquentation des centres de planification familiale	Nombre de causeries organisés		2020	0	Rapport d'activités DGE	248	496	744	DF
Activité	Former 31 personnes ressources à la gestion des cas de VBG au sein des "Maisons de la Femmes"	Nombre de personnes formées		2020	0	DAEF	6	12	18	DAEF

Programme (Axe) 3 : **Promouvoir et consolider les familles**

Type	Résultat									Structure
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Responsable
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Effet	Les familles développent des aptitudes permettant de leur assurer plus de sécurité et de stabilité dans un environnement réglementaire et institutionnel amélioré	Proportion des familles assurant à leurs différents membres un environnement sécurisé et stable		1995	18,55%	Rapports DPF/MFFE	19,39 %	27,28 %	30,63 %	DPF
Produit	Le cadre réglementaire et institutionnelle de protection de la famille est renforcé	Nombre de projet de textes en faveur de la protection de la famille soumis pour adoption		2020	0	Rapports DPF/MFFE	5			DPF
		Nombre de documents de politique adoptés, reproduits et diffusés		2015	0	Rapports d'activités DPF	1	1		
Action	Opérationnaliser la politique nationale de la famille et sa stratégie	Nombre de document de la politique de la famille et sa stratégie adopté et produits		2015	1	Rapports DPF/MFFE	1	1	0	DPF
Activité	Elaborer le plan d'action du document de PNFa	Existence du plan d'actions		2015	0	Rapports DPF/MFFE	1			DPF
Activité	Faire adopter la Politique Nationale de la Famille (PNFa) et son plan d'actions	Adoption de la PNFa et de son plan d'actions		2015	0	Rapports DPF/MFFE	50%	100%		DPF
Activité	Mettre en place les organes de la Politique Nationale de la Famille (PNFa)	Nombre d'organes mis en place et fonctionnels		2015	0	Rapports DPF/MFFE	1			DPF
Activité	Vulgariser la Politique Nationale de la Famille	Nombre d'exemplaires de la PNFa produits et distribués Nombre de séances de sensibilisations effectués		2020	0	Rapports DPF/MFFE	3000	4000	5000	DPF

Type Lib	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Action	Promouvoir les dispositions juridiques en faveur de la protection et la valorisation des familles	Nombre de séances de sensibilisation organisées Nombre de personnes sensibilisées		2013	6	Rapports DPF/MFFE	2	2	2	DPF/ DAJCI/ SERCOM/ CMS
Activité	Collecter 5 textes de promotion et de protection des familles	Nombre de textes collectés		2020	0	Rapports DPF/MFFE	5			DPF/ DAJCI/ SERCOM/ CMS
Activité	Organiser 5 ateliers de renforcement de capacité des acteurs de la famille (ong, travailleurs sociaux) sur les textes de promotion et de protection de la famille	Nombre d'ateliers organisés		2013	0	Rapports DPF/MFFE	1	2	3	DPF/ DAJCI/ SERCOM/ CMS
Activité	Reproduire 3000 exemplaires textes de promotion et de protection des familles	Nombre d'exemplaires de textes reproduits		2013	6	Rapports DPF/MFFE	600	1200	1800	DPF/ DAJCI/ SERCOM/ CMS
Action	Vulgariser des mesures de promotion et de protection de la famille et Opérationnaliser la Commission Nationale de la Famille (CNFA)	Existence de textes de mise en œuvre/ Nombre d'organes mis en place et fonctionnels/ Existence de plans d'actions/ Nombre Secrétariats fonctionnels		2018	1	décret n°498 du 23 mai 2018 et rapport bilan DPF 2018	2	2 textes et un atelier de validation du PTA, du RI et la	Equipement de 44 comités locaux et un atelier bilan	DPF

Type	Résultat									Structure
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Responsable
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
								dégnition du président		
Activité	Elaborer les textes de mise en œuvre de la CNFA	Existence de textes de mise en œuvre		2018	1	décret n°498 du 23 mai 2018 et rapport bilan DPF 2019	1			DPF
Activité	Mettre en place les organes de la CNFA	Nombre d'organes mis en place et fonctionnels		2020	0	Rapports DPF/MFFE	1			DPF
Activité	Equiper 30 secrétariats de la CNFA (Central et local)	Nombre Secrétariats fonctionnels		2020	0	Rapports DPF/MFFE	10	20	30	DPF
Produit	Les familles disposent de capacités renforcées en gestion du budget familial	Nombre de chef de ménages ayant bénéficié de renforcement de capacité en gestion du budget familial		2015	1855	Rapports DPF/MFFE	709	1418	2127	DPF
Action	Renforcer les capacités des familles à la gestion des ressources familiales	Nombre de familles, personnes, hommes, femmes, jeunes et enfants et acteurs de la famille formés à la gestion des ressources familiales		2017	525	Rapports DPF/MFFE	439	878	1317	DPF
Activité	Former 500 familles sur la gestion du budget familial, le planning familial et la communication constructive	Nombre de familles formées		2017	0	Rapports DPF/MFFE	100	200	300	DPF
		Nombre de familles organisés		2017	0	Rapports DPF/MFFE	100	200	300	
Activité	Sensibiliser 1195 familles sur l'épargne du budget familial	Nombre de famille sensibilisées		2017	525	Rapports DPF/MFFE	239	478	717	DPF

Type	Résultat									Structure
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Responsable
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Action	Renforcer les capacités des couples candidat au mariage relativement à la nouvelle loi sur le mariage	Nombre de couples candidats aux mariages ayant leur capacité renforcé à la loi sur le mariage et les compétences de vie familiale et à la médiation familiale		2015	1330	Rapports DPF/MFFE	250	500	750	DPF
Activité	Former 450 leaders issus de 50 associations des femmes et hommes, 120 Leaders communautaires et Chefs religieux sur la loi sur le mariage	Nombre de leaders et relais communautaires formés /		2020	0	Rapports DPF/MFFE	150	150	150	DPF/PNLVB G
Activité	Former 1500 candidats au mariage sur la loi sur le mariage	Nombre de candidat au mariage formés		2020	0	Rapports DPF/MFFE	190	380	570	DPF
Action	Accompagner les couples par la médiation familiale	Nombre de couples accompagnés par la médiation familiale		2020	0	Rapports DPF/MFFE	20	40	60	DPF
Activité	Installer une cellule d'écoute dédiées aux couples en difficultés	Existence de cellule		2020	0	Rapports DPF/MFFE	1			DPF
Activité	Organiser 2 campagnes de sensibilisation des couples sur la consultation en médiation familiale	Nombre de campagnes organisées		2020	0	Rapports DPF/MFFE	1	2		DPF
Produit	Les familles disposent de capacités renforcées en matière de santé de la reproduction et de lutte contre les maladies tropicales et virales	Nombre de familles formées sur la lutte contre les maladies tropicales et virales								CMS/PNOEV
Action	Installer les mécanismes de promotion de la santé reproductive et de lutte contre les maladies tropicales et virales	Nombre de mécanismes installés		2023	0	Rapports d'activités CMS				CMS

Type	Résultat									Structure	
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Responsable	
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026		
Activité	Plaidoyer l'adoption de la loi SR	Loi SR adoptée		2020	non	Rapports d'activités CMS	oui			CMS	
Activité	Organiser l’installation de 75 cellules focales de lutte contre le sida (dans les régions BELIER, GBEKE et du SUD COMOE)	Nombre de cellules focales de lutte installées		2023	0	Rapports d'activités CMS	25	50	75	CMS	
	Organiser des ateliers de Renforcement des capacités de points focaux de lutte contre le sida (des Régions du BELIER, GBEKE et SUD COMOE) en counseling, IEC/CCC et au dépistage du VIH, en santé sexuelle et reproductive, sur l’hygiène et protection de l’environnement et en santé mentale et en accompagnement psycho-social	Nombre de points focaux de lutte contre le sida formés en counseling, IEC/CCC et au dépistage du VIH, en santé sexuelle et reproductive, sur l’hygiène et protection de l’environnement et en santé mentale et en accompagnement psycho-social		2023	0	Rapports d'activités CMS	25	50	75	CMS	
Activité				2023	0	Rapports d'activités CMS				CMS	
Action	Sensibiliser les familles à la pratique de la santé reproductive et à la lutte contre les maladies tropicales et virales	Nombre de familles sensibilisées à la pratique de la santé reproductive et à la lutte contre les maladies tropicales et virales		2023	0					CMS	
	Organiser des campagnes de sensibilisation sur le VIH/sida, les hépatites virales et la tuberculose, sur les pathologies chroniques non transmissibles, sur le Paludisme et l’utilisation des moustiquaires, sur la vaccination	Nombre de personnes sensibilisées		2023	0	500	1000	1500		CMS	

Type	Résultat									Structure
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Responsable
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
	Apporter un appui médical et psycho-social aux cas sociaux	Nombre de cas sociaux assistés		2023	0	10	10	10		CMS

Programme (Axe) 4 : Renforcer la protection de l'enfant et de l'adolescent vulnérable

Type	Résultat									Structure
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Responsable
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Effet	Les enfants/adolescents bénéficient des services de prévention et de	Nombre de localités disposant d'un mécanisme		2022	1200	Rapport d'activités DPE	2010	2060	2110	DPE/ PPEAV/

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
	prise en charge de toutes les formes de vulnérabilités et de violences	communautaire de protection des enfants								PNOEV/ CNLTEE
		Nombre d'enfants victimes de violences et de négligences référés pris en charge		2022	5974	Rapport d'activités DPE	5203	5375	5487	
		Nombre d'OEV et leur famille bénéficiant de soins et de soutiens selon les normes AQ par an		2022	250000	Rapport d'activités PNOEV	265000	280000	295000	
		Proportion d'enfants en situation de rue identifiés ayant bénéficié d'une assistance par an		2022	103,50%	Rapport d'activités PPEAV	71%	75%	80%	
		Nombre d'enfants encadrés dans les Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE)		2022	17544	Rapport d'activités DCSEB	18012	18732	19000	
		Nombre d'enfants pris en charge dans les Etablissements de Protection de Remplacement (EPR)		2022	749	Rapport d'activités DPE	750	750	800	
Produit	Le cadre réglementaire, politique et institutionnel de promotion des droits des enfants (OEV, Abus, traite, exploitation et négligence) est amélioré	Nombre de décrets signés et promulgués relatifs à la protection de l'enfant (OEV, Abus, traite et exploitation)		2019	0		2			PNOEV/ CNLVFE

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
		Nombre d'arrêtés relatifs relatifs à la protection de l'enfant (OEV, Abus, traite et exploitation) signés et vulgarisés		2020	68 000	Rapport bilan d'activités PNOEV	45 000	90 000	135 000	
Action	Appuyer l'application de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant (PNPE)	Taux d'application de la politique nationale de protection de l'enfant appliquée		2020	0%	Document de Politique	20%	40%	60%	DPE/MFFE
Activité	Organiser 4 ateliers pour déployer les stratégies de mise en œuvre de la PNPE	Nombre d'atelier organisé		2020	0	Rapport annuel MFFE/DPE	0	1	2	DPE/MFFE
Activité	Produire et diffuser 10000 documents de la PNPE	Nombre de documents produits et diffusés		2020	0	Rapport annuel MFFE/DPE		2500	5000	DPE/MFFE
Activité	Assurer le suivi des instruments juridiques internationaux en rapport avec les droits de l'enfant	Nombre de rapports produits		2020	0	Rapport annuel MFFE/DPE	1	1	1	DPE/MFFE
Activité	Tenir 60 rencontres des organes du CIMPE	Nombre de rencontres tenues		2020	0	Rapport annuel MFFE/DPE	12	24	36	DPE/MFFE
Activité	Produire le rapport du Comité Interministériel de Protection de l'enfant (CIMPE)	Disponibilité du rapport		2020	0	Rapport annuel MFFE/DPE	1	2	3	DPE/MFFE
Produit	Les communautés disposent de capacités renforcées pour dénoncer les violences, les abus, les exploitations y compris les violences sexuelles à l'égard des enfants	Nombre de personnes ayant bénéficié de renforcement de capacités		2022	258 728	Annuaire Statistiques 2022 DPED				

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Action	Renforcer les compétences des communautés à la dénonciation des violences, des abus et des exploitations	Nombre de membres d’Organisations Syndicales et Patronales formés aux droits des enfants en général et à la lutte contre le travail des enfants en particulier		2019	0	Rapport annuel MFFE/DPE	250	150	200	CNLTEE/ MFFE
Activité	Mettre en place 100 relais dans les communautés pour la dénonciation des violences, des abus et des exploitations	Nombre de relais communautaires mis en place		2019	0	Rapport annuel MFFE/DPE	20	40	60	DPE/CNLTEE /MFFE
Activité	Former les 60 organisations syndicales et patronales sur la dénonciation des violences, des abus et des exploitations	Nombre d'organisations syndicales et patronales formées		2019	0	Rapport annuel MFFE/DPE	12	24	36	DPE/CNLTEE/ MFFE
Activité	Organiser 330 sessions de sensibilisation des communautés sur la protection des enfants	Nombre de sessions de sensibilisation des communautés sur la protection des enfants organisés		2019	0	Rapport annuel MFFE/DPE	66	132	198	DPE/CNLTEE /MFFE
Action	Etendre et appuyer les instances locales de Protection des Enfants	Nombre de leaders et relais communautaires formés sur les dangers du travail des enfants et leurs droits fondamentaux		2019	0	Rapport annuel MFFE/DPE	600	1200	1800	DPE/MFFE
Activité	Mettre en place un forum des enfants dans 1500 localités	Nombre de Forum des enfants crée		2020	0	Rapport d'activités DPE	300	600	900	DPE/MFFE
Activité	Construire et équiper des locaux pour la garde du personnel soignant et la prise en charge des urgences	Nombre de locaux construits et équipés		2020	3	Rapport d'activités DPE	0	1		DPE/MFFE

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
	médicales à l'orphelinat jeunes filles de Grand Bassam									
Action	Animer le Forum des enfants dans 1500 localités	Nombre de forum des enfants animés		2019	0	Rapport annuel MFFE/DPE	300	600	900	DPE/MFFE
Activité	Former les acteurs de 1500 forums des enfants sur les dangers du travail des enfants et leur droits fondamentaux	Nombre d'acteurs formés		2020	0	Rapport annuel MFFE/DPE	300	600	900	DPE/MFFE
Activité	Faire le suivi et l'évaluation des activités du forum des enfants dans 1500 localités	Proportion de réalisation des activités du forum des enfants		2020	0	Rapport annuel MFFE/DPE	20%	40%	60%	DPE/MFFE
Activité	Installer les 1500 Comités de Protection des enfants	Nombre de comités de protection des enfants installés		2020	0	Rapport annuel MFFE/DPE	300	600	900	DPE/MFFE
Activité	Former les acteurs de 1500 comités de protection des enfants	Nombre d'acteurs formés		2020	0	Rapport annuel MFFE/DPE	300	600	900	DPE/MFFE
Activité	Equiper les 1500 Comités de Protection des enfants en matériel de sensibilisation	Nombre de comités de protection des enfants équipés		2020	0	Rapport annuel MFFE/DPE	300	600	900	DPE/MFFE
Produit	Les enfants et les adolescents ont accès aux services de prévention et prise en charge de qualité harmonieusement réparties sur toute l'étendue du territoire	Proportion d'enfants adolescents victimes identifiés et pris en charge sur le plan médical		2019	21,70%	Rapport annuel PNLS ou Source GBVIMS	30%	40,00%	50,00%	CNLVFE/MFFE
Action	Assurer la capacitation de réinsertion socio-professionnelle des enfants et adolescents (Fille et garçon) en rupture sociale	Nombre de centres de réinsertion socio-éducative pour les enfants et adolescents en rupture sociale renforcés		2019	0	Rapports d'activités PPEAV	1	1	1	PPEAV/MFFE

Type	Résultat									Structure Responsable	
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles				
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026		
		Nombre d'enfants et adolescents identifiés au cours de sortie de rue ayant bénéficié de prise en charge pour leur autonomisation		2019	1467	Rapports d'activités PPEAV	7500	8500	8000		
Activité	Organiser 10 ateliers de renforcement des capacités (compétence parentale, compétence de vie, AVEC, AGR,) des parents	Nombre d'enfant et adolescents identifié au cours de sortie de rue ayant bénéficié de prise en charge pour leur autonomisation		2022	10 968	Rapports d'activités PPEAV	7500	8500	8000	PPEAV/MFFE	
Activité	Assurer la réinsertion socio professionnelle (recherche, médiation, réunification familiale, mise en apprentissage, Alphabétisation) de 3000 enfants en rupture sociale	Nombre d'enfants en rupture sociale réinsérés		2019	2467	Données routinières PPEAV	350	950	1550	PPEAV/MFFE	
Activité	Réhabiliter et équiper les centres de Transit et de prise en charge pour Enfants en situation de rue	Nombre de centres de Transit et de prises en charge pour Enfants en situation de rue réhabilités et équipés		2019	2	Rapport PPEAV/ DPE		2		PPEAV/DPE	
Activité	Construire et équiper 3 centres de réinsertion socioprofessionnelle pour enfants et adolescents en rupture sociale	Nombre de centres de réinsertion socioprofessionnelle pour enfants et adolescents en rupture sociale construits		2019	1	Rapport PPEAV			1	PPEAV/MFFE	

Type	Résultat									Structure Responsable	
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles				
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026		
Action	Renforcer les capacités des organisations syndicales, patronales et les parents sur le droit des enfants et sur la traite des enfants	Nombre d'organisations syndicales, patronales et de parents ayant bénéficiées de renforcement de capacité sur le droit et la traite des enfants		2019	0	Rapports d'activités PPEAV	750	950	1700	CNLTEE/MFFE	
Activité	Former 2530 membres des organisations patronales syndicales sur les dispositifs juridiques nationaux et internationaux protégeant les enfants dans le cadre de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants	Nombre de membres d'organisations patronales et syndicales formés		2019	0	Rapport CNLTEE	350	247	150	CNLTEE/MFFE	
Activité	Former 2600 parents sur les dispositifs juridiques nationaux et internationaux protégeant les enfants dans le cadre de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants	Nombre de parents formés sur les dispositifs juridiques nationaux et internationaux		2019	17	DOC CNLTEE	520	1040	1560	CNLTEE/MFFE	
Activité	Sensibiliser 20 ONGs acteurs de la lutte contre la traite et l'exploitation sur l'importance de la Protection et à la prise en charge des victimes	Nombre d'ONG sensibilisées		2019	9	Rapport CNLTEE	20			CNLTEE/MFFE	
Activité	Former 2500 membres des organisations syndicales et patronales sur la thématique de la Lutte contre la Traite et la loi interdisant les pires formes de travail des enfants.	Nombre d'acteurs formés		2019	7	Rapport CNLTEE	500	1000	1500	CNLTEE/MFFE	

Type	Résultat									Structure Responsable	
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles				
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026		
Action	Renforcer les compétences des leaders et des relais communautaires sur les dangers du travail des enfants et leurs droits fondamentaux	Nombre de leaders et relais communautaires formés sur les dangers du travail des enfants et leurs droits fondamentaux		2019	7	Rapport CNLTEE	737	1474	2211	CNLTEE/MFFE	
Activité	Organiser 15 séances d'informations et de sensibilisations sur les risques encourus par les enfants dans l'exécution de certains travaux	Nombre de séances d'informations et de sensibilisations sur les dangers liés au travail des enfants organisées		2019	0	Rapport CNLTEE	3	6	9	CNLTEE/MFFE	
Activité	Former 2000 leaders et relais communautaires sur le cadre conceptuel, juridique et institutionnel de la problématique des pires formes de travail des enfants	Nombre de leaders communautaires et de relai formés sur le cadre juridique et conceptuel des pires formes de travail des enfants		2019	0	Rapport CNLTEE	400	800	1200	CNLTEE/MFFE	
Activité	Impliquer 1685 leaders et relais communautaires dans le dispositif national de remédiation en matière de lutte contre la traite et le travail des enfants	Nombre de leaders communautaires et de relais impliqués dans le dispositif de remédiation en matière de lutte contre la traite et le travail des enfants		2019	0	Rapport CNLTEE	337	674	1011	CNLTEE/MFFE	
Action	Accroître la réinsertion des enfants victimes de traite et d’exploitation au plan socio-professionnel	Nombre d'enfants (fille et garçon) victimes de traite et d'exploitation qui bénéficient d'une prise en charge holistique		2019	185	Rapport CNLTEE	200	400	650	CNLTEE/MFFE	

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Structure Responsable
Lib										
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Organiser 200 séances d'écoute des enfants victimes, en vue d'un meilleur traitement de leur cas	Nombre de séances d'écoute organisées		2020	0	Rapport CNLTEE	40	80	120	CNLTEE/MFFE
Activité	Organiser en collaboration avec des structures partenaires 1000 opérations de recherche familiale pour un meilleur suivi du cas	Nombre d'opération de recherche parentale organisées		2020	0	Rapport CNLTEE	200	400	600	CNLTEE/MFFE
Activité	Entreprendre 30 négociations avec les structures de formation et d’insertion, pour faciliter l'admission des enfants victime dans les secteurs de l'apprentissage	Nombre de contrats et conventions de formation et d'insertion entreprises		2020	0	Rapport CNLTEE	6	12	18	CNLTEE/MFFE
Action	Réinsérer les enfants victimes de traite et d'exploitation au plan socio-professionnel	Nombre d'enfants victimes de traite et d'Exploitation qui bénéficient d'une réinsertion socio-professionnelle		2019	185	Rapport CNLTEE	150	175	200	CNLTEE/MFFE
Activité	Former 362 enfants victimes de traite et d'exploitation dans le domaine de la menuiserie	Nombre d'enfants victimes de traite et d'exploitation formés en menuiserie		2019	0	Rapport CNLTEE	74	146	218	CNLTEE/MFFE
Activité	Former 362 enfants victimes de traite et d'exploitation dans le domaine de la plomberie	Nombre d'enfants victimes de traite et d'exploitation formés en plomberie		2019	0	Rapport CNLTEE	74	146	218	CNLTEE/MFFE
Activité	Former 362 enfants victimes de traite et d'exploitation dans le domaine de la maçonnerie	Nombre d'enfants victimes de traite et d'exploitation formés en maçonnerie		2019	0	Rapport CNLTEE	74	146	218	CNLTEE/MFFE
Activité	Organiser 100 maraudes	Nombre de maraudes organisés				Rapport d’activités PPEAV				PPEAV

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Soutenir la formation professionnelle/apprentissage de 3000 adolescents auprès de structures de formations aux métiers des arts de la culture et du sport	Nombre d'adolescents soutenus et formés par domaine d'activité				Rapport d’activités PPEAV				PPEAV
Activité	Soutenir la réintégration de 1500 enfants et adolescents en rupture sociale dans le système scolaire	Nombre d'enfants et adolescents réintégrés dans le système scolaire				Rapport d’activités PPEAV				PPEAV
Activité	Renforcer les capacités des intervenants sociaux sur la prise en charge des enfants addicts aux psychotropes	Nombre d'intervenants sociaux formés				Rapport d’activités PPEAV				PPEAV
Activité	Soutenir l'installation de 300 adolescents vulnérables formés aux métiers	Nombre d'adolescents installés				Rapport d’activités PPEAV				PPEAV
Activité	Mettre en place un bureau d'écoute et d'orientation au sein des mairies	Nombre de bureau d'écoute et d'orientation mis en place				Rapport d’activités PPEAV				PPEAV
Activité	Renforcer la prise en charge (psychosociale, affective, sanitaire, éducative, scolaire ...) de 5000 enfants vulnérables, victimes de traite, d’exploitation et de violence	Nombre d'enfants pris en charge		2019	0	Rapport DPE	1000	2000	3000	DPE/MFFE
Action	Améliorer le cadre environnemental des structures intervenant dans la protection et de l'éveil de l'enfant	Nombre de crèches créées et équipées		2019	2	Rapport DCSEB	2	3	3	DCESB
		Nombre de CPPE construits et équipées		2019	96	Rapport DCSEB	5	10	15	
		Nombre de CPPE réhabilités		2019	96	Rapport DCSEB	3	6	9	
		Nombre de CACE construits et équipées		2019	92	Rapport DCSEB	7	14	21	

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
		Nombre de CACE réhabilités		2019	148	Rapport DCSEB	6	12	18	
Activité	Construire et équiper 15 crèches	Nombre de crèches construits et équipées		2019	2	Rapport DCSEB			5	DCESB
Activité	Construire et équiper 25 centres de protection de la petite enfance (CPPE)	Nombre de CPPE construits et équipées		2019	96	Rapport DCSEB	0	7	15	DCESB
Activité	Réhabiliter 15 Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) dans les régions	Nombre de CPPE réhabilités		2019	96	Rapport DCSEB	0	2	6	DCESB
Activité	Construire et équiper 35 CACE	Nombre de CACE construits et équipées		2019	92	Rapport DCSEB			10	DCESB
Activité	Réhabiliter 30 CACE	Nombre de CACE réhabilités		2019	148	Rapport DCSEB	0	0	10	DCESB
Action	Améliorer le cadre environnemental des complexes socio-éducatifs	Nombre de Complexes socio-éducatifs construits et équipés		2019	51	Rapport DCSEB	0	5	7	DCSEB/PPEAV (MFFE)
		Nombre de Complexes socio-éducatifs réhabilités		2019	51	Rapport DCSEB	0	2	4	
Activité	Construire et équiper le CSE Sirasso	CSE Sirasso construit et équipé		2020	Non	Rapport DCSEB/ Rapport PPEAV	Oui			DCESB
Activité	Réhabiliter, étendre et équiper le CSE Grand Gbapleu	CSE Grand Gbapleu réhabilité, étendu et équipé		2020	Non	Rapport DCSEB/ Rapport PPEAV	Oui			DCESB
Activité	Construire des bâtiments au CSE Treichville Avenue 1	CSE Treichville Avenue 1 construit		2020	Non	Rapport DCSEB/ Rapport PPEAV	Oui			DCESB
Activité	Construire et réhabiliter les CSE (Port-Bouët, Koumassi, Cocody, Adjamé 220 Lgts, Dabakala)	CSE de Port-Bouët, Koumassi, Cocody, Adjamé 220 Lgts,		2020	Non	Rapport DCSEB/ Rapport PPEAV	Oui			DCESB

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
		Dabakala construits et réhabilités								
Action	Renforcer l'offre de services de soins et soutien aux OEV sur le territoire national	Nombre d'OEV bénéficiant de services de soins et de soutien		2020	68000	Rapport bilan d'activités PNOEV	45000	90000	135000	PNOEV/MFFE
Activité	Apporter une offre de service direct à 225000 OEV et autres enfants vulnérables, au regard des 7 services de soins et soutien aux OEV et leurs familles	Nombre de OEV assistés		2020	225000	Rapport bilan d'activités PNOEV	45000	90000	135000	PNOEV/MFFE
Activité	Apporter un appui financier à 300 ONG, OBC, OAC engagés dans les soins et soutien aux OEV et leurs familles	Dispositif d'appui aux OEV bénéficiaires déployé		2020	225000	Rapport bilan d'activités PNOEV	60	120	180	PNOEV/MFFE
Activité	Apporter de l'assistance technique aux travailleurs sociaux engagés dans les soins et soutien aux OEV et leurs familles	Nombre de travailleurs sociaux assistés		2020	0	Rapport bilan d'activités PNOEV	600	1200	1800	PNOEV/MFFE
Action	Apporter un soutien aux OEV, leurs familles et Bénéficiaires DREAMS et autres cibles vulnérables au plan alimentaires, Nutritionnels, juridique et judiciaire	Proportion d'OEV et leurs familles bénéficiant de soutien en alimentation et nutrition		2020	68000	Rapport bilan d'activités PNOEV	90000	180000	270000	PNOEV /MFFE
Activité	Organiser des appuis directs aux 225000 OEV , DREAMS leurs familles (GCS,CJ) en vivres ,non vivres ,alimentaires et nutritionnelles aux OEV, leurs familles et autres cibles vulnérables ,à travers les CS/PFC	Nombre d'OEV ayant bénéficié d'appui direct		2020	68000	Rapport bilan d'activités PNOEV	45000	90000	135000	PNOEV /MFFE

Type	Résultat									Structure Responsable	
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles				
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026		
Activité	Organiser des soutien juridique et judiciaire aux 225000 Jeunes adolescents vulnérables , OEV et autres bénéficiaires DREAMS en réponse au plan VACS et réduire la stigmatisation et la discrimination	Nombre d'OEV ayant bénéficié d'appui juridique		2020	68000	Rapport bilan d'activités PNOEV	45000	90000	135000	PNOEV /MFFE	
Action	Assurer la prise en charge les OEV et les populations vulnérables (clients des TS, personnes en situation de handicap, migrants, routiers, orpailleurs, personnes en uniforme) suivant la stratégie des CS/PFC, GCS ,AVEC et l’approche famille et la mobilisation communautaire et la gestion des cas	Proportion d'OEV bénéficiant de services de soins et soutien, conformément aux standards nationaux sur la période		2020	225000	Rapport bilan d'activités PNOEV	45000	90000	135000	PNOEV /MFFE	
Activité	Organiser des missions d'offre de service direct aux bénéficiaires vulnérables (225 0000 OEV - DREAMS) engagés dans les programmes de soins et soutien aux OEV et leurs familles	Nombre de missions organisées		2020	0	Rapport bilan d'activités PNOEV	396	792	1188	PNOEV /MFFE	
Activité	Former 877 membres des ONG, OBC, OAC membre des PFC, GCS, CJ et de la société civile engagées dans la réponse en matière de soins et soutien aux OEV, VACS, AVEC et DREAMS	Nombre de membres d'ONG, OBC et OAC formés		2020	50	Rapport bilan d'activités (PNOEV/MFFE)	500	575	662	PNOEV/MFFE	

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Organiser 1980 sessions de mobilisation communautaires, pour une offre de services aux cibles (clients des TS, personnes en situation de handicap, migrants, routiers, orpailleurs, personnes en uniforme) et Jeunes adolescents DREAMS	Nombre de sessions de mobilisation communautaire organisés		2020	0	Rapport bilan d'activités PNOEV	396	792	1188	PNOEV /MFFE
Activité	Effectuer la PEC communautaire des OEV et leurs familles , Jeunes filles adolescentes incluant l'approche famille (ménages vulnérables),DREAMS , Partant de la stratégie des CS/PFC , GCS ,AVEC au niveau des 30 régions du pays	Proportion d'OEV bénéficiant de services de soins et soutien, conformément aux standards nationaux		2020	68000	Rapport bilan d'activités PNOEV	45000	90000	135000	PNOEV /MFFE
Action	Pérenniser le SIG OEV -DREAMS et la Web Base OEV -DREAMS, pour le programmes de soins et soutien aux OEV et la prévention - DREAMS	SIG OEV -DREAMS et la Web Base OEV - DREAMS pérennisé		2020	1	Rapport bilan d'activités PNOEV	40%	60%	80%	PNOEV /MFFE
Activité	Organiser un atelier, de développment de la plateformes Digital et web portant le SIG OEV et les bases de données Web Base (OEV -DREAMS)Web AVEC	Existence de base de données OEV- DREAMS		2020	0	Rapport bilan d'activités PNOEV	1			PNOEV /MFFE
Activité	Organiser un dispositif d'acquisition, des outils actualisé ,des équipements et des serveurs, de la maintenance et de l'hébergement des serveurs pour la pérennisation du SIG OEV et les bases de	Existence de dispositif		2020	0	Rapport bilan d'activités PNOEV	50%	100%		PNOEV /MFFE

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
	données Web Base (OEV - DREAMS)e									
Activité	Organiser 20 ateliers d'analyse des goulots, et d'établissement des dispositif de pérénisation du SIG OEV, des outils,des équipements et des serveurs, de la maintenance et de l'hébergement des serveurs pour la pérennisation du SIG OEV et les bases de données Web Base (OEV - DREAMS)	Nombre d'ateliers organisés		2020	0	Rapport bilan d'activités PNOEV	10	20	30	PNOEV /MFFE
Activité	Former 200 chargés de S&E engagés dans le SIG OEV - DREAMS sur les outils de Suivi Evaluation et la Web base OEV et DREAMS	Proportion des chargés de S&E issus des CS/PFC formés sur le SIG OEV et DREAMS		2020	57	Rapport bilan d'activités	40	80	120	PNOEV /MFFE
Activité	Organiser des ateliers de formation des 130 sous unités de S&E des CS/PFC en S&E et Gestion des projtes et programmes OEV - DREAMS -AVEC	Nombre d'ateliers organisés		2020	57	Rapport bilan d'activités PNOEV	74	80	85	PNOEV/MFFE
Activité	Organiser des sessions de formation sur les modules Digital et web portant le SIG OEV et les bases de données Web Base (OEV - DREAMS) Web AVEC	Nombre d'ateliers organisés		2020	57	Rapport bilan d'activités PNOEV	74	80	85	PNOEV/MFFE

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Organiser des sessions de Formations sur l'assurance qualité des données (OEV-DREAMS - AVEC) les bases de données Web Base (OEV -DREAMS)Web AVEC	Nombre d'ateliers organisés		2020	57	Rapport bilan d'activités PNOEV	74	80	85	PNOEV/MFFE
Produit	Les enfants et adolescents vulnérables et leurs familles ont leurs capacités renforcées pour l'utilisation de l'offre de service de prise en charge répondant aux normes de qualité et aux procédures en vigueur	Nombre de familles d'accueil formés			2019	Rapports d'activités DPE	150	300	450	DPE/MFFE
		-Nombre de prestataires de service formées		2019	0	Rapport d'activités DPE	25	50	0	
Action	Renforcer les capacités des professionnelles dans les EPR sur les normes et standards de protection de Remplacement	Nombre de sessions de formations des professionnelles des EPR		2019	2	Rapport d'activités DPE	2	4	6	DPE/MFFE
ACACI										ACACI
Activité	Créer le logiciel de gestion des EPR	Logiciel disponible		2020	0	Rapport d'activités DPE	50%	100,00%		DPE/MFFE
Activité	Former 50 responsables de EPR à la gestion managériale des EPR conforme aux normes et standards	Nombre de responsables formés		2019	0	Rapport d'activités DPE	25	50	0	DPE/MFFE
Activité	Former 200 au contrôle des EPR conforme aux normes et standards	Nombre d'éducateurs formés		2019	0	Rapport d'activités DPE	40	80	120	DPE/MFFE
Activité	Former 100 Substituts maternelles à la l'exécution conformément aux normes et standards	Nombre substituts maternels formés		2019	0	Rapport d'activités DPE	20	40	60	DPE/MFFE
Activité	Effectuer 10 missions de suivi de la mise en œuvre des normes et standard des EPR	Nombre de maisons effectuées		2019	0	Rapport d'activités DPE	2	4	6	DPE/MFFE

Type	Résultat									Structure Responsable	
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles				
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026		
Activité	Concevoir le logiciel de traçabilité des enfants passant dans les EPR	Logiciel disponible		2020	0	Rapport d'activités DPE	0	0	1	DPE/MFFE	
Action	Assurer l'installation et le fonctionnement des instances du parlement des enfants	Nombres d'instances du parlement des enfants fonctionnelles		2019	1	PV de l'Assemblé Générale Elective	oui			DPE/MFFE	
Activité	Organiser 31 réunions électives régionales pour la désignation des membres du parlement des enfants	Nombres de réunions organisées		2019	0	Rapport d'activités DPE		31		DPE/MFFE	
Activité	Organiser l'assemblée générale de désignation de représentants nationaux du parlement des enfants	Existence de parlement des enfants		2019	0	Rapport d'activités DPE		1		DPE/MFFE	
Action	Renforcer les compétences des familles d'accueil sur les normes et standards de prise en charge	Nombre de familles d'accueil formés		2019	150	Rapport d'activités DPE	150	300	450	DPE/MFFE	
Activité	Former 100 assistants sociaux (formateurs) sur les normes et standards de prise en charge	Nombre d'assistants sociaux formés		2019	0	Rapport d'activités DPE	50	100	0	DPE/MFFE	
Activité	Former 750 familles d'accueilsur les normes et standards de prise en charge	Nombre de familles formés		2019	0	Rapport d'activités DPE	150	300	450	DPE/MFFE	
Action	Renforcer les compétences des auxilliaires préscolaires sur le respect des normes des structures préscolaires publiques et privées sur toute l'étendue du territoire national	Nombres d'axillaires préscolaires formées		2019	60	Rapport d'activités DCSEB	530	1060	1590	DCESB	
Activité	Former 1650 auxilliaires préscolaires dans les districts d'Abidjan et Bas-sassandra	Nombre d'auxiliaires préscolaires dans les districts d'Abidjan et Bas-Sassandra formés		2020	0	Rapport d'activités DCSEB	330	660	990	DCESB	

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Former 500 auxilliaires préscolaires dans les districts des Montagnes et Vallée du Bandaman	Nombre d'auxiliaires préscolaires les districts des Montagnes et Vallée du Bandama formés		2020	0	Rapport d'activités DCSEB	100	200	300	DCESB
Activité	Former 500 auxilliaires préscolaires dans les districts de Zanzan et Comoé	Nombre d'auxiliaires préscolaires dans les districts de Zanzan et Comoé formés		2020	0	Rapport d'activités DCSEB	100	200	300	DCESB
Activité	Organiser 6 missions d'évaluation du respect des normes des structures préscolaires publiques et privées sur toute l'étendue du territoire national	Nombre de missions organisées		2019	0	Rapport d'activités DCSEB	2	1	1	DCESB

Programme (Axe) 5 : **Développer des approches de lutte contre les Violences Basées sur le Genre**

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Effet	Les hommes/femmes, les garçons/filles ayant accédé à des services de prise en charge de toutes les formes de vulnérabilités et de violences y compris les pratiques traditionnelles néfastes	Nombre de femmes et de filles âgées de moins de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime		2022	7919	Annuaire Statistiques 2019 DPED	1000	2000	3000	PNLVBG
		Nombre de femmes et de filles âgées de moins de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime		2019	534	Annuaire Statistiques 2019 DPED	1000	2000	3000	
		Nombre de femmes âgées de ayant subi le mariage forcé		2019	84	Annuaire Statistiques 2019 DPED	200	400	600	
Produit	Le cadre réglementaire, politique et institutionnel de lutte contre les violences basées sur le Genre est amélioré	Décrets signés et promulgués relatives à l'éradication des violences		2019	0		2			PNLVBG
		Arrêtés relatifs à l'éradication des violences signés et vulgarisés		2020	68 000	Rapport bilan d'activités PNOEV	45 000	90 000	135 000	

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Action	Renforcer le cadre institutionnel de la lutte contre les VBG	Nombre de documents révisés et validés relative à la lutte contre les VBG		2020	3	Rapports d'activités CNLVFE	1	2	3	PNLVBG
Activité	Equiper le Programme National de Lutte contre les VBG (PNLVBG)	Niveau d'équipement du PNLVBG		2020	0	Rapports d'activités CNLVFE	90%	100%		PNLVBG
Activité	Evaluer et réviser le document de la Stratégie Nationale de Lutte contre les VBG	Document révisé		2020	non	Rapports d'activités CNLVFE		oui		PNLVBG
Activité	Valider le plan accéléré d'élimination des mariages précoces	Plan validé		2020	non	Rapports d'activités CNLVFE				PNLVBG
Activité	Elaborer le document de Procédures Opérationnelles Standards Nationale en matière de lutte contre les VBG	Existence d'un document de procédures		2020	non	Rapports d'activités CNLVFE			oui	PNLVBG
Activité	Elaborer le protocole de partage des informations VBG	Existence d'un protocole		2020	non	Rapports d'activités CNLVFE			oui	PNLVBG
Activité	Elaborer le plan national de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF)	Existence d'un plan		2020	non	Rapports d'activités CNLVFE		oui		PNLVBG
Activité	Mettre en œuvre le plan national de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF)	Niveau de mise en œuvre du plan MGF		2023	non			oui		PNLVBG
Produit	Les populations ont accès aux services de prévention et prise en charge de qualité harmonieusement réparties sur toute l'étendue du territoire	Proportion d'hommes/ femmes victimes de viol identifiées et prises en charge sur le plan médical dans les 72 heures		2019	21,70%	Rapport annuel PNLS ou Source GBVIMS	30%	40,00%	50,00%	PNLVBG
		Proportion de femmes victimes de violence ayant bénéficiées d'une		2019	26,30%	Rapport d'assistance Source : PAVVIOS / CNLVFE	50%	75%	85%	

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
		prise en charge juridique								
		Nombre de plateformes locales de lutte contre les VBG ayant bénéficié d'un appui technique et/ou financier du SNU pour leur mise en place ou leur redynamisation		2020	47	Rapport national de lutte contre les VBG, 2019	70	75	80	
Action	Sensibiliser les communautés sur les pratiques traditionnelles néfastes (PTN) et les voies de recours en cas de VBG	Nombre de personnes sensibilisées sur les VBG et le système de réponse		2019	55762	Rapport statistique annuel sur les VBG (GBVIMS)	100762	150762	200762	PNLVBG
		Taux de fréquentation des services de prises en charge des VBG		2019	0	Rapport statistique annuel sur les VBG (GBVIMS)				
Activité	Elaborer et produire 18000 outils de sensibilisation sur les VBG y compris les Pratiques Traditionnelles Néfastes (MGF et Mariages forcés et Mariages d'enfants)	Nombre d'outils de sensibilisation produits		2020	10000	Rapport statistique annuel sur les VBG (GBVIMS)	3600	7200	10800	PNLVBG
Activité	Organiser 1050 campagnes de sensibilisation sur les PTN et les voies de recours dans les communautés dans toutes les régions	Nombre de campagnes organisés		2020	0	Rapport statistique annuel sur les VBG (GBVIMS)	130	360	590	PNLVBG
Action	Faire participer les communautés à la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes (MGF, Mariages forcés, règlement à l'amiable, spoliation d'héritage)	Nombre de leaders communautaires engagés dans la lutte contre les VBG y compris les PTN et les règlements à l'amiable		2019	450	Rapports Statistiques annuels sur les VBG (GBVIMS); rapports d'activités	600	750	900	PNLVBG

Type	Résultat									Structure
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Responsable
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
		Nombre de comités de veille installés et fonctionnels		2019	60	Rapports Statistiques annuels sur les VBG (GBVIMS); rapports d'activités	80	100	120	
		Nombre d'alerte géré avec succès		2019	38	Rapports Statistiques annuels sur les VBG (GBVIMS); rapports d'activités	100	200	300	
Activité	Organiser des cérémonies d'engagement de 500 leaders dans la lutte contre les VBG	Nombre de leaders engagés		2020	0	Rapports Statistiques annuels sur les VBG (GBVIMS); rapports d'activités	150	300	450	PNLVBG
Activité	Installer 100 comités de veilles	Nombre de comités de veille fonctionnels		2020	0	Rapports Statistiques annuels sur les VBG (GBVIMS); rapports d'activités	30	60	90	PNLVBG
Activité	Rendre fonctionnel 60 comités de veille	Nombre de campagnes média organisés		2020	0	Rapports Statistiques annuels sur les VBG (GBVIMS); rapports d'activités	20	35	45	PNLVBG
Action	Promouvoir la lutte contre les VBG à travers les outils de communication et les lignes vertes	Nombre de personnes ayant utilisée les plateformes d'information officielles sur les VBG		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	1	1	1	PNLVBG
		Nombre d'alertes reçu à travers le réseau		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	10%	20%	30%	
Activité	Organiser 10 campagnes média de sensibilisation sur les VBG	Nombre de campagnes médias organisées		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	150	300	450	PNLVBG
Activité	Réaliser le fonctionnement 24h/24 de la ligne verte 1308	Ligne verte fonctionnelle 24h/24		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	30	60	90	PNLVBG

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Organiser 10 campagnes de promotion des lignes vertes de lutte contre les VBG	Nombre de campagnes organisées		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	20	35	45	PNLVBG
Activité	Organiser 15 ateliers de formation de 125 journalistes, 125 influenceurs, 125 lanceurs d'alertes sur les POS en matière de lutte contre les VBG	Nombre d’acteurs formés		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	75	150	225	PNLVBG
Action	Accroître le nombre de plateformes VBG fonctionnelles	Nombre d'acteurs formés par secteurs d'activités		2019	62	Rapport d'activités CNLFVE	70	75	80	PNLVBG
		Nombre de plateformes fonctionnelles		2020	96	Rapport d'activités CNLFVE				
Activité	Installer 15 plateformes de lutte contre les VBG	Nombre de plateformes installées		2020	69	Rapport d'activités CNLFVE	5	10	15	PNLVBG
Activité	Renforcer 25 plateformes non fonctionnelle	Nombre de plateformes renforcées		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	10	20	30	PNLVBG
Activité	Réviser les modules de référence pour la formation des acteurs et relais communautaires en matière de lutte contre les VBG	Modules révisés disponible		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	2			PNLVBG
Activité	Former les promoteurs de capacités nationaux sur les VBG et PTN	Nombre de promoteurs de capacités renforcés		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	30	60	90	PNLVBG
Activité	Former les travailleurs sociaux et les prestataires de santé sur la prise en charge des VBG y compris les violences sexuelles	Nombre de promoteurs de capacités renforcés		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	50	100	150	PNLVBG
Activité	Organiser 50 missions de suivi évaluation des plateformes VBG	Nombre de promoteurs de capacités renforcés		2020	0	Rapport d'activités CNLFVE	10	20	30	
Action	Renforcer la prise en charge holistique des personnes survivantes de VBG y	1- Nombre de personnes victimes de séquelles liées aux MGF		2019	20	Rapport d'activités CNLFVE	30	40	50	PNLVBG

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
	compris les MGF et les mariages précoces	Nombre de personnes victimes de séquelles liées aux MGF ;		2019	3193	Rapport d'activités CNLFVE	3293	3393	3493	
Activité	Apporter un appui aux victimes pour la réparation des séquelles liées aux MGF	Nombre de personnes victimes de séquelles liées aux MGF			0	Rapport d'activités CNLFVE	10	20	30	PNLVBG
Activité	Assurer la prise en charge holistique (médicale, juridique, judiciaire et psychologique) de 10000 personnes victimes de VBG par an	Nombre de personnes victimes de VBG prises en charge			0	Rapport d'activités CNLFVE	100	200	300	PNLVBG
Activité	Apporter annuellement une assistance à 5 000 filles très vulnérables, victimes des mariages précoces et autres types de VBG	Proportion de filles assistées			0	Rapport d'activités CNLFVE	20 000	40 000	60 000	PNLVBG
Activité	Ouvrir et rendre opérationnel dans tous les chefs-lieux de régions des centres d'accueils et de transit des victimes de VBG	Proportion de centres d'accueil et de transit de VBG opérationnels		2019	0	Rapport d'activités CNLFVE	10%	20%	30%	PNLVBG

Programme (Axe) 6 : **Faire la promotion du genre**

Type	Résultat									Structure
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Responsable
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Effet	Les hommes/femmes, les garçons/filles accèdent de manière équitable à des opportunités sociales, économiques, politiques et technologiques	Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales								DGE/IFEF
		Taux de couverture du territoire par les IFEF		2020	25,50%	Rapport d'activités DF	26,52%	27,50%	28,68%	
		Proportion de femmes occupant des postes de direction								
		Nombre de femmes et de filles ayant bénéficié de soutien technique et/financier en matière de production, transformation, conservation, de commercialisation, d'usage des Tics, des services financiers et entrepreneuriat avec l'appui du SNU		2020	6553	Rapport d'activité SNU				

Type	Résultat									Structure
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			Responsable
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
		Proportion des femmes qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs								
Produit	Les accords bilatéraux, les textes réglementaires et institutionnels de la promotion des femmes dans les instances de décision sont appliqués	Nombre d'accords ratifiés et appliqués		1995	8	Accords internationaux	1			
		Textes de lois appliqués		1995		Accords internationaux	1			
Action	Vulgariser et faire appliquer les textes de lois de promotion des femmes dans les instances de décision	Nombre de textes de lois vulgarisés et appliqués		2020	1	Rapports d'activités ONEG	1			DGE/MFFE
		Nombre de sièges occupés au Sénat		2020	19	Rapports d'activités ONEG	19			
		Nombre de sièges occupés à l'Assemblée Nationale		2020	29	Rapports d'activités ONEG	29			
		Nombre de sièges occupés à la Mairie		2020	15	Rapports d'activités ONEG	15			
Activité	Actualiser la Politique Nationale sur l'Egalité des Chances, l'Equité et le Genre	Politique actualisée		2009	1	Rapports d'activités DGE		1		DGE/MFFE

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Concevoir et diffuser 25 000 brochures et prospectus résumant les textes règlementaires sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues	Nombre de brochure et prospectus conçus et diffusés		2020	0	Rapports d'activités DGE	5000	10000	15000	DGE/MFFE
Activité	Organiser 330 émissions sur les radios de proximité dans chaque département	Nombre d'émissions organisées		2020	0	Rapports d'activités DGE	66	132	198	DGE/MFFE
Activité	Organiser 125 séances de sensibilisation des groupements professionnels (CEGECI, FPME, Chambre de commerce,...) sur la loi sur les quotas	Nombre de séances de sensibilisation effectuées		2020	0	Rapports d'activités DGE	25	50	75	DGE/MFFE
Activité	Organiser 250 séances de sensibilisation des parties politiques sur la loi sur les quotas	Nombre de séances de sensibilisation effectuées		2020	0	Rapports d'activités DGE	50	100	150	DGE/MFFE
Activité	Organiser 30 campagnes de sensibilisation des chefs religieux, chefs traditionnels, leaders communautaires sur l'importance des femmes aux assemblées élues	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées nombre de chefs religieux sensibilises		2020	0	Rapports d'activités DGE	6	12	18	DGE/MFFE
Action	Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des accords et Traités sous régionaux et internationaux (Beijing 1995 ; CEDEF. Résolution de l'ONU 1325)	Rapports de suivi disponible		2020	0	Rapports d'activités DGE	1	2	3	DGE/MFFE

Type	Résultat									Structure Responsable	
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles				
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026		
Activité	Mettre en place et assurer le fonctionnement d'un comité national de suivi de l'élaboration des rapports internationaux en matière de promotion du genre	Nombre de comités nationaux de suivi de l'élaboration des rapports internationaux en matiere de promotion du genre		2020	0	Rapport d'activités ONEG	1			ONEG	
Activité	Faire 10 bilans semestriels de suivi et évaluer la mise en œuvre des accords internationaux avec les différents Partenaires Techniques au Developpement	Nombre de bilans effectués		2020	0	Rapports d'activités DGE	2	4	6	DGE/MFFE	
Activité	Elaborer 5 rapports annuels relativement à la mise en œuvre des differents textes internationaux avec les différents Partenaires Techniques au Développement	Nombre de rapports annuels effectués		2020	0	Rapports d'activités DGE	1	2	3	DGE/MFFE	
Action	Renforcer la coopération avec les Partenaires au Développement sur la question du genre	Nombre d'accords signés en matière de coopération avec les partenaires au développement relatif au genre		2020	0	Rapports d'activités DGE	2	2	2	DGE/MFFE	
Activité	Organiser 10 rencontres avec les partenaires au développement	Nombre de rencontres organisées		2020	0	Rapports d'activités DGE	2	4	6	DGE/MFFE	
Activité	Signer 25 accords des partenariats avec les PTF pour le renforcement des actions en faveur de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	Nombre d'accords signés		2020	0	Rapports d'activités DGE	5	10	15	DGE/MFFE	

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Action	Assurer l'accès des femmes à la propriété foncière	Nombre de femmes propriétaires ou titulaires de droits sur les terres agricoles		2020	0%	Rapports d'activités DGE	10%	15%	20%	DGE/MFFE
Activité	Organiser 250 séances de sensibilisation des chefs de village et de terre sur l'approche genre et développement	Nombre de séances de sensibilisation organisées/nombre de chefs de terre sensibilises		2020	0	Rapports d'activités DGE	50	100	150	DGE/MFFE
Activité	Faire 5 plaidoyers en direction de la chambre des rois et chefs traditionnels pour faciliter l'accès des femmes à la terre	Nombre de plaidoyer mené		2020	0	Rapports d'activités DGE	1	1	1	DGE/MFFE
Activité	Organiser 250 séances de sensibilisation avec les chefs de village et de terres sur le droit à la succession (code de la famille)	Nombre de séances de sensibilisation organisées		2020	0	Rapports d'activités DGE	50	100	150	DGE/MFFE
Produit	Les femmes ont accès à des mécanismes qui favorisent l'amélioration de leur niveau de représentativité dans les instances de prise de décisions	Nombre de femmes dans les instances de décision de l'Administration				routinière				
Action	Poursuivre l'installation des Cellules Genre dans les administrations publiques et privées	Proportion de cellules Genre installées dans les Administrations publiques		2020	0	Rapports d'activités DGE/MFFE et ONEG	5	10	15	DGE/MFFE
		Nombre de cellules Genre installées dans les Administrations privés		2020	6	Rapports d'activités DGE/MFFE et ONEG	5	15	25	

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Soumettre à la signature du Gouvernement un décret instituant les cellules genre	Existence d'un décret d'institution des cellules genre		2020	0	Rapports d'activités DGE/MFFE et ONEG	1			DGE/MFFE
Activité	Organiser 70 cérémonies d'installation de cellules genre	Nombre de cérémonies d'installation de cellules genre organisées		2019	5	Rapports d'activités DGE/MFFE et ONEG	10	25	40	DGE/MFFE
Action	Développer des mécanismes d'accompagnement, d'appui-conseil, de coaching et de mentorat des femmes dans tous les domaines	Nombre de mécanismes d'accompagnement et d'appui développés		2019	133	Rapport d’activités DGE	20	40	60	DGE/MFFE
Activité	Instituer 400 mentors dans tous les domaines d'activités des femmes	Nombre de mentors institués		2020	0	Rapport d'activités DGE	80	160	240	DGE/MFFE
Activité	Faire 5 plaidoyers pour un appui technique et financier des institutions aux mécanismes de mentoring	Nombre de plaidoyers effectuées		2020	0	Rapport d'activités DGE	1	2	3	DGE/MFFE
Activité	Former 4000 jeunes filles de 18 à 35 ans en politique	Nombre de jeunes filles formées		2020	0	Rapport d'activités DGE	800	1600	2400	DGE/MFFE
Action	Soutenir la mise en œuvre du programme 2 Femmes, Paix et Sécurité	Taux de mise en œuvre du programme 2		2022	0				1	
Activité	Faire adopter le plan d'actions national II 2023-2027	Disponibilité du PAN II FPS		2022	0	Rapport d’activités Cabinet				Cabinet / ONUFEMMES

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Mettre en place des organes de gouvernance du PAN II sur Femmes, la Paix et la Sécurité	Nombre d'organes mis en place		2022	0	Rapport d'activités Cabinet				Cabinet / ONUFEMMES
Activité	Mettre en œuvre le PAN II sur Femmes, la Paix et la Sécurité	Niveau de mise en œuvre		2022	0	Rapport d'activités Cabinet				Cabinet / ONUFEMMES
Activité	Soutenir la participation des points focaux aux rencontres internationales sur Femmes, la Paix et la Sécurité	Nombre de missions extérieures		2024	2	Rapport d'activités Cabinet				Cabinet / ONUFEMMES
Produit	Les populations disposent de connaissances renforcées sur l'approche genre pour une meilleure implication dans la vie socio-économique	Nombre d'hommes/femmes et de garçons/filles disposant de connaissance sur l'approches genre		2020	0	Rapports d'activités DGE				DGE/MFFE
Action	Renforcer la communication sur l'approche genre et les droits des filles et des femmes	Nombre de journalistes ayant les capacités renforcées		2020	0	Rapport d'activités DGE	55	110	165	DGE/MFFE
Activité	Faire une étude sur le profil genre en Côte d'Ivoire	Etude réalisée		2021	0	Rapport d'activités DPED		0,5	1	
Activité	Former 25 rédacteurs en chefs sur l'approche genre	Nombre de rédacteurs en chefs formés		2020	0	Rapport d’activités DGE	5	10	15	DGE/MFFE
Activité	Former des spécialistes en Genre et équité	???????								
Activité	Former 250 journalistes sur l'approche genre	Nombre de journalistes formés		2020	0	Rapport d’activités DGE	50	100	150	DGE/MFFE

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions									Structure Responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Faire 5 plaidoyers auprès des rédacteurs chefs formés pour la spécialisation de journalistes en Genre	Nombre de plaidoyers menés		2020	0	Rapport d’activités DGE	1	2	3	DGE/MFFE
Activité	Organiser 25 campagnes médiatiques de sensibilisation sur l'approche genre	Nombre de campagnes organisées		2020	0	Rapport d’activités DGE	5	5	5	DGE/MFFE
Activité	Reproduire et diffuser 5000 exemplaires d'Agendas pédagogique par an sur les textes de loi et règlements internationaux, régionaux, nationaux, en faveur des droits des filles et des femmes	Nombre d'agendas reproduits		2020	0	Rapport d'activités DGE/MFFE	1000	2000	3000	DGE/MFFE
		Nombre d'agendas diffusés		2020	0	Rapport d'activités DGE/MFFE	1000	2000	3000	
Activité	Organiser 300 campagnes de sensibilisation des guides religieux et chefs communautaires à l'acceptation de la prise de parole des femmes dans les instances communautaires	Nombre de chefs et guides religieux/les communautés sensibilisés /Nombre de campagnes organisées		2020	0	Rapport d’activités DGE	100	150	200	DGE-MFFE
Activité	Former les femmes à la connaissance de leurs droits (Projet Appui à la promotion du genre	Nombre de femmes sensibilisées pour la connaissance de leurs droits			0	Rapport d’activités DGE	200	700	1200	DGE/MFFE
Activité	Renforcer les capacités des points focaux genre des administrations publiques et privées à la prise en compte du concept genre dans les plans, programmes et projets sectoriels et à la budgétisation sensible au genre	Nombre de points focaux dont les capacités ont été renforcées		2020	14	MFFE Rapports d'activités	30	40	50	DGE/MFFE

Type	Résultat									Structure Responsable
Lib	Sectoriel/Effet/Produit/Interventions	Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles			
				Année	Valeur	Source	2024	2025	2026	
Activité	Organiser 100 sessions de formation des points focaux Genre en matière d'institutionnalisation dans leurs administrations	Nombre de sessions de formation organisées		2020	0	Rapport d’activités DGE	20	40	60	DGE/MFFE
Activité	Effectuer le coaching de 100 points focaux	Nombre de points focaux des cellules genre coachés		2020	14	Rapport d’activités DGE	20	40	60	DGE/MFFE
Activité	Elaborer, éditer et vulgariser 100 guides de fonctionnement des cellules Genre	Existence de guide de fonctionnement des cellules genre Nombre de guides édités et vulgarisés		2020	0	Rapport d’activités DGE	20	40	60	DGE/MFFE

Programme (Axe) 7 : Promouvoir la Femme à travers la paix et la sécurité

Type	Résultat Sectoriel/Effet/Produit/Interventions											Structure responsable
Lib		Libellé	Unités	Base			Cibles annuelles					
				Année	Valeur	Source			2024	2025	2026	
Action	Le plan d'actions national II FPS 2023-2027 est adopté	Faire adopter le plan d'actions national II 2023-2027	Disponibilité du PAN II FPS	2022	0	Evaluation			1			CABINET
Action	Les organes de gouvernance du PAN II sur Femmes, la Paix et la Sécurité sont fonctionnels	Mettre en place des organes de gouvernance du PAN II sur Femmes, la Paix et la Sécurité	Nombre d'organes mis en place	2022	0	Evaluation			10	5	5	CABINET

Action	Le PAN II sur Femmes, la Paix et la Sécurité est mis en œuvre	Mettre en œuvre le PAN II sur Femmes, la Paix et la Sécurité	Niveau de mise en œuvre	2022	0	Etat des lieux			60%	75%	85%	CABINET
Action	La participation des points focaux aux rencontres internationales sur Femmes, la Paix et la Sécurité est effective	Soutenir la participation des points focaux aux rencontres internationales sur Femmes, la Paix et la Sécurité	Nombre de missions extérieures	2024	2	Etat des lieux			2	2	2	CABINET